Plus d'un corps à votre arc.
Commissaires de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX
30 rue du Commerce 86400 CIVRAY
31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 41 10 16
poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT
31 rue Renaudot 86200 LOUDUN
35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél : 05 49 21 02 72
chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le VINGT SIX JUIN

A la requête de : SEPE VI41 QUINSAC dont le siège social est 134 rue de Beauvais 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, **Jérôme BREUIL Commissaire de Justice associé** exerçant au sein de la **SELAS AURIK**, Société titulaire d'un Office sis à POITIERS (86003) 12-14 Boulevard du Grand Cerf, **Titulaire de l'Office de LOUDUN 31 Rue Théophraste Renaudot** soussigné,

Me suis transporté ce jour Vingt Six Juin Deux Mille Vingt Six sur la commune de PAYROUX (Vienne) afin de constater l'affichage d'avis d'enquête d'utilité publique tant sur site au lieudit « Chez Navette » et à l'intersection de la RD 741 à proximité du Lieudit « Le Rochereau » à SAINT MARTIN L'ARS (Vienne) ainsi que dans les différentes mairies concernées par le projet à savoir PAYROUX, JOUSSE, USSON du POITOU, SAINT MARTIN L'ARS, LE VIGEANT, MAUPREVOIR, LA CHAPELLE BATON, et CHATEAU GARNIER, communes qui sont toutes situées dans le département de la Vienne et ce dans le cadre d'un Avis de Consultation du Public par Voie Electronique (art L.181-10-1 du code de l'environnement) relative au projet Eolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC, activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, située sur la Commune de PAYROUX et comportant deux éoliennes et un poste de livraison.

En conséquence, j'ai procédé aux constatations suivantes.

SELAS AURIK - POITIERS VIENNE (86)

CONSTATATIONS

Ce jour Vingt Six Juin Deux Mille Vingt Six je me suis transporté aux lieux d'affichage des panneaux informant de l'enquête publique situés Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX ainsi que D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS

Là étant, à chacun de ces emplacements, je constate l'apposition d'une affiche jaune de 60 centimètres de haut sur 42 centimètres de large avec une écriture de couleur noire indiquant en caractère gras « PREFECTURE DE LA VIENNE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » et le titre « AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (L. 181-10-1 du code de l'environnement » concernant l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Cette enquête est engagée au titre de l'article L 181-10-1 du code de l'environnement et est organisée du 13 juillet 2026 au 13 octobre 2026.

Il y est précisé que Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026 organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire à la salle des fêtes de Payroux :

- une réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet de 18h30 à 20h30
- une réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30

A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par site d'affichage.

SELAS AURIK - POITIERS VIENNE (86)

Aurik

1er PANNEAU Il s'agit du panneau situé au lieudit « Chez Navette » commune de PAYROUX







PRÉFET
DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

PREFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :
Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

2éme PANNEAU :

Il s'agit du panneau situé à l'intersection de la RD 741 à proximité du lieudit « Le Rochereau » commune de SAINT MARTIN L'ARS (Vienne)







SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik



SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

Puis je me suis déplacé dans les différentes mairies précédemment mentionnées afin de constater dans ces différentes mairies, la présence de la même affiche sur fond blanc, clairement visible et lisible par tout le monde et comportant les mêmes mentions.

Mairie de SAINT MARTIN L'ARS :

.



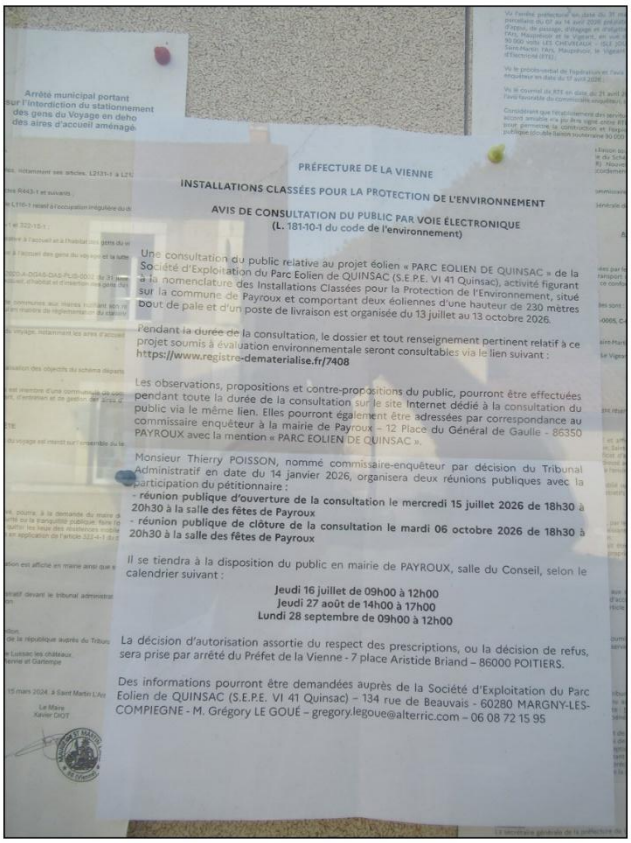

Arrêté municipal portant
sur l'interdiction du stationnement
des gens du Voyage en dehors
des aires d'accueil aménagé

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

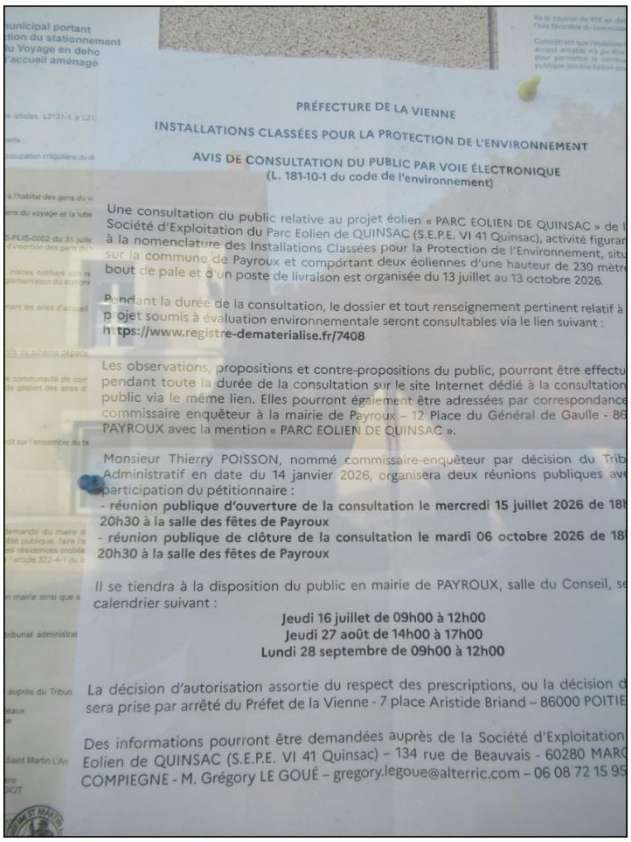

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)

Aurik

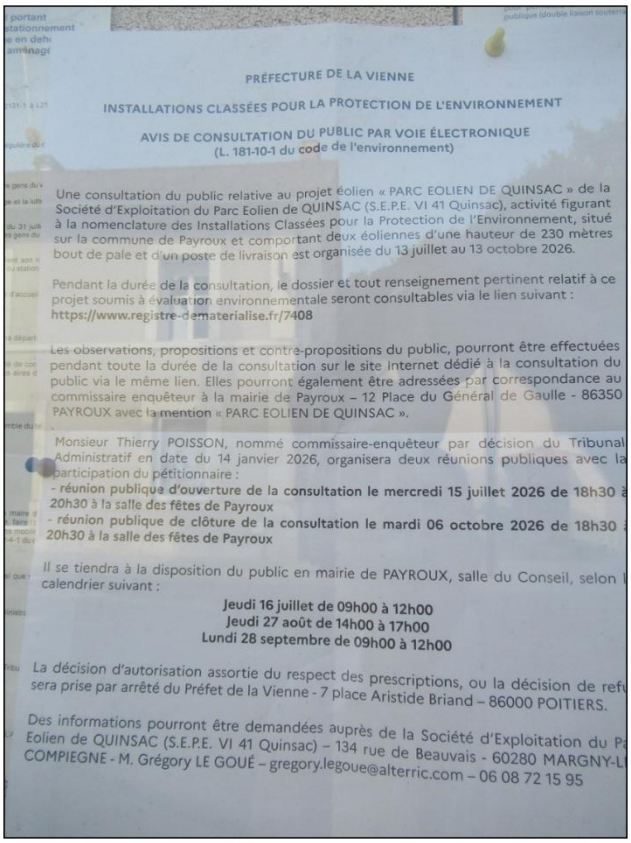

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LÈS-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS VIENNE (86)
Aurik

Mairie de PAYROUX :





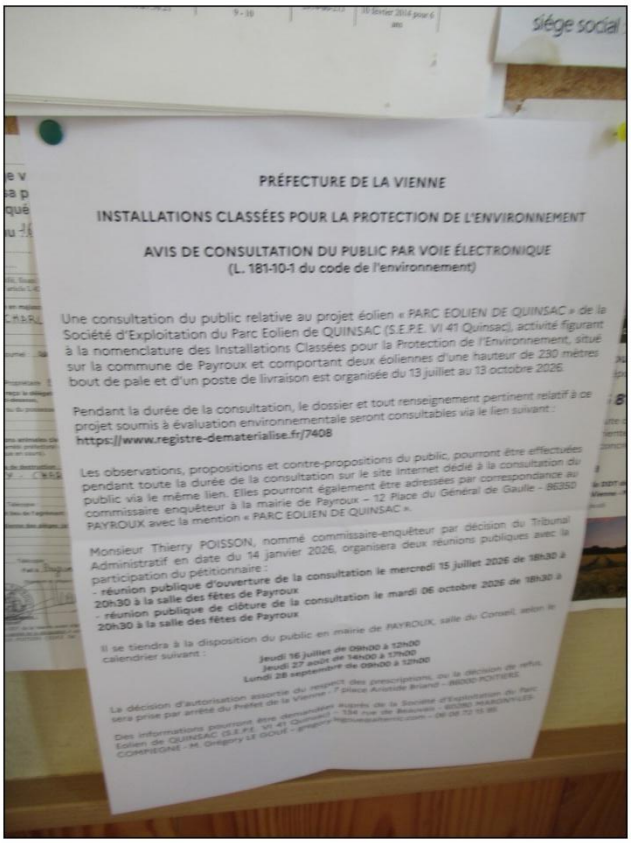
siége social
PRÉFECTURE DE LA VIENNE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)
Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.
Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

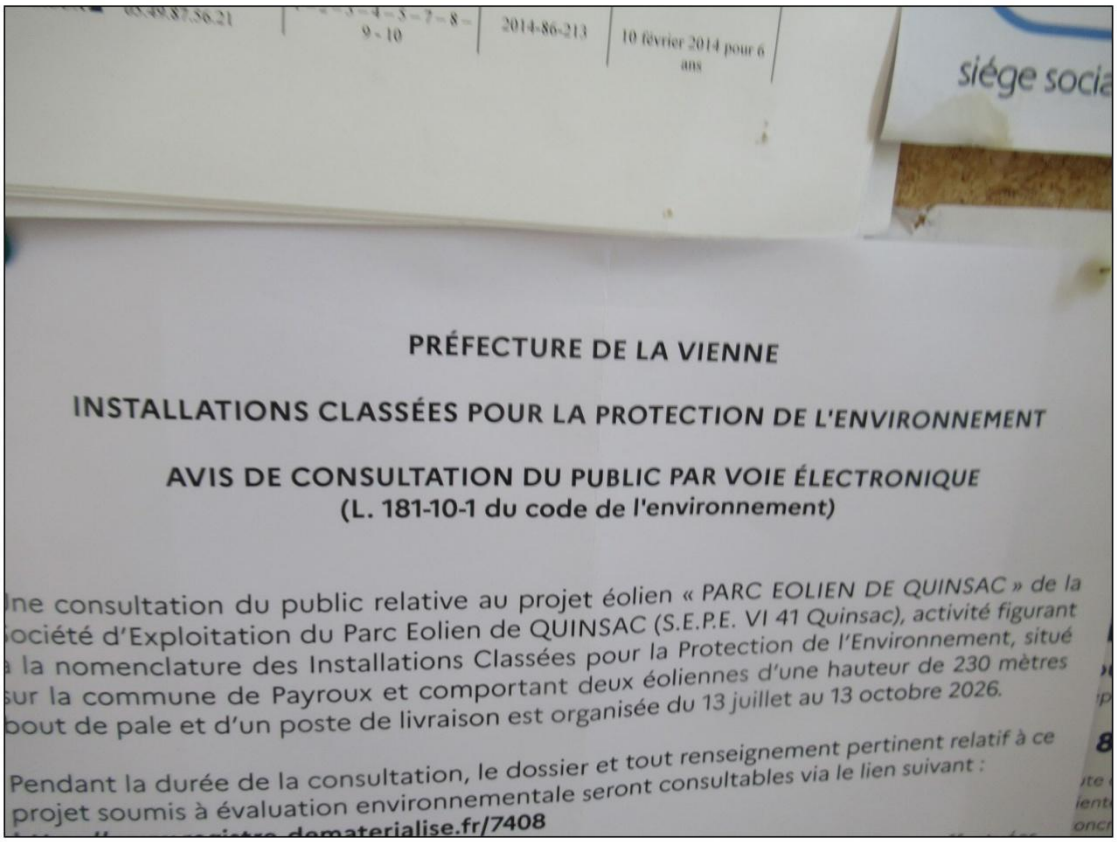
9 - 10
2014-86-213
10 février 2014 pour 6 ans
siége socia
PRÉFECTURE DE LA VIENNE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)
ne consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la ociété d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé ur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres out de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.
Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :

Mairie de LE VIGEANT



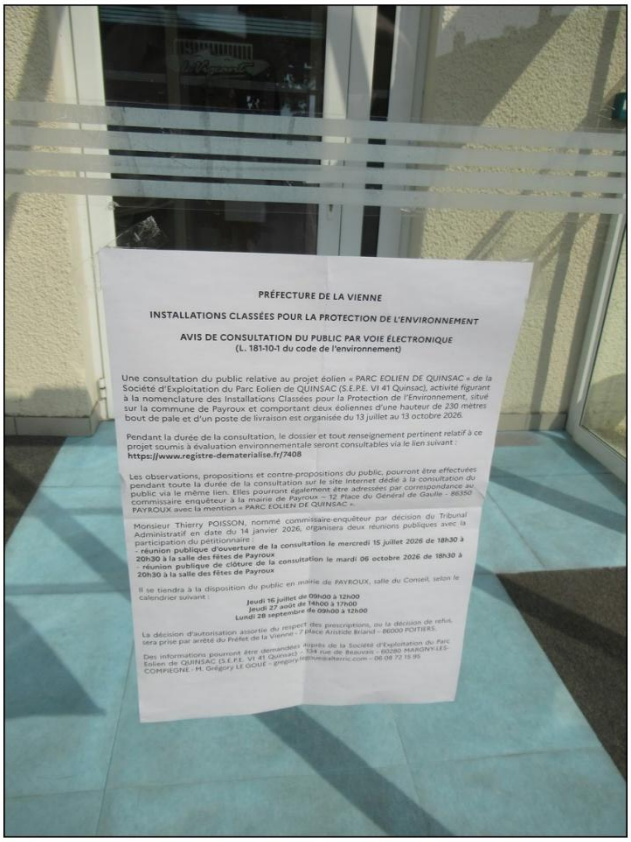

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle – 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) - 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUIC - gregory.legouic@boreasenergie.com - 06 08 72 15 95

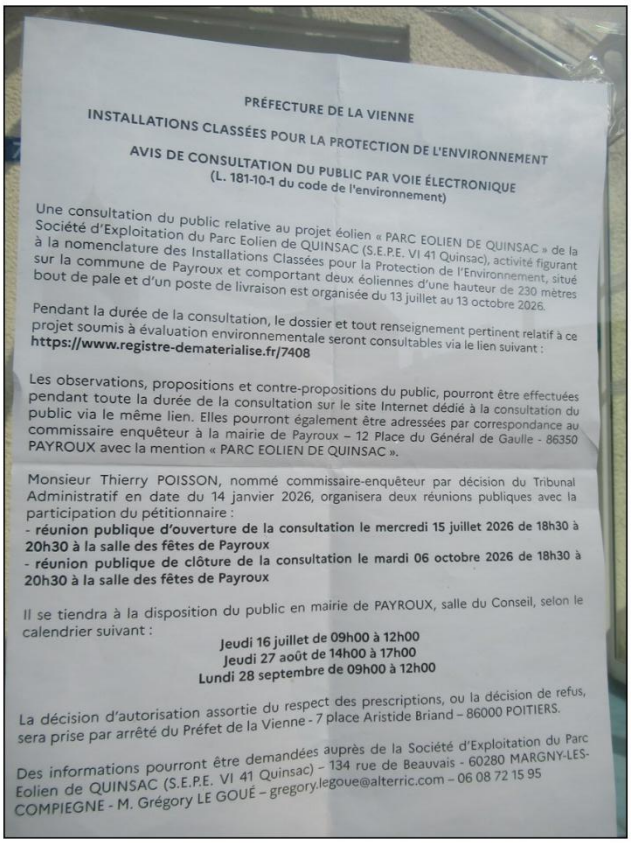

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant : **https://www.registre-dematerialise.fr/7408**

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

Mairie d'USSON du POITOU :





SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

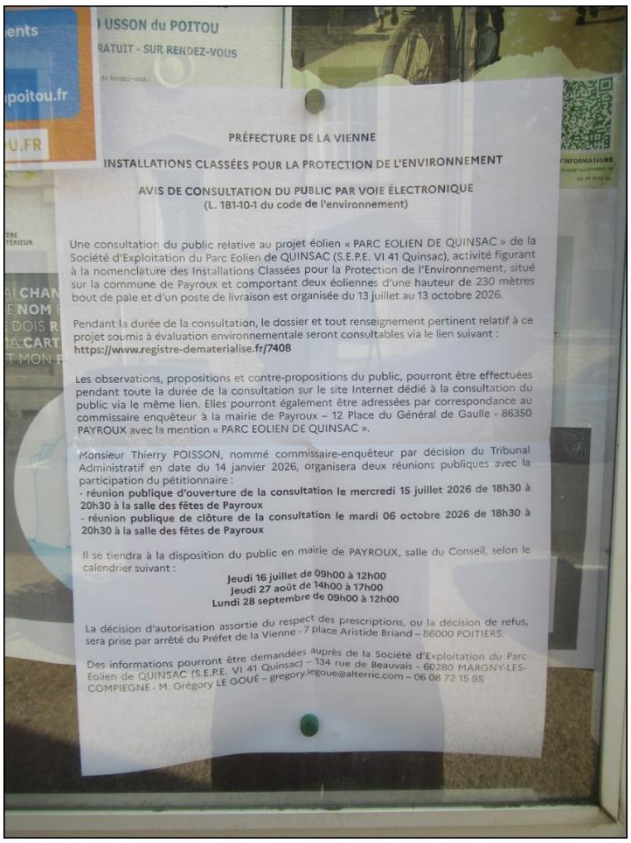

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

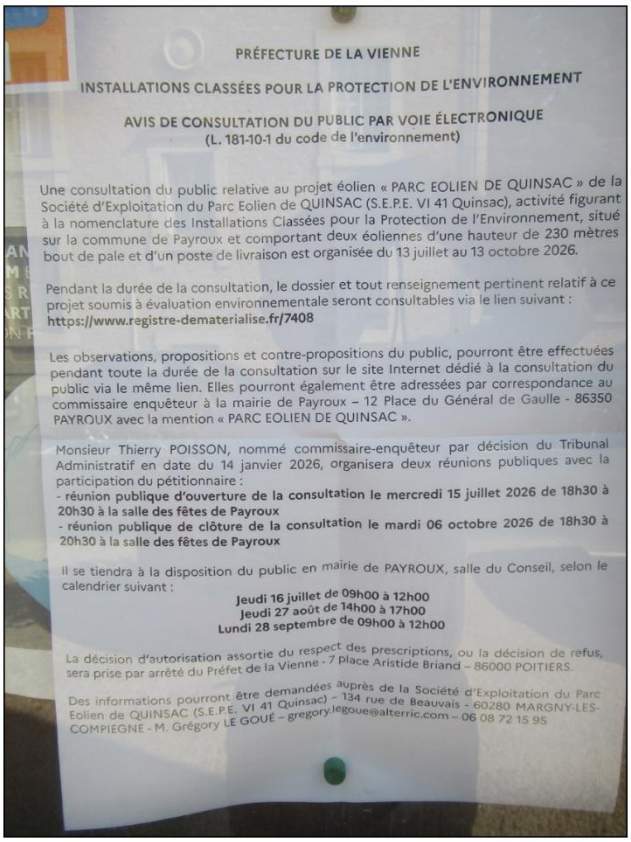

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)

Aurik

Mairie de CHATEAU GARNIER :





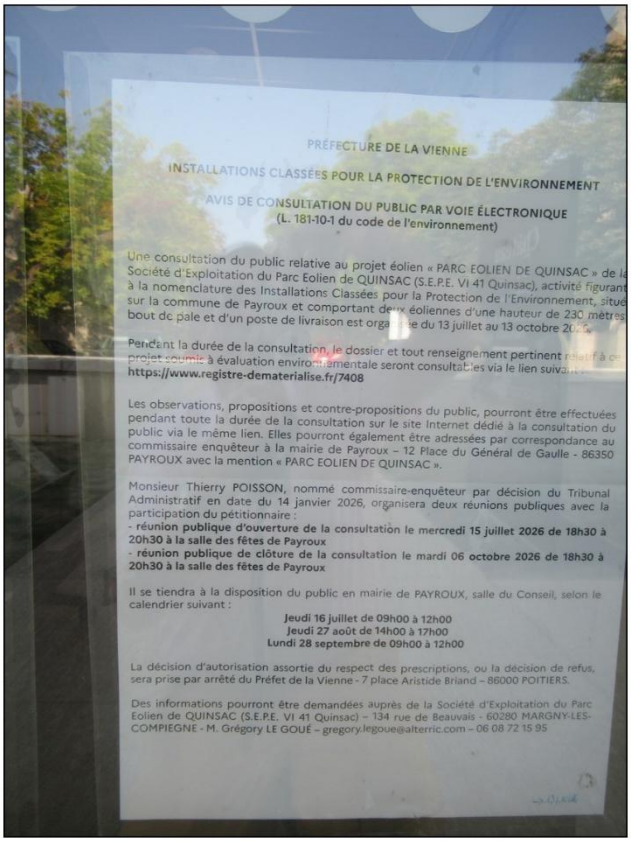

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, située sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant : **https://www.registre-dematerialise.fr/7408**

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

Mairie de JOUSSE :



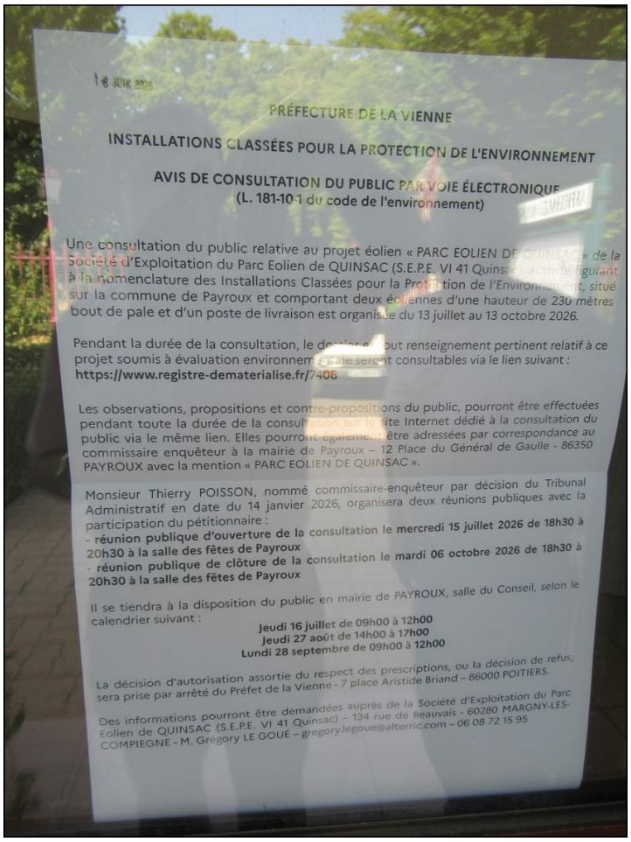

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUE – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de LA CHAPELLE BATON :





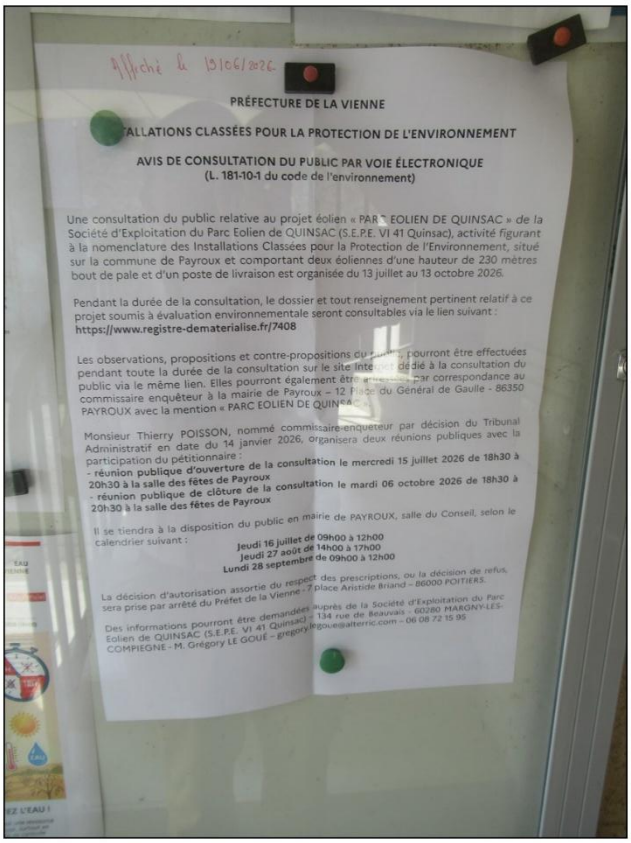

Affiché le 13/06/2026

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

TALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :
Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) - 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

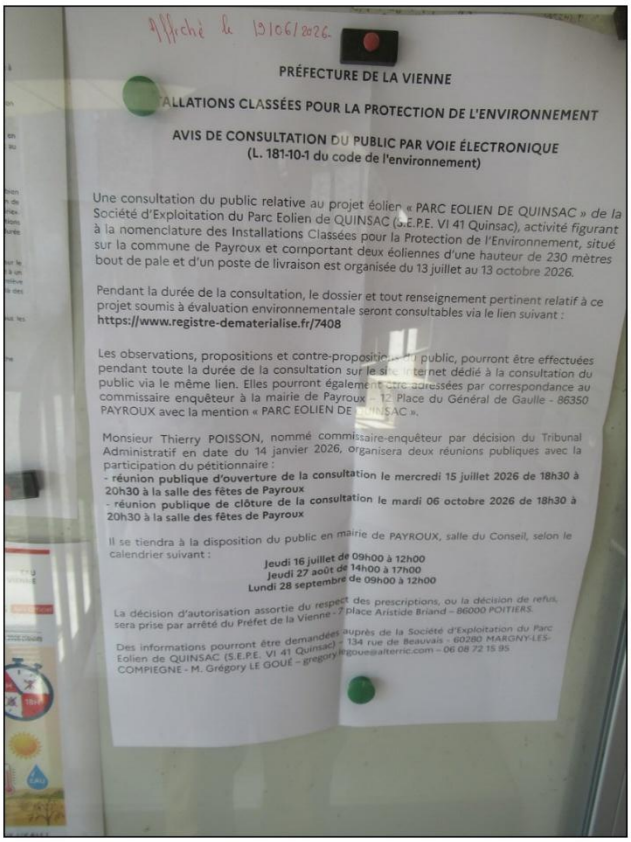

Affiché le 13/06/2026

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

TALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :
Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) - 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)

Aurik

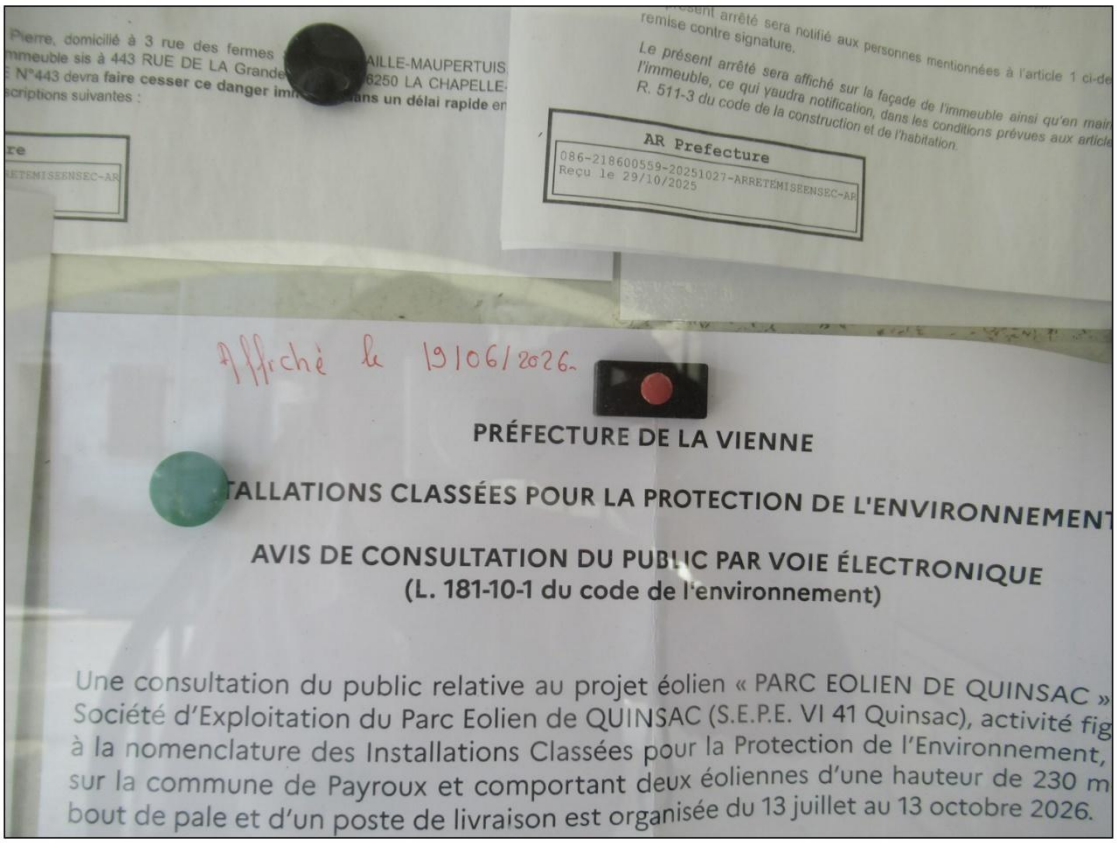
AR Prefecture
086-218600559-20251027-ARRETEMISEENSEC-AR
Reçu le 29/10/2025
Affiché le 19/06/2026
PRÉFECTURE DE LA VIENNE
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)
Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC »
Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité fig
à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,
sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 m
bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Mairie de MAUPREVOIR :





SELAS AURIK - POITIERS
VIENNE (86)
Aurik

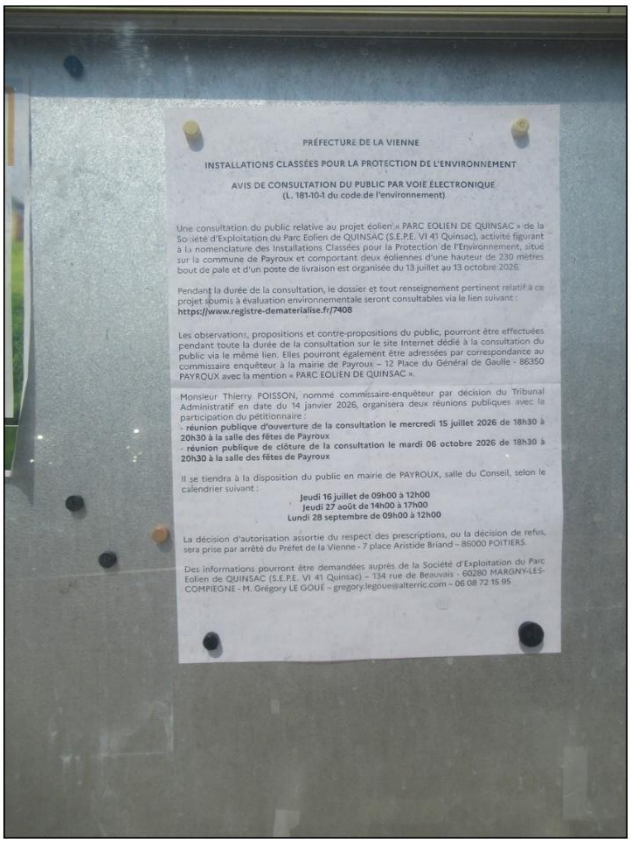

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUE – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Telles sont mes constatations, et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

coût du présent acte

Honoraires	330,00 €
IT	18,80 €
Hors taxe	348,80 €
Tva à 20%	69,76 €
TTC	418,56 €

Jérôme BREUIL Commissaire de Justice



Aurik
Plus d'un corps à votre arc.
Commissaires de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX
30 rue du Commerce 86400 CIVRAY
31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 41 10 16
poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT
31 rue Renaudot 86200 LOUDUN
35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél : 05 49 21 02 72
chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT
ENQUETE PUBLIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le TREIZE JUILLET

A la requête de :
SEPE VI41 QUINSAC dont le siège social est 134 rue de Beauvais 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, **Alexis HUART**, Clerc habilité aux constats au sein de la **SELAS AURIK**, Société titulaire d'un Office sis à POITIERS (86003) 12-14 Boulevard du Grand Cerf, soussigné,

Me suis transporté ce jour Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX, D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008) ainsi qu'aux mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars, de Mauprévoir et de La Chapelle-Bâton, communes situées dans la Vienne (86).

Afin de constater l'affichage d'un avis de consultation du public dans le cadre de l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Déférant à cette demande, j'ai procédé aux constatations suivantes

CONSTATATIONS

Ce jour, je me suis transporté aux lieux d'affichage des panneaux informant de l'enquête publique situés Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX ainsi que D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008).

Là étant, à chacun de ces emplacements, je constate l'apposition d'une affiche jaune de format A2.

Elle comporte l'entête « PREFECTURE DE LA VIENNE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » et le titre « AVIS DE CONSULATATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (L. 181-10-1 du code de l'environnement » en lettres majuscules d'imprimerie noires sur fond jaune, de 2 cm de hauteur concernant l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Cette enquête est engagée au titre de l'article L 181-10-1 du code de l'environnement et est organisée du 13 juillet 2026 au 13 octobre 2026.

Il y est précisé que Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026 organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire à la salle des fêtes de Payroux :

- une réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet de 18h30 à 20h30
- une réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30
-

A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par site d'affichage.

Panneau n°1 : Chez Navette 86350 PAYROUX





Panneau n°2 : D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008)





Je me suis alors transporté aux Mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars, de Mauprévoir et de La Chapelle-Bâton, communes situées dans la Vienne (86). Devant chacune de ces Mairies, je constate la présence de cette même affiche, sur fond blanc, clairement visible et lisible depuis la voie publique, apposée sur un panneau d'affichage vitré extérieur ou sur une huisserie vitrée.
A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par Mairie.

Mairie de Payroux :



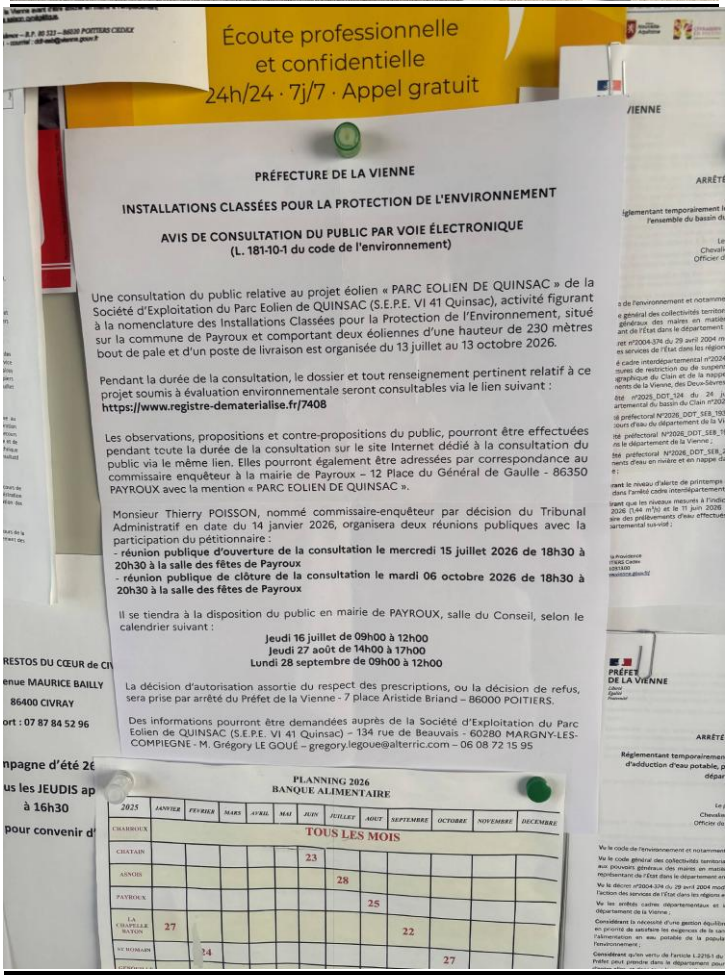

Mairie de Joussé :



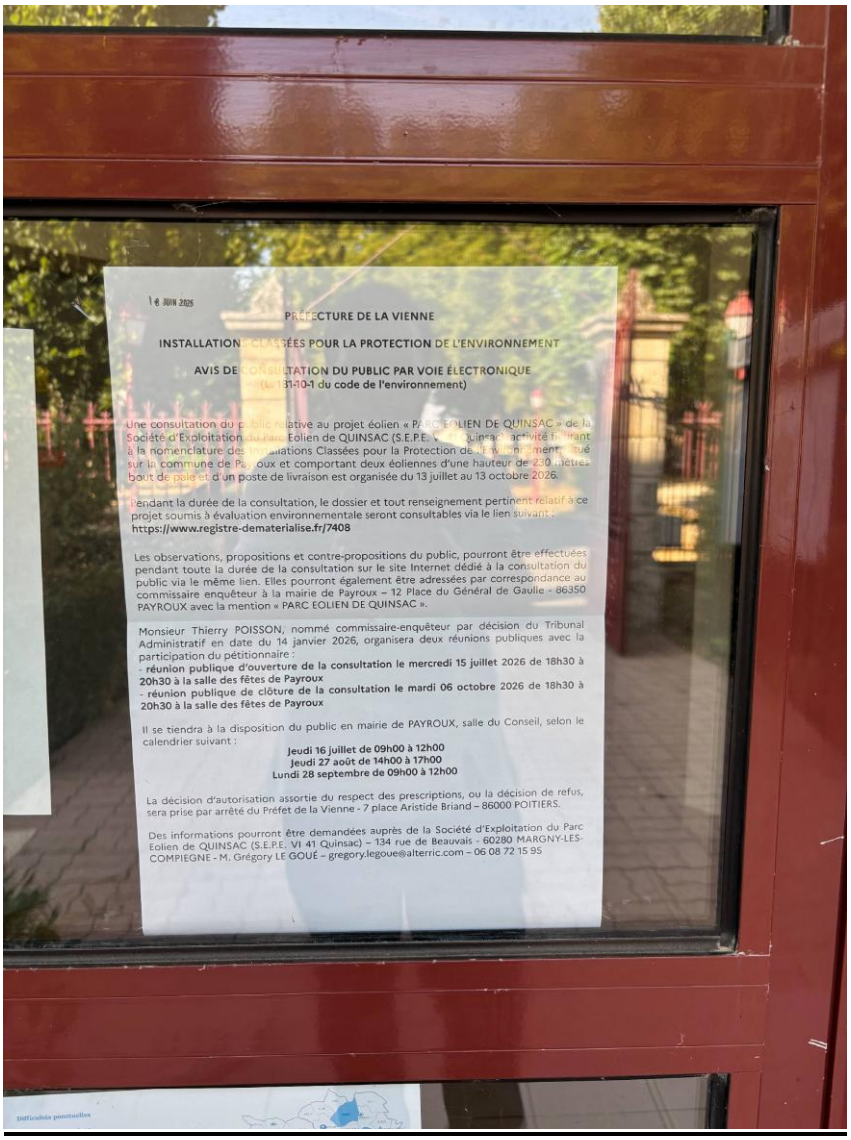

16 JUIN 2025

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement située sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet** 2026 de 18h30 à **20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre** 2026 de 18h30 à **20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Château Garnier :



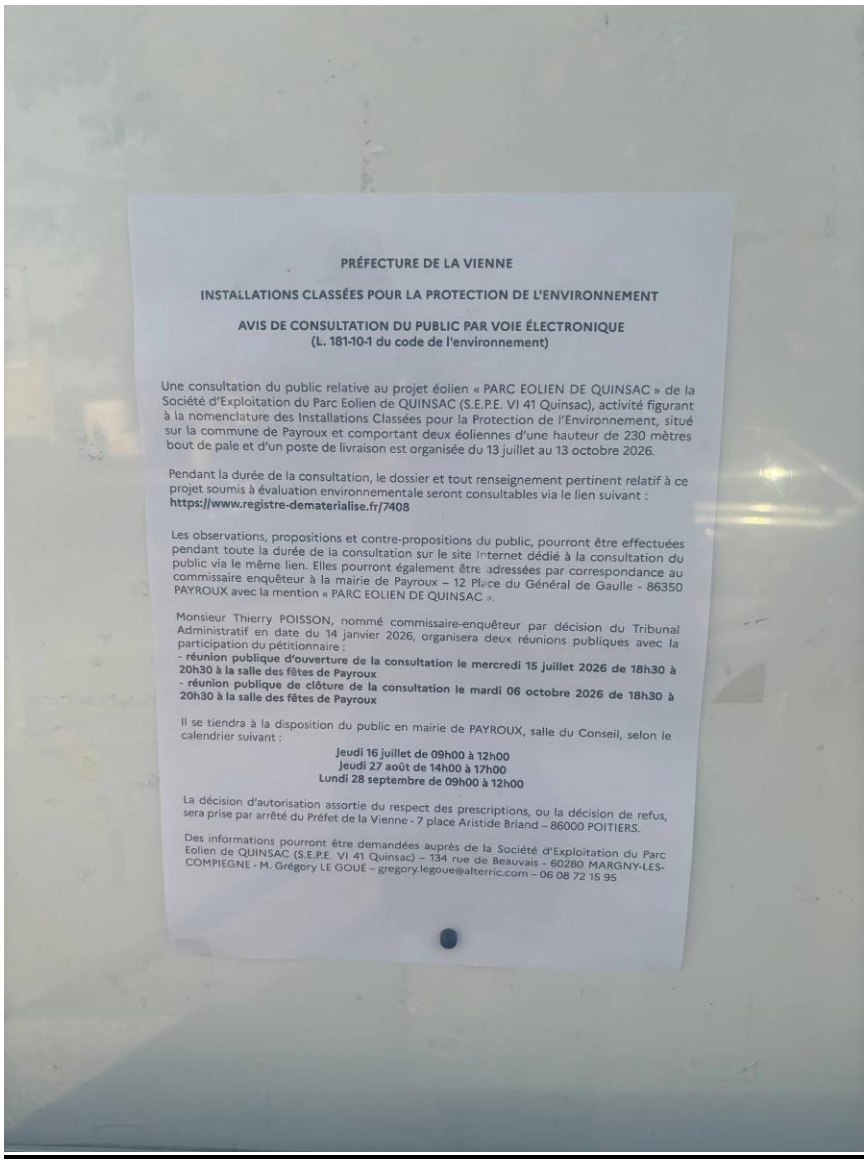

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Usson-du-Poitou :



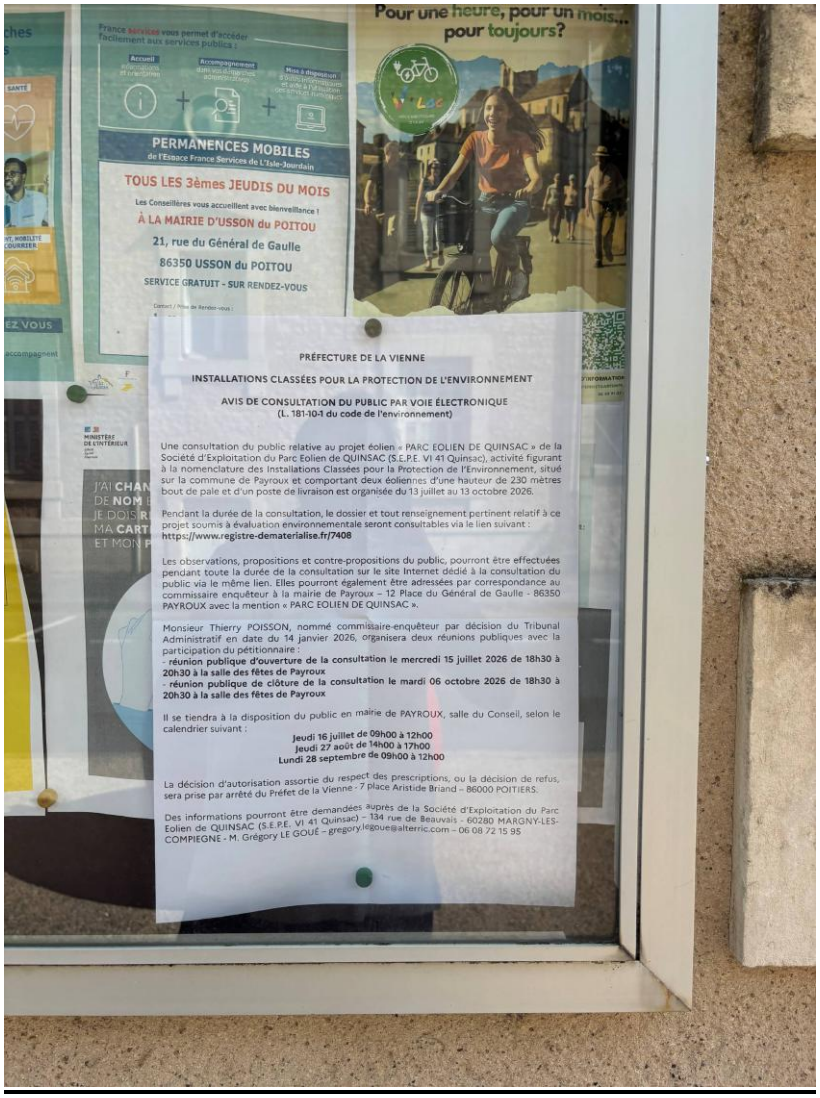

Mairie de Le Vigeant :



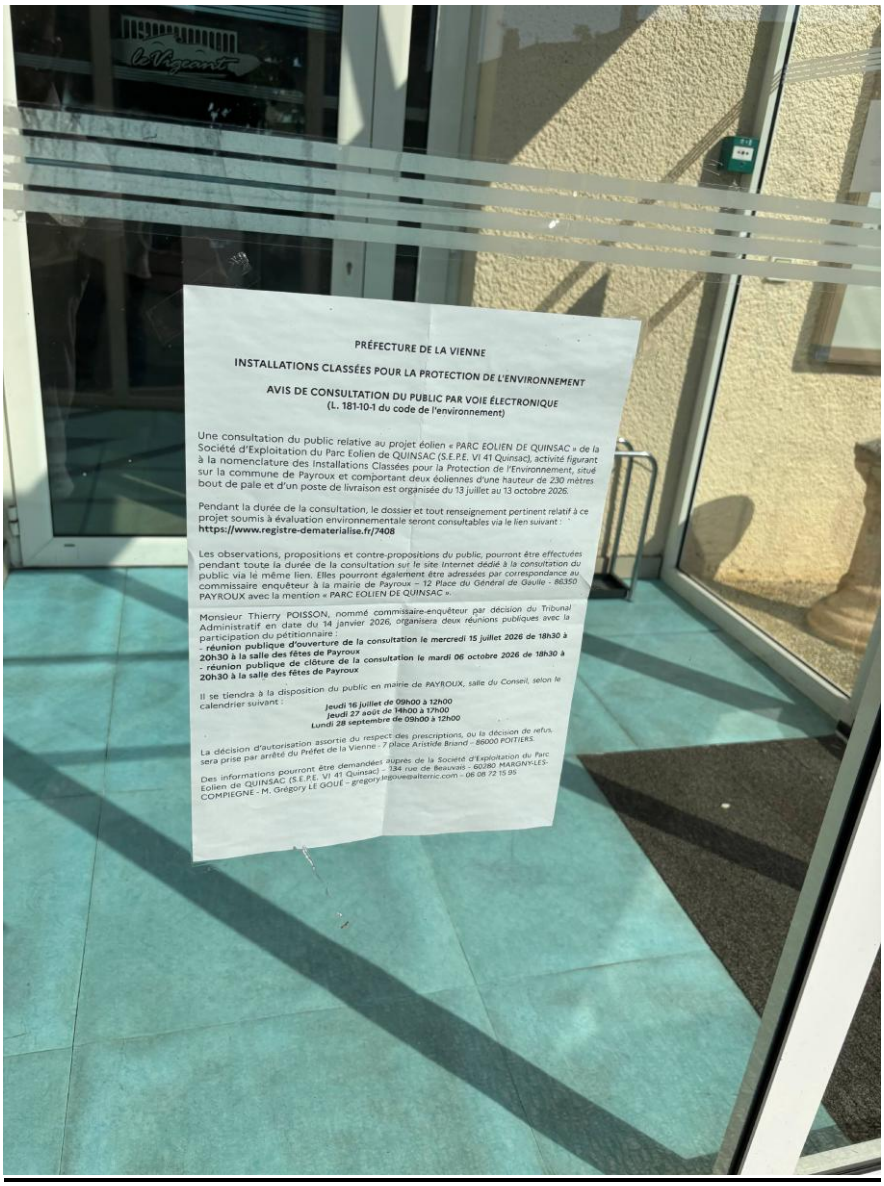

Mairie de Saint-Martin-l'Ars :



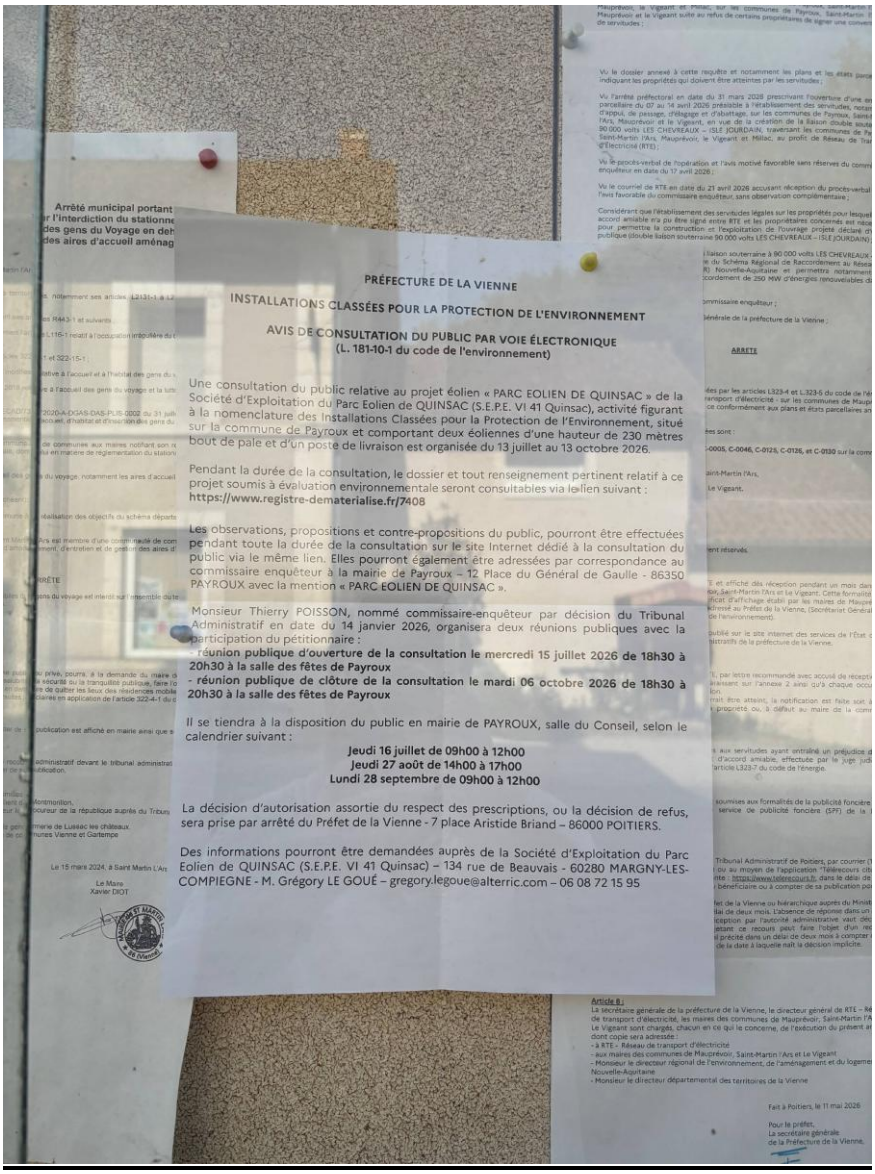

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Mauprévoir :



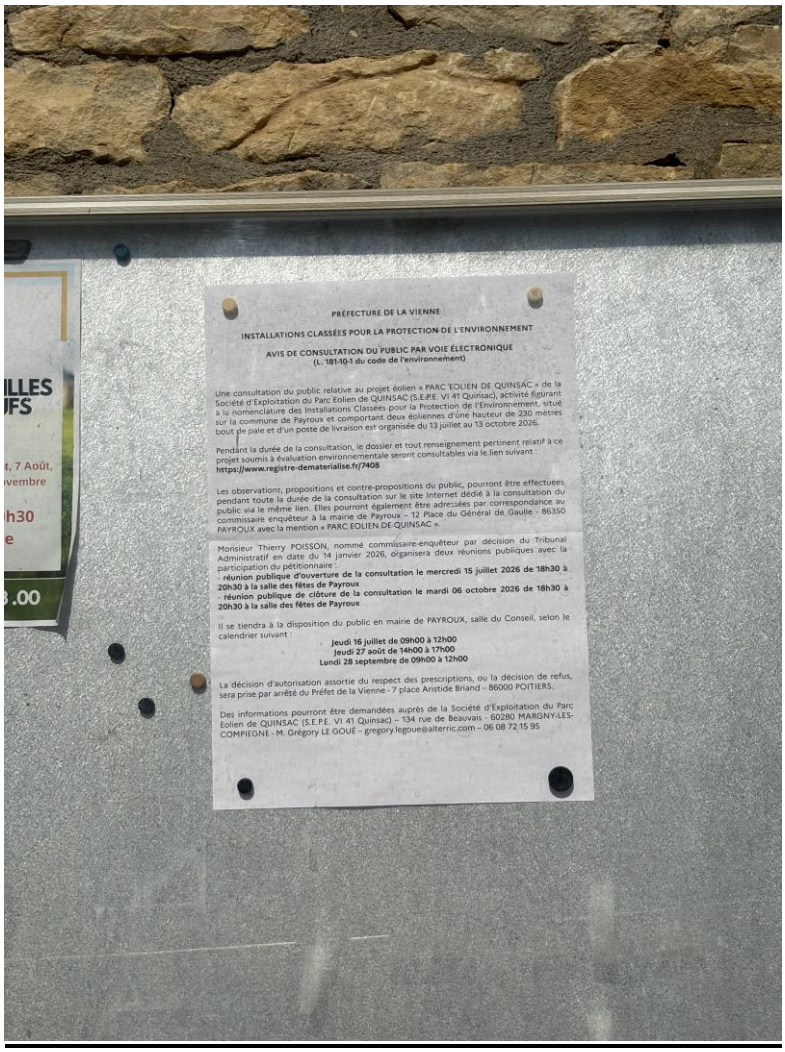

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUE – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de La Chapelle-Bâton :



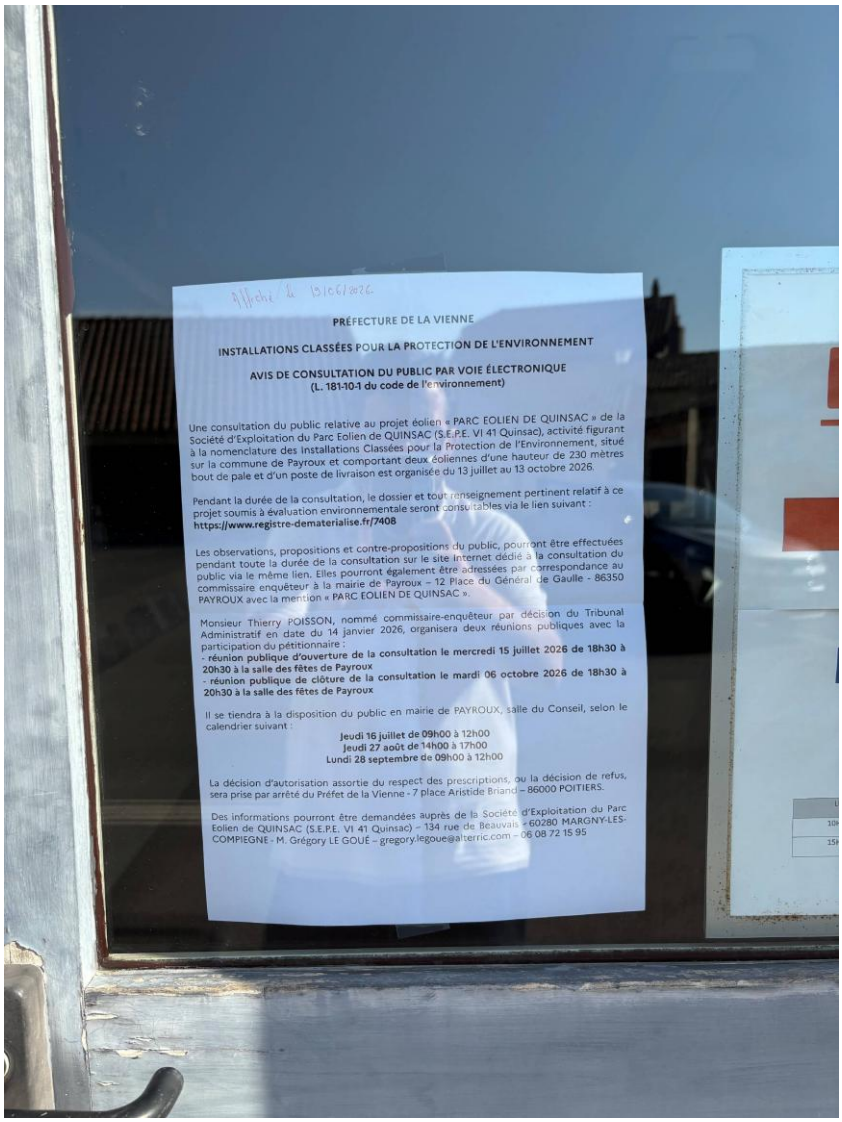

Affiché le 13/06/2026

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Telles sont mes constatations, et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Visa par Maitre BRUNET Yann des mentions relatives au constat en application de l'article 11 de l'ordonnance n°2016-728 du 2 juin 2016 relative au statut de commissaire de justice.

coût du présent acte

Emolument	330,00 €
Sct	18,80 €
Hors taxe	348,80 €
Tva à 20%	69,76 €
TTC	418,56 €

Alexis HUART
Clerc habilité aux constats



Yann BRUNET
Commissaire de Justice



Aurik
Plus d'un corps à votre arc.
Commissaires de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX
30 rue du Commerce 86400 CIVRAY
31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 41 10 16
poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT
31 rue Renaudot 86200 LOUDUN
35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél : 05 49 21 02 72
chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT
ENQUETE PUBLIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le DIX SEPT AOUT

A la requête de :
SEPE VI41 QUINSAC dont le siège social est 134 rue de Beauvais 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, **Alexis HUART**, Clerc habilité aux constats au sein de la **SELAS AURIK**, Société titulaire d'un Office sis à POITIERS (86003) 12-14 Boulevard du Grand Cerf, soussigné,

Me suis transporté ce jour Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX, D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008) ainsi qu'aux mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars, de Mauprévoir et de La Chapelle-Bâton, communes situées dans la Vienne (86).

Afin de constater l'affichage d'un avis de consultation du public dans le cadre de l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Déférant à cette demande, j'ai procédé aux constatations suivantes

CONSTATATIONS

Ce jour, je me suis transporté aux lieux d'affichage des panneaux informant de l'enquête publique situés Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX ainsi que D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008).

Là étant, à chacun de ces emplacements, je constate l'apposition d'une affiche jaune de format A2.

Elle comporte l'entête « PREFECTURE DE LA VIENNE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » et le titre « AVIS DE CONSULATATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (L. 181-10-1 du code de l'environnement » en lettres majuscules d'imprimerie noires sur fond jaune, de 2 cm de hauteur concernant l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Cette enquête est engagée au titre de l'article L 181-10-1 du code de l'environnement et est organisée du 13 juillet 2026 au 13 octobre 2026.

Il y est précisé que Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026 organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire à la salle des fêtes de Payroux :

- une réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet de 18h30 à 20h30
- une réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30
-

A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par site d'affichage.

Panneau n°1 : Chez Navette 86350 PAYROUX





Panneau n°2 : D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008)





Je me suis alors transporté aux Mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars, de Mauprévoir et de La Chapelle-Bâton, communes situées dans la Vienne (86). Devant chacune de ces Mairies, je constate la présence de cette même affiche, sur fond blanc, clairement visible et lisible depuis la voie publique, apposée sur un panneau d'affichage vitré extérieur ou sur une huisserie vitrée.
A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par Mairie.

Mairie de Payroux :



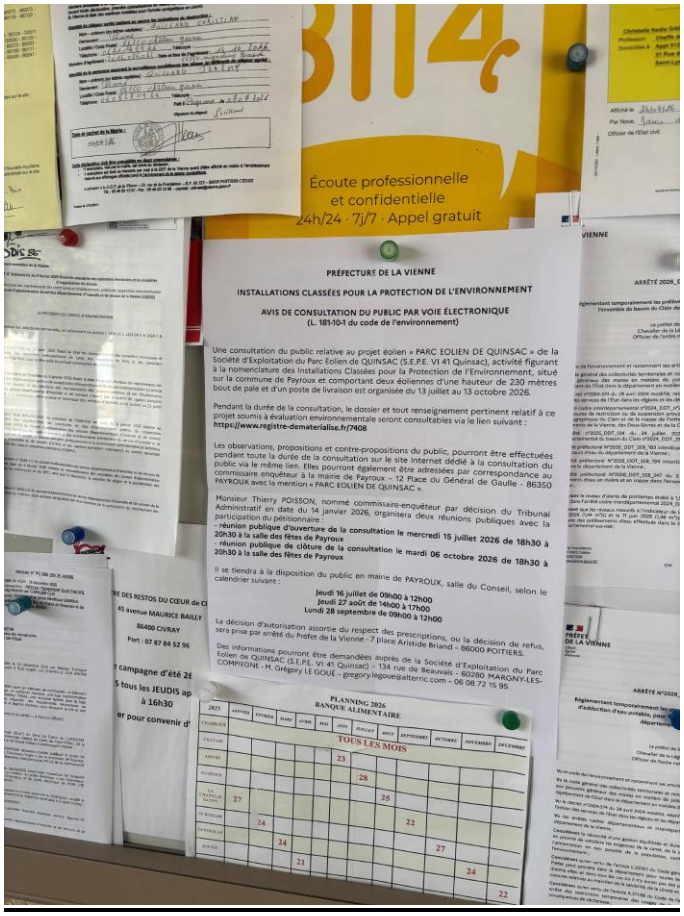

Mairie de Joussé :



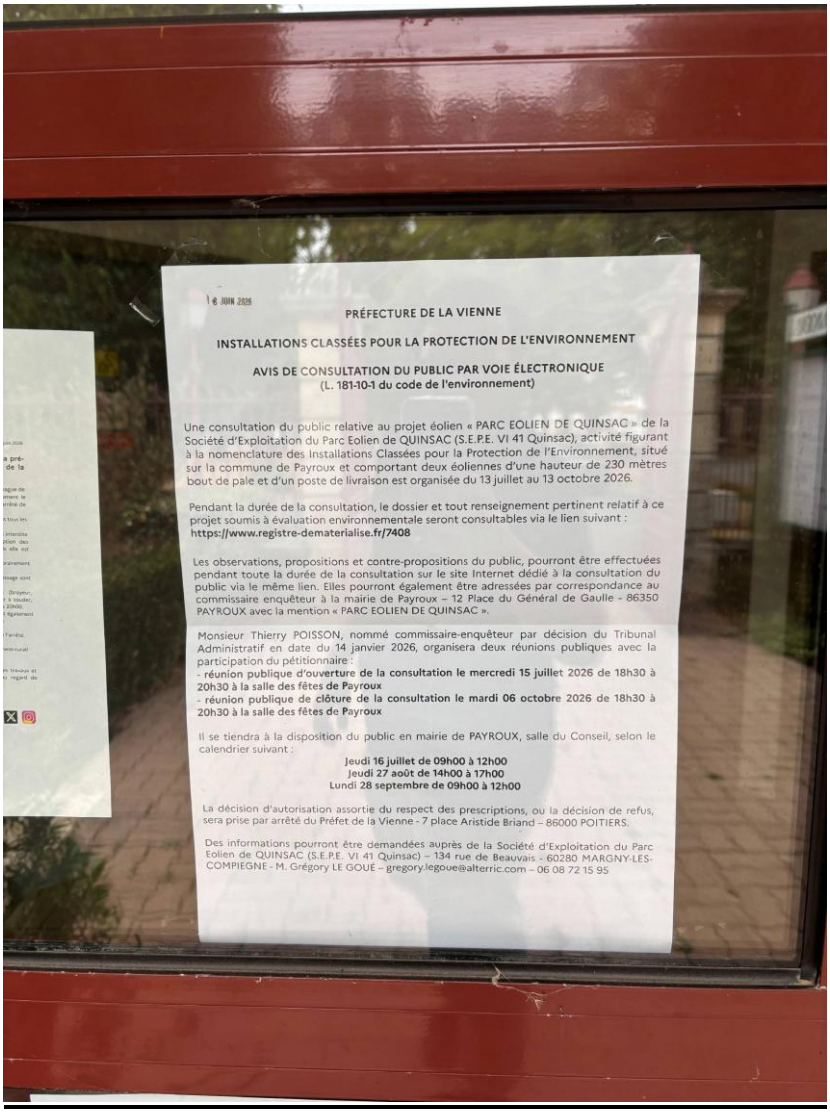

16 JUIN 2026

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet** 2026 de 18h30 à **20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre** 2026 de 18h30 à **20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Château Garnier :



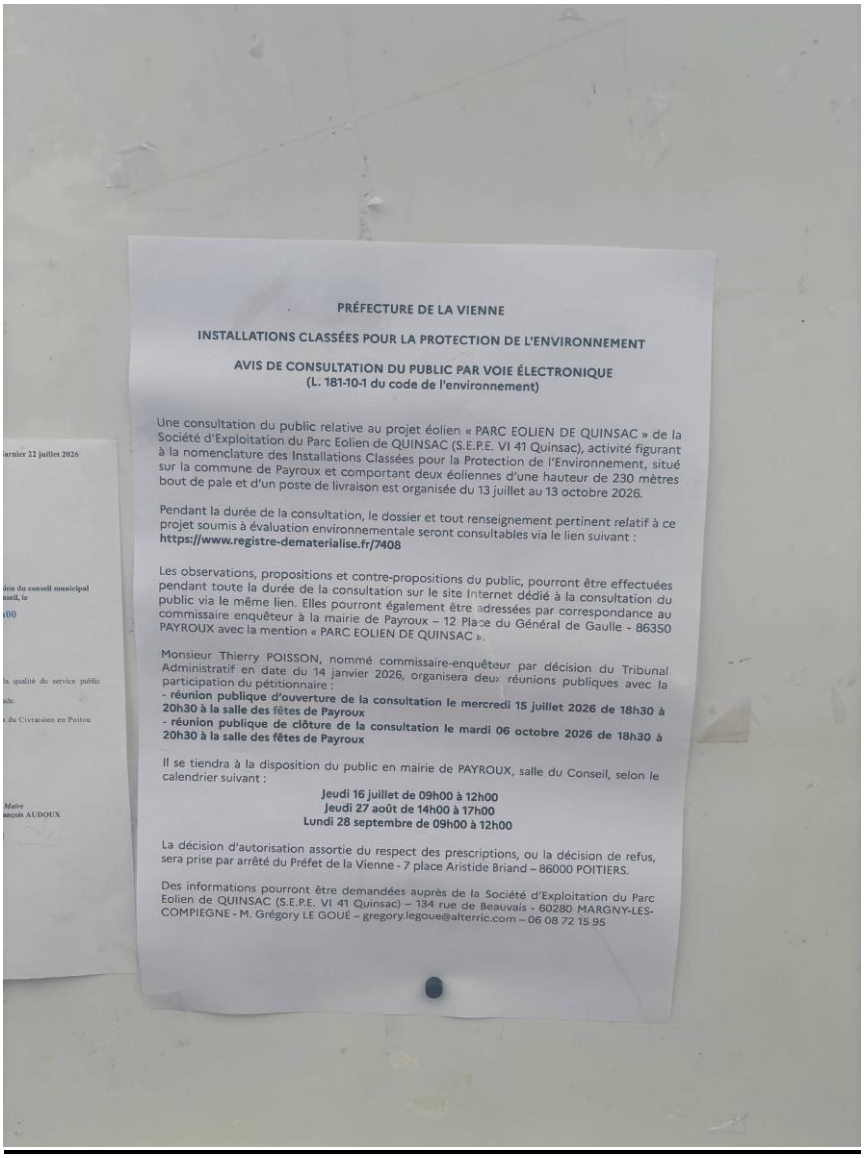

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Usson-du-Poitou :



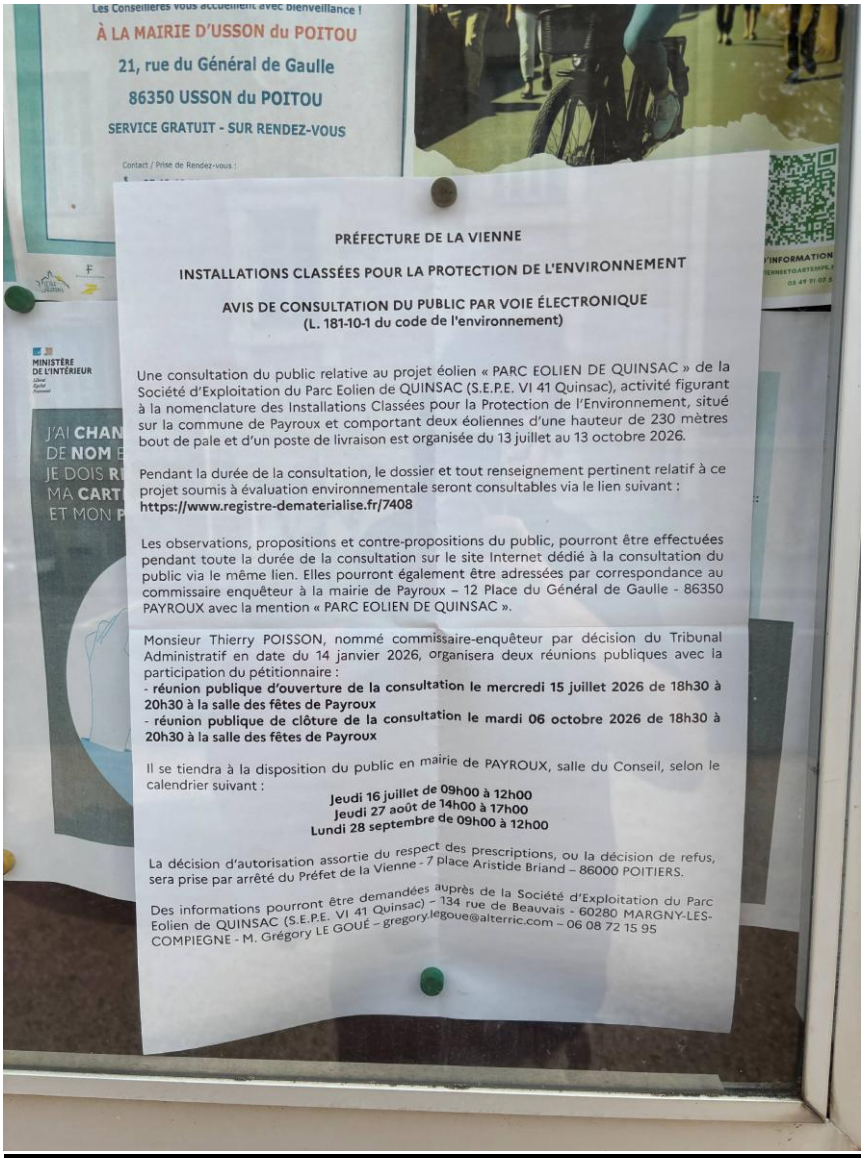

Mairie de Le Vigeant :



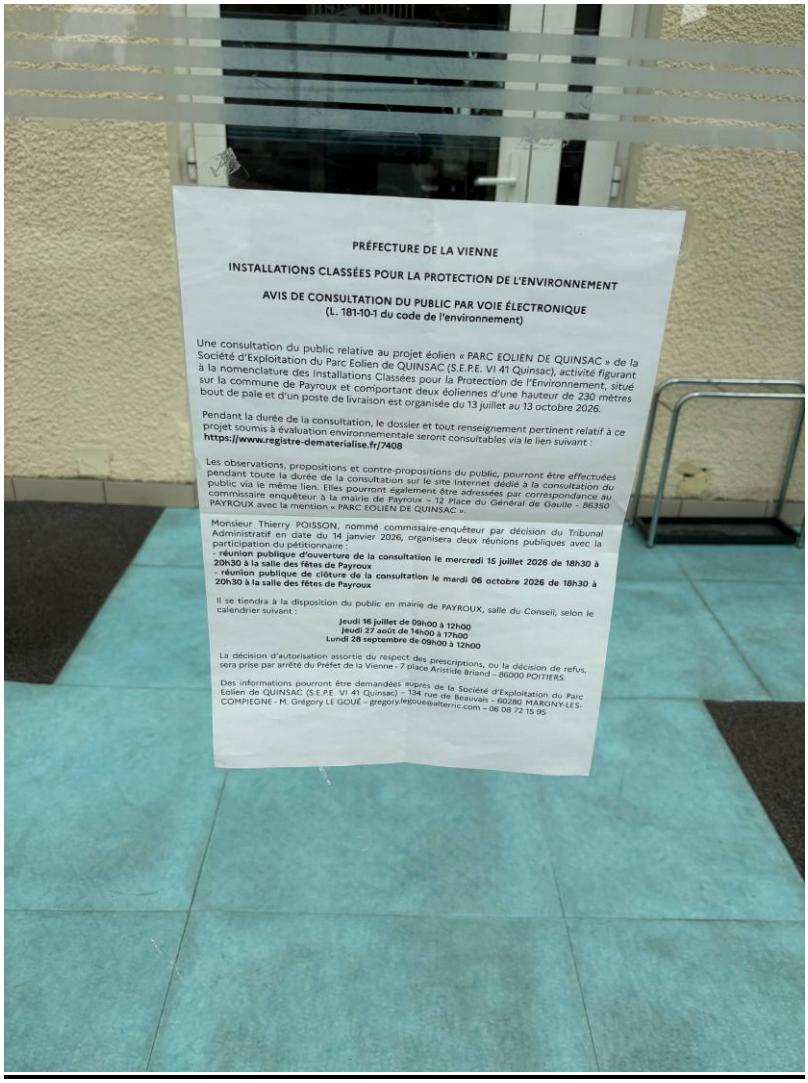

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux « 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@altaltherric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Saint-Martin-l'Ars :



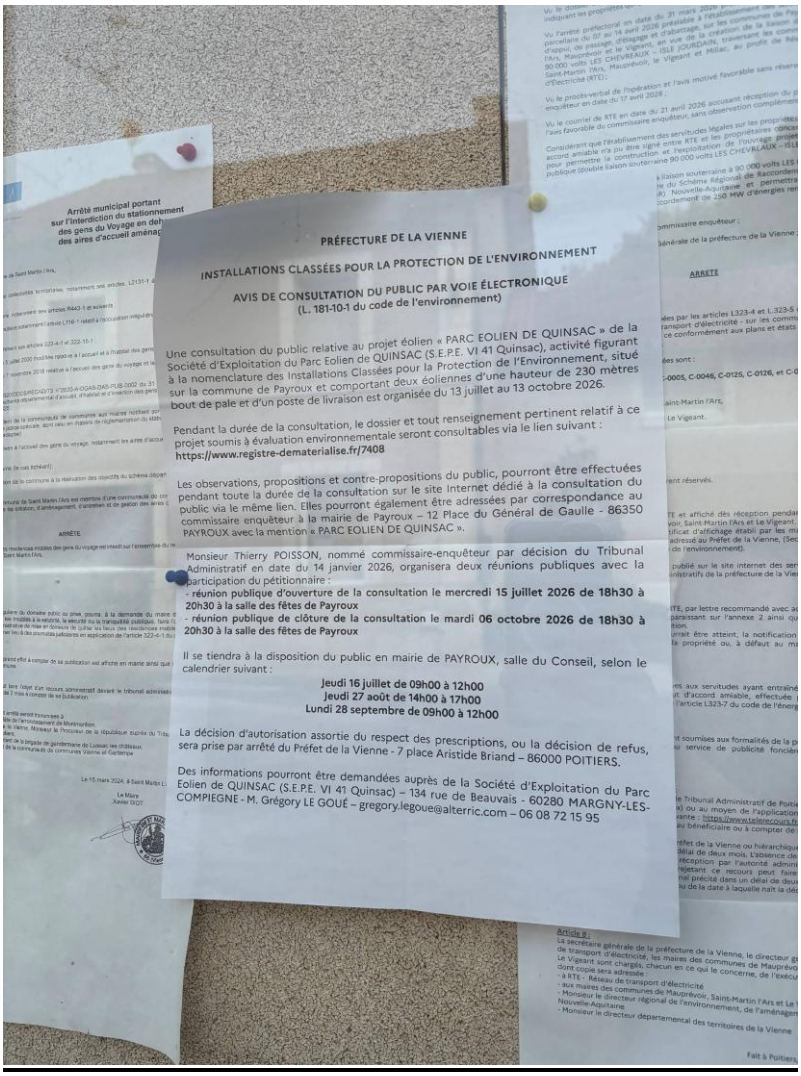

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUE – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Mauprévoir :



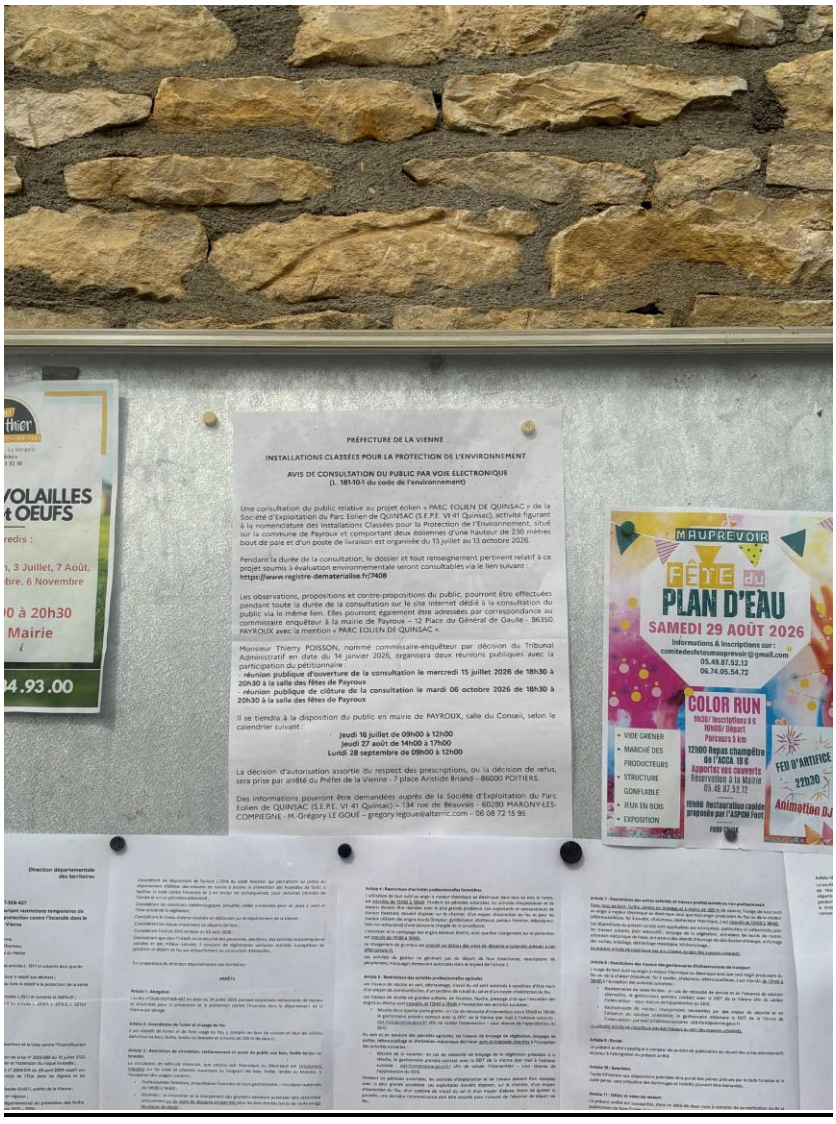

Mairie de La Chapelle-Bâton :



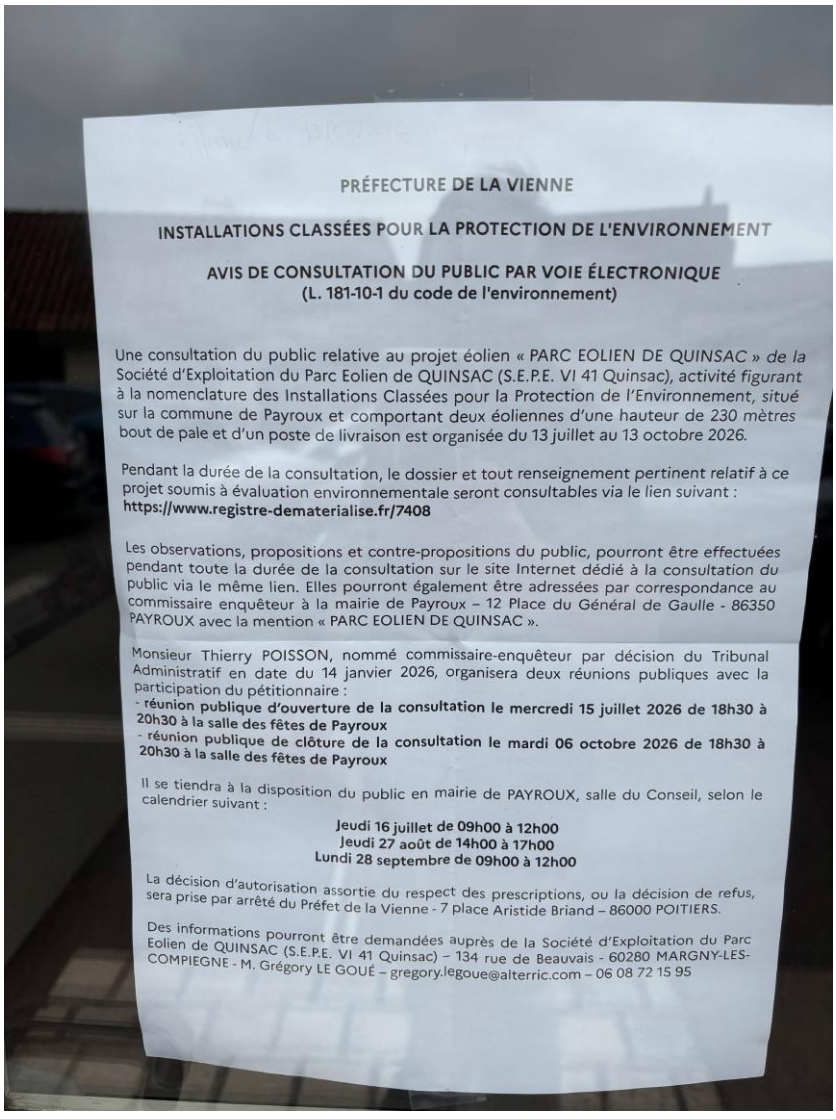

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Telles sont mes constatations, et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Visa par Maitre BRUNET Yann des mentions relatives au constat en application de l'article 11 de l'ordonnance n°2016-728 du 2 juin 2016 relative au statut de commissaire de justice.

coût du présent acte

Emolument	330,00 €
Sct	18,80 €
Hors taxe	348,80 €
Tva à 20%	69,76 €
TTC	418,56 €

Alexis HUART
Clerc habilité aux constats



Yann BRUNET
Commissaire de Justice



Aurik
Plus d'un corps à votre arc.
Commissaires de justice associés

12/14, blvd du Grand Cerf 86003 POITIERS CEDEX
30 rue du Commerce 86400 CIVRAY
31 bis rue du Marché 86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 41 10 16
poitiers@aurik.fr

111 av. Maréchal Leclerc 86100 CHATELLERAULT
31 rue Renaudot 86200 LOUDUN
35 rue Edgar Quinet 86170 NEUVILLE DE POITOU
Tél : 05 49 21 02 72
chatel@aurik.fr

Consulter notre site internet : www.aurik.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT
ENQUETE PUBLIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le TREIZE OCTOBRE

A la requête de :
SEPE VI41 QUINSAC dont le siège social est 134 rue de Beauvais 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, **Alexis HUART**, Clerc habilité aux constats au sein de la **SELAS AURIK**, Société titulaire d'un Office sis à POITIERS (86003) 12-14 Boulevard du Grand Cerf, soussigné,

Me suis transporté ce jour Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX, D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008) ainsi qu'aux mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars, et de Mauprévoir, communes situées dans la Vienne (86).

Afin de constater l'affichage d'un avis de consultation du public dans le cadre de l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Déférant à cette demande, j'ai procédé aux constatations suivantes

CONSTATATIONS

Ce jour, je me suis transporté aux lieux d'affichage des panneaux informant de l'enquête publique situés Lieudit Chez Navette 86350 PAYROUX ainsi que D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008).

Là étant, à chacun de ces emplacements, je constate l'apposition d'une affiche jaune de format A2.

Elle comporte l'entête « PREFECTURE DE LA VIENNE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » et le titre « AVIS DE CONSULATATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (L. 181-10-1 du code de l'environnement » en lettres majuscules d'imprimerie noires sur fond jaune, de 2 cm de hauteur concernant l'ouverture d'une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC situé sur la Commune de PAYROUX (86350).

Cette enquête est engagée au titre de l'article L 181-10-1 du code de l'environnement et est organisée du 13 juillet 2026 au 13 octobre 2026.

Il y est précisé que Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026 organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire à la salle des fêtes de Payroux :

- une réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet de 18h30 à 20h30
- une réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30
-

A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par site d'affichage.

Panneau n°1 : Chez Navette 86350 PAYROUX





Panneau n°2 : D741 86350 SAINT MARTIN l'ARS (coordonnées GPS : 46.239607, 0.526008)





Je me suis alors transporté aux Mairies de Payroux, de Joussé, de Château Garnier, de Usson-du-Poitou, de Le Vigeant, de Saint-Martin-l'Ars et de Mauprévoir, communes situées dans la Vienne (86). Devant chacune de ces Mairies, je constate la présence de cette même affiche, sur fond blanc, clairement visible et lisible depuis la voie publique, apposée sur un panneau d'affichage vitré extérieur ou sur une huisserie vitrée.
A l'appui de ces constatations, j'insère ci-après deux clichés photographiques par Mairie.

Mairie de Payroux :

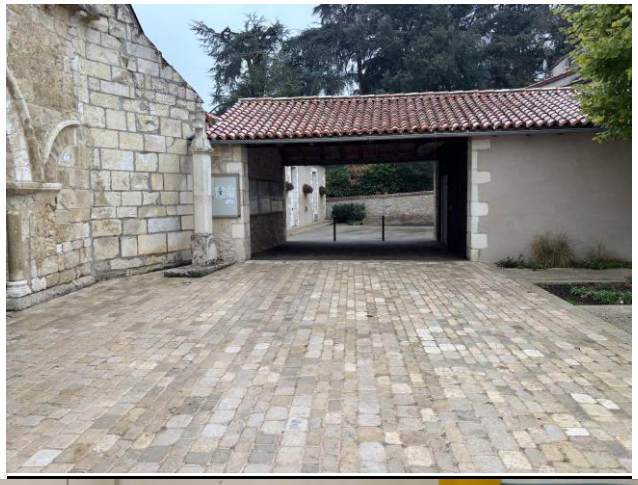

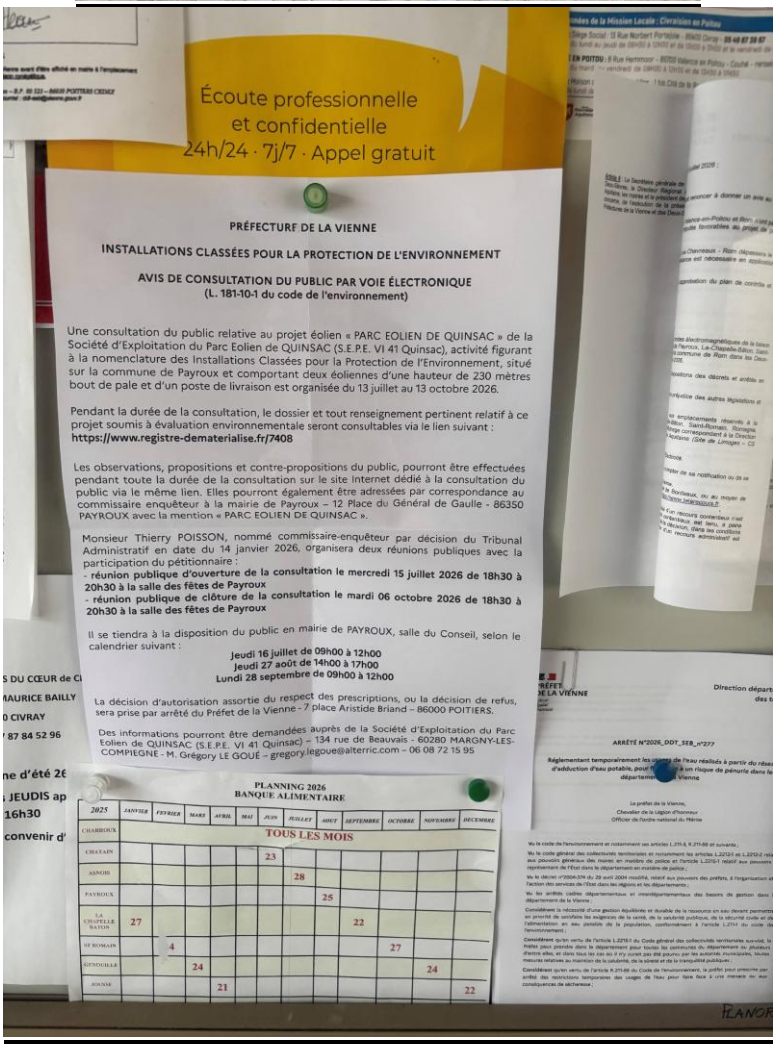

Mairie de Joussé :



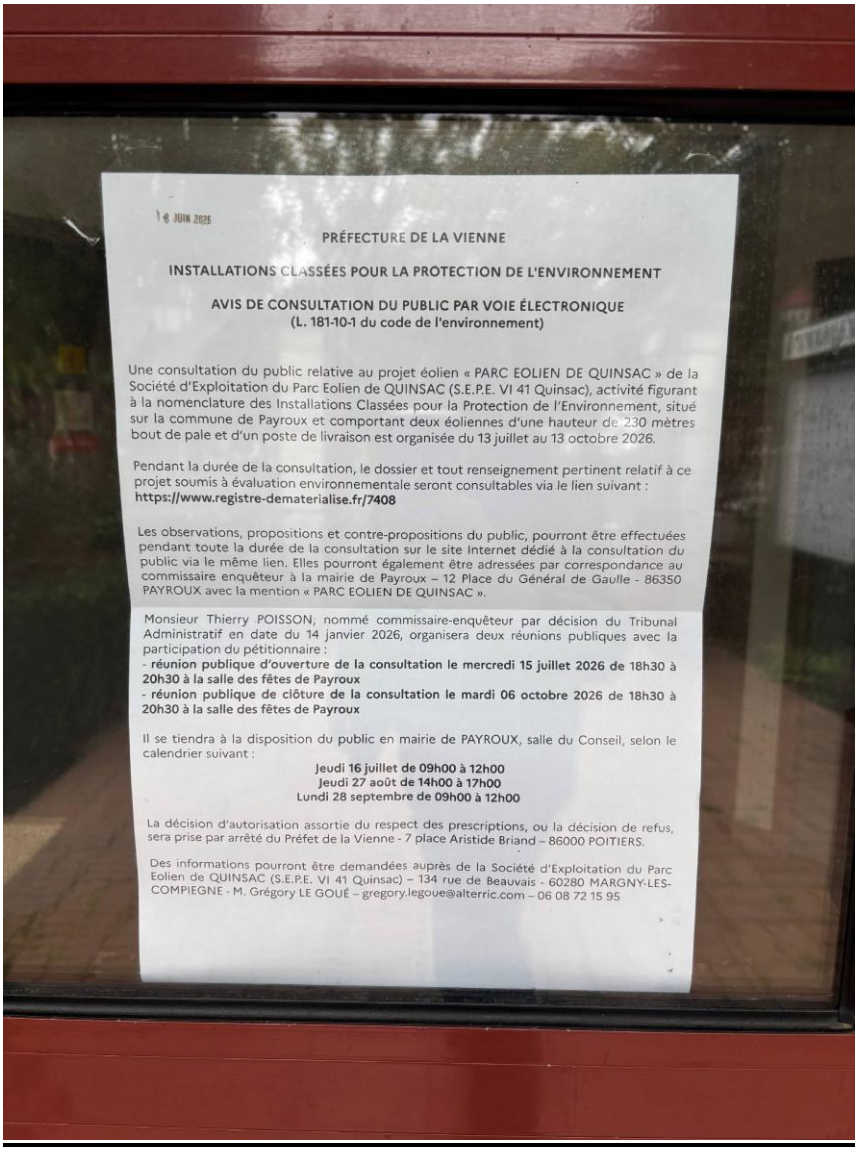

16 JUIN 2026

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Château Garnier :



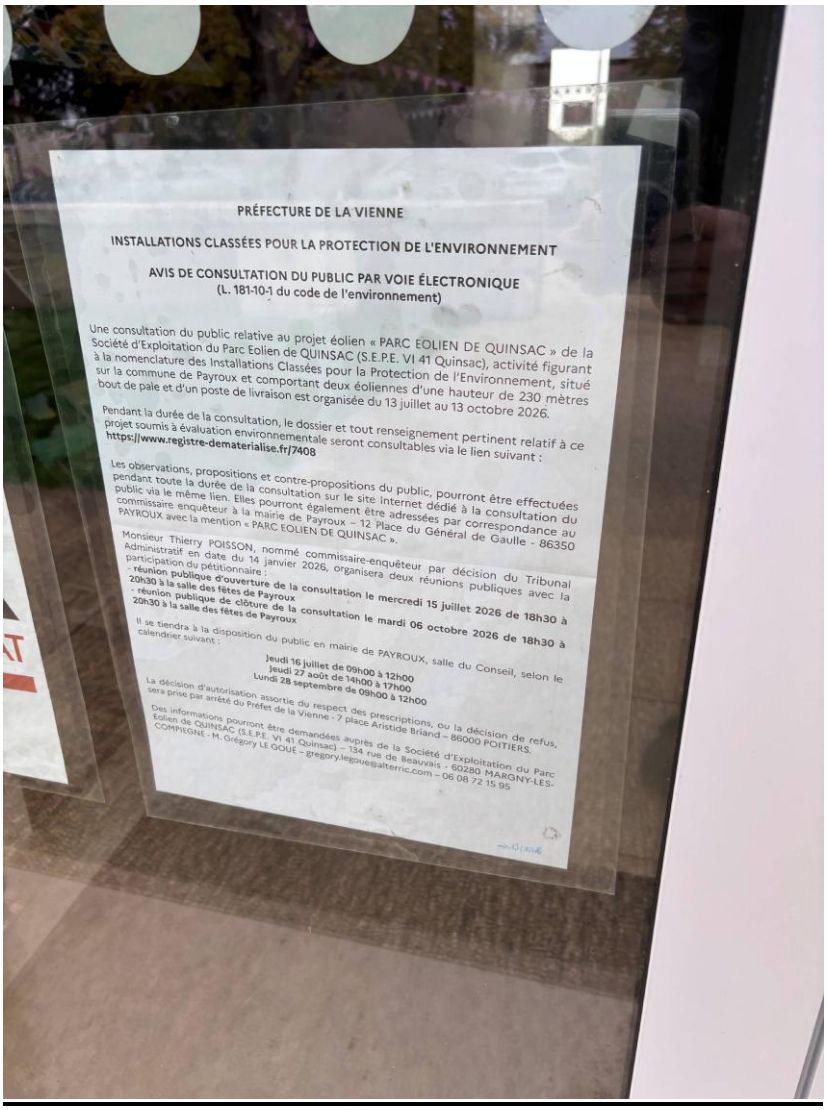

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation, assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUE – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Usson-du-Poitou :



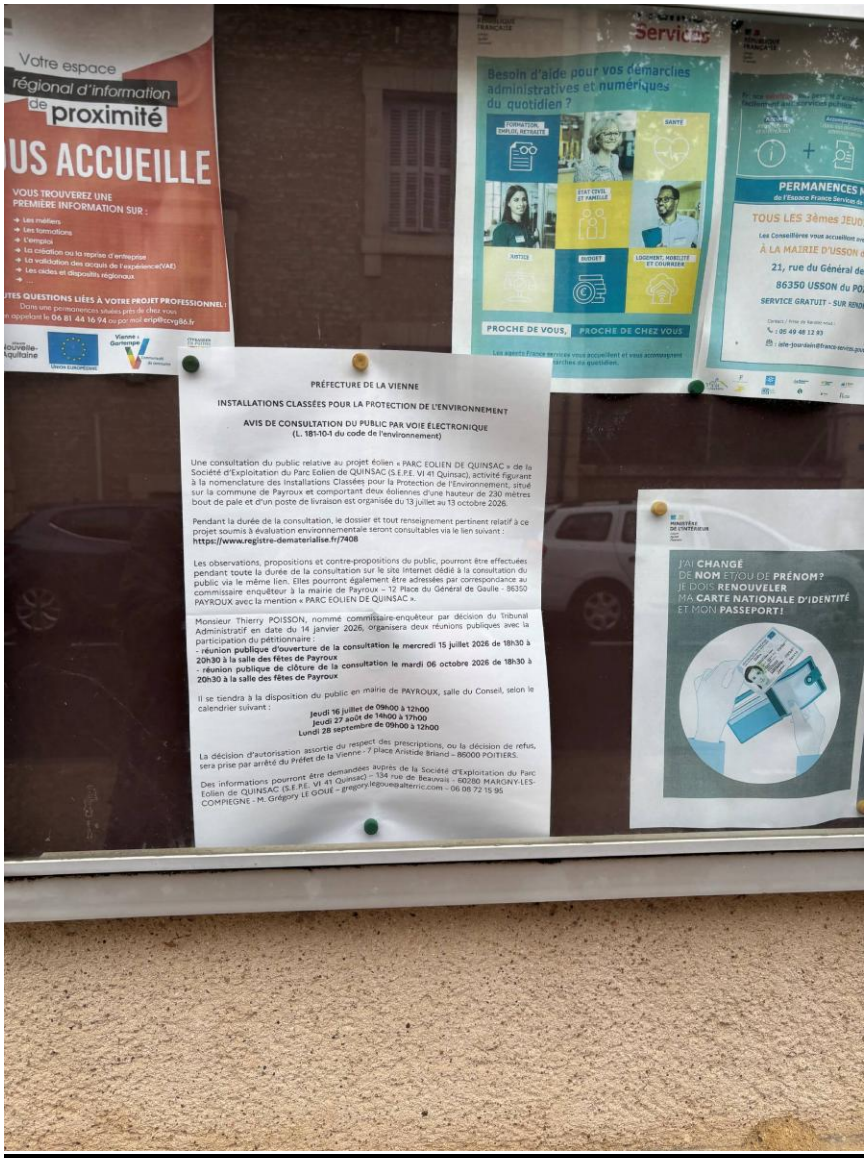

Mairie de Le Vigeant :



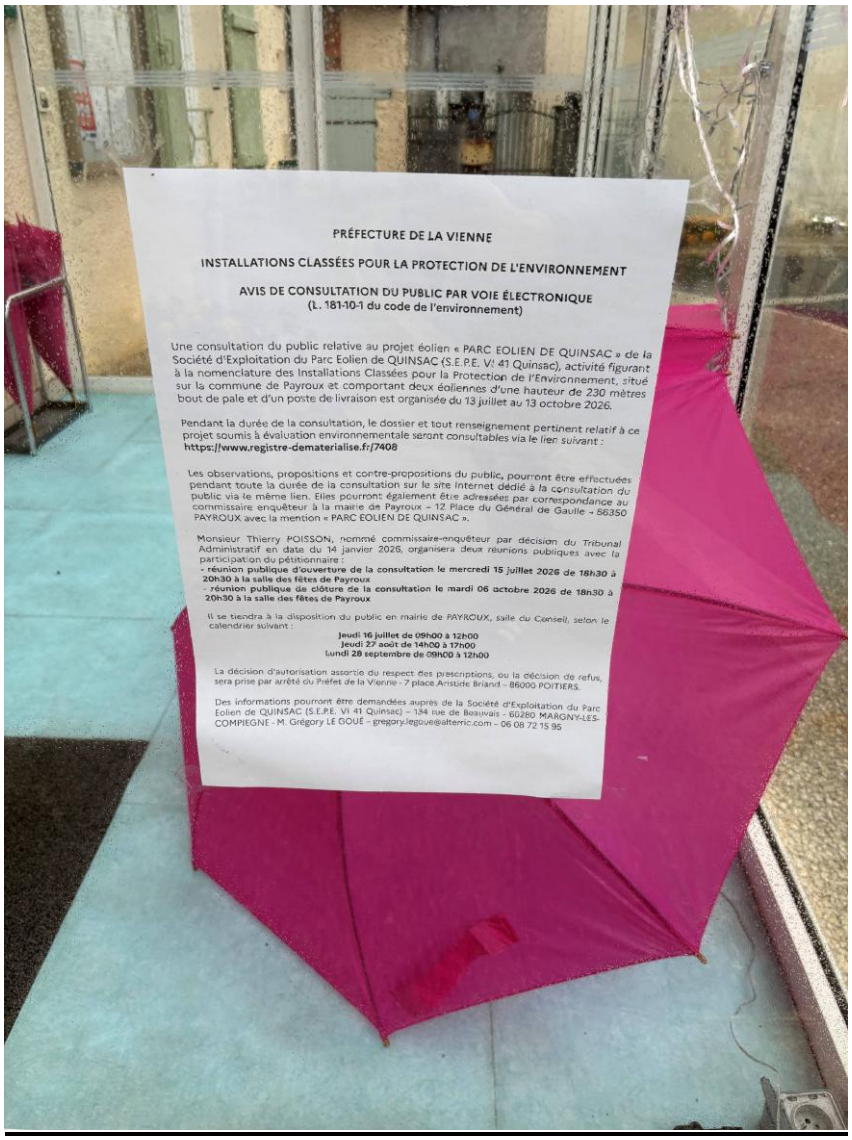

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand - 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ - gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Saint-Martin-l'Ars :



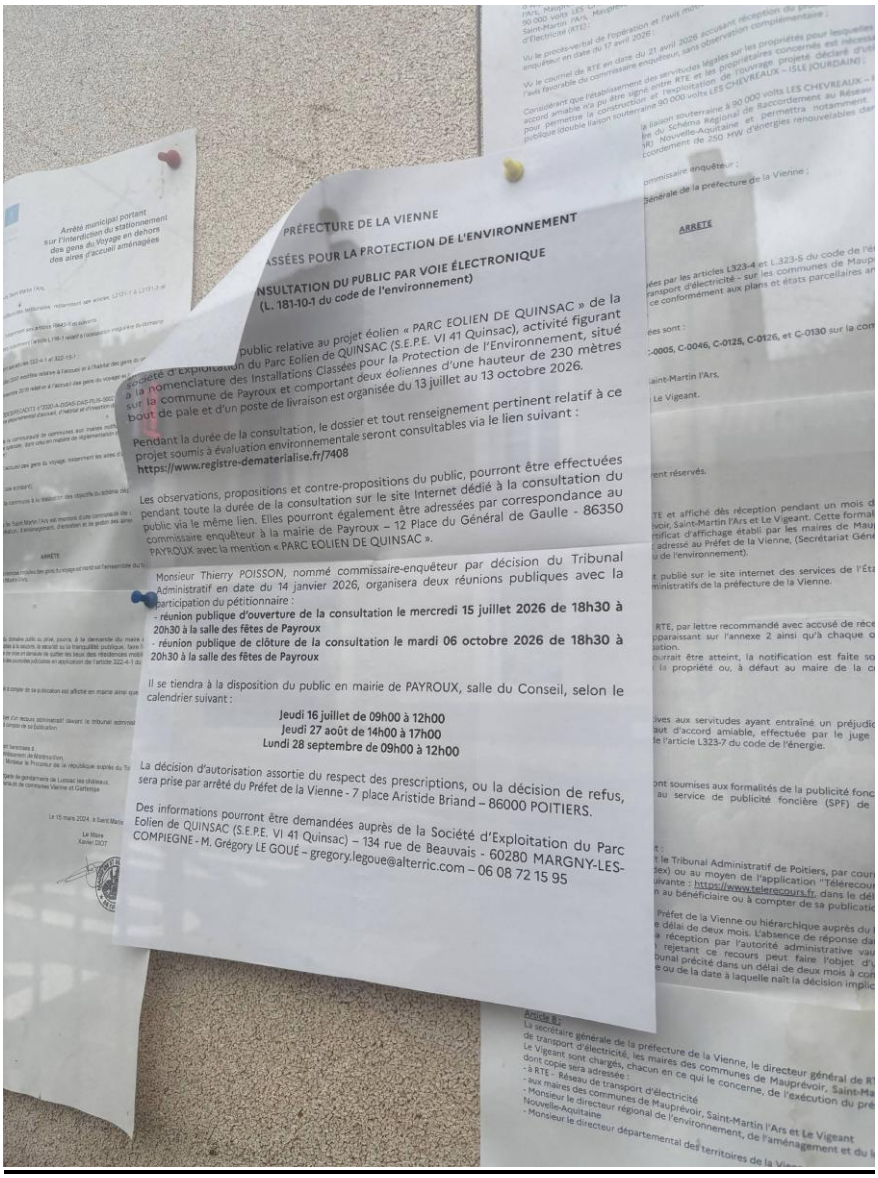

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

SSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la
du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant
à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé
sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres
bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :

- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Mairie de Mauprévoir :



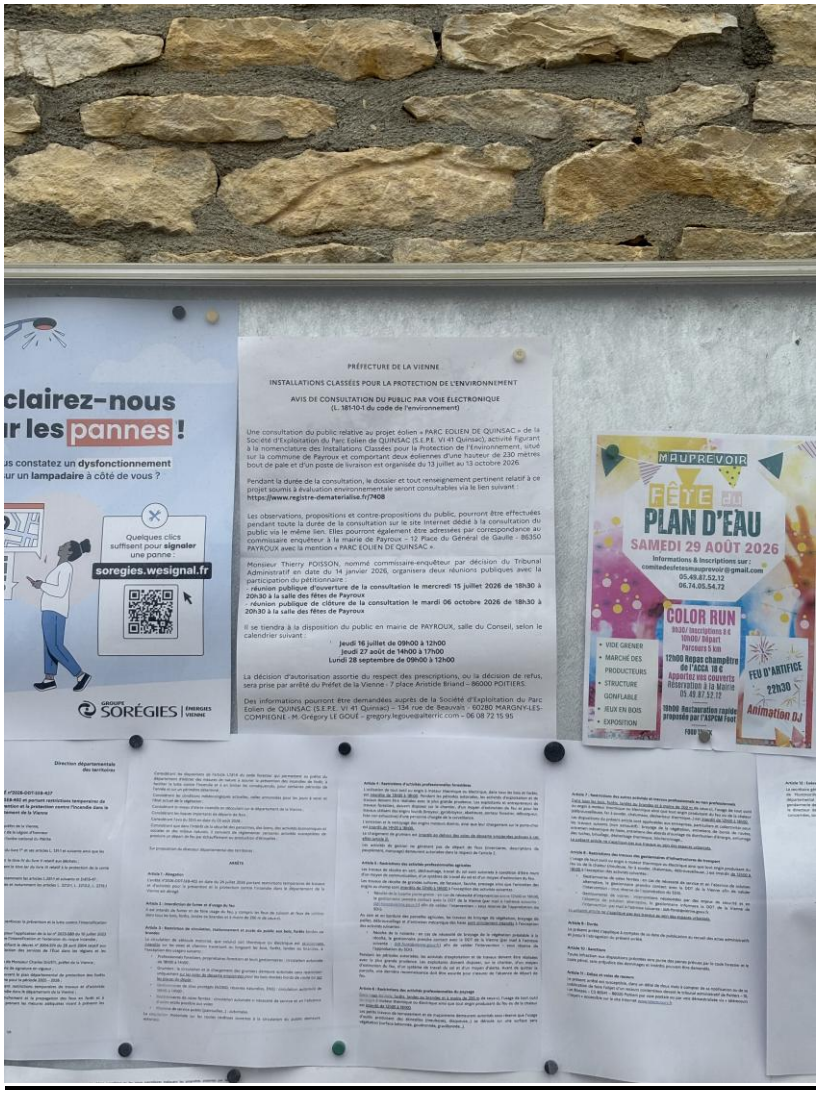

Telles sont mes constatations, et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Visa par Maitre BRUNET Yann des mentions relatives au constat en application de l'article 11 de l'ordonnance n°2016-728 du 2 juin 2016 relative au statut de commissaire de justice.

coût du présent acte

Emolument	330,00 €
Sct	18,80 €
Hors taxe	348,80 €
Tva à 20%	69,76 €
TTC	418,56 €

Alexis HUART
Clerc habilité aux constats

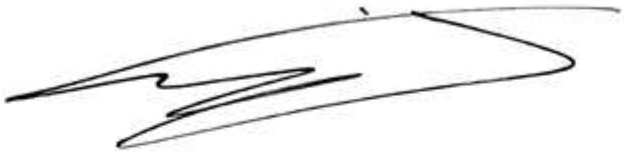

Yann BRUNET
Commissaire de Justice



MAIRIE DE LA CHAPELLE-BÂTON
2 Rue Capelle
86250 LA CHAPELLE-BÂTON
05.49.87.11.58
contact@lachapellebaton.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Michel MERCIER, Maire de La Chapelle-Bâton,

Atteste qu'il a procédé à l'affichage public à compter du 26 juin 2026 et jusqu'au 13 octobre 2026,

En Mairie,

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE – PARC EOLIEN DE QUINSAC (S.E.P.E VI41 QUINSAC).

Fait à La Chapelle-Bâton, le 14/10/2026

Pour faire valoir ce que de droit

Le Maire,

Jean-Michel MERCIER

VaDeMeCum
VALLET · DHERS · MALLIOPOULOS · CHOCHOY
COMMISSAIRES DE JUSTICE
EN HAUTS DE FRANCE

Office de MONTREUIL-SUR-MER : 11 Rue de la Licorne 62170 Montreuil sur Mer
Tél : 03.21.81.50.96 / mél : montreuil@vademecum-cdj.fr
Bureau Secondaire d'Hesdin : 15 Rue de Saint-Omer 62140 Hesdin
Office de CALAIS : 123 Boulevard Lafayette 62100 Calais
Office de SAINT VALERY SUR SOMME : 66 Rue Basse des Remparts – 80230 Saint Valéry sur Somme
Site Internet : www.vademecum-cdj.fr
Compétence Nationale en matière de Constat et de Recouvrement Amiable

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE PUBLICATION INTERNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-SIX JUIN

A la demande de :

LA SEPE VI41 QUINSAC, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 979 636 198, ayant siège social 134 rue de Beauvais à (60280) MARGNY-LES-COMPIEGNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Laquelle, par l'intermédiaire de Monsieur Philipp Holt, Responsable Pôle Etudes chez ALTERRIC FRANCE, expose :

Qu'afin de sauvegarder ses intérêts, la SEPE VI41 QUINSAC souhaite faire procéder à toutes constatations utiles quant à la publication en ligne des affichages de l'avis de consultation sur les deux liens suivants (site internet de la Préfecture et site internet de consultation) :

- https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique
- https://www.registre-dematerialise.fr/7408/

Qu’il me requiert à cet effet,

C’est pourquoi, déférant à cette réquisition, **Je, Maître CHOCHOY Morgan Commissaire de Justice associé, membre de la SELAS VADEMECUM, 11 rue de la Licorne à MONTREUIL SUR MER (62170), soussigné,** ai procédé ce jour en mon étude aux constatations suivantes :

Travaux préparatoires et informations techniques relatives à l'environnement informatique de constatation

Je certifie, préalablement à toute constatation, l'exactitude des informations ci-dessous, obtenues lors de la réalisation des travaux préparatoires qui sont décrits dans la norme AFNOR NF Z67-147.

J'utilise un ordinateur de type HP 260 G4 Desktop Mini PC qui fonctionne sous le système d'exploitation Microsoft Windows 11 Professionnel.

Deux écrans sont connectés, dont les résolutions respectives sont :1920x1080 (principal) et 1920x1080.

Mon ordinateur est protégé par l'antivirus Windows Defender. Le système indique qu'il est actuellement actif et que sa base de définitions est à jour.

J'utilise également le pare-feu Intégré à Windows afin de préserver mon système des éventuels accès malveillants.

Informations système

Les informations système relatives à mon ordinateur, obtenues depuis l'entrée « Système » du « Panneau de configuration », sont représentées sur la capture d'écran ci-dessous.

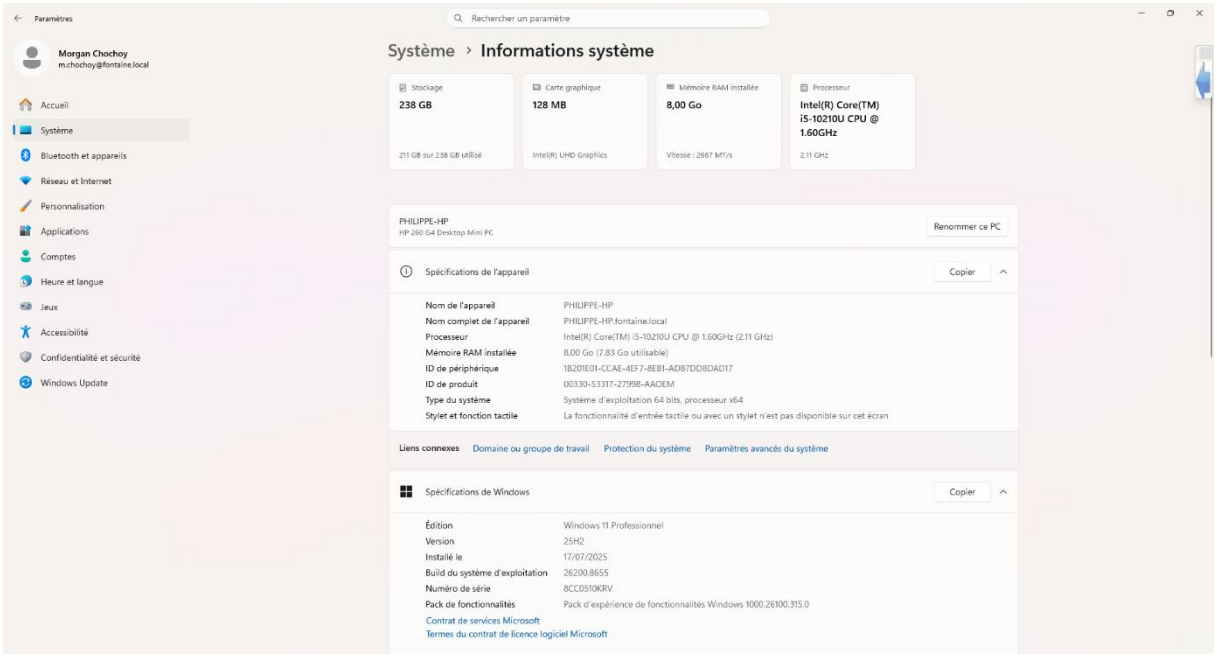

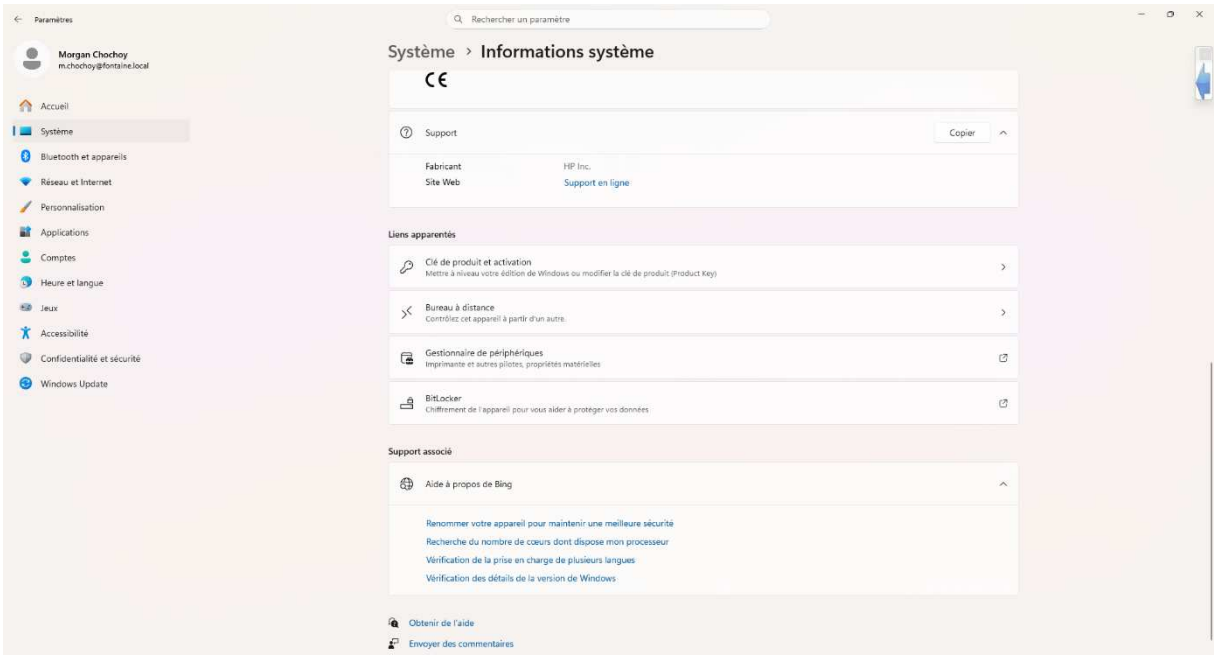

Périphériques et imprimantes

Je relève ensuite les périphériques et imprimantes paramétrés sur mon ordinateur depuis l'entrée « Périphériques et imprimantes » du « Panneau de configuration ». Je reporte ci-dessous la capture d'écran correspondante.



Informations réseau :

Les informations réseau ci-dessous sont obtenues à l'aide de la commande Windows « ipconfig /all ». L'intégralité du résultat de cette commande est restituée en Annexe 1 de ce constat.

- Nom de l'ordinateur : PHILIPPE-HP
- Routage IP activé : Non
- Nom de l'interface principale : Realtek PCIe GbE Family Controller (Ethernet)
- Adresse IP locale (LAN) : 192.168.0.108
- Adresse physique (MAC) : 30:24:A9:81:28:CD
- DHCP activé : Oui
- Passerelle par défaut : 192.168.0.99
- Serveurs DNS : 192.168.0.252

Informations Internet :

Les informations relatives à ma connexion Internet sont les suivantes :

- Adresse IP Internet (WAN) : 157.143.149.6
- Type de routeur utilisé : boitier fibre GPON HG8010H EchoLife
- Fournisseur d'accès à Internet : ORANGE
- Type de connexion : Fibre FTTH

- N° du contrat Internet : 8029400534
- Débit commercial de la ligne : 100 MO

Suppression des fichiers temporaires et vidage de la corbeille :

Les fichiers temporaires du système ont été supprimés, et la corbeille a été vidée avant le début de la navigation et le lancement du navigateur internet.

Horloge :

L'horloge de l'ordinateur est synchronisée avec le serveur de temps internet time.windows.com.

La date et heure du début de constat, relevée au moment de l'ouverture du navigateur internet Mozilla Firefox est le vingt-six juin deux mille vingt-six (26/06/2026) à dix heures et vingt-quatre minutes (10H24).

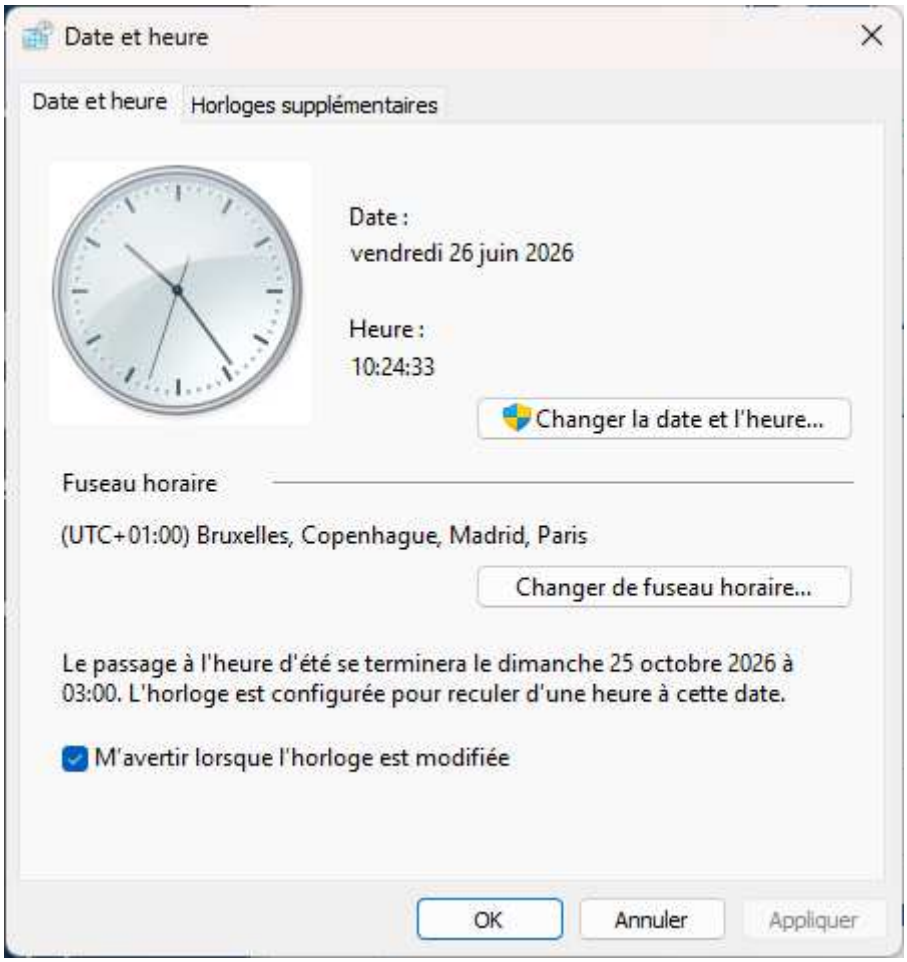

Ouverture du navigateur internet :

Le navigateur internet utilisé est Mozilla Firefox version 152.0.1.

Le navigateur internet Mozilla Firefox a été lancé dans une nouvelle session, totalement vierge, spécialement créée à cet effet, ce qui permet de certifier l'état des éléments suivants avant le début du constat :

- L'historique de navigation et de téléchargement est vierge
- L'historique des formulaires et des recherches est vierge
- Il n'existe aucun cookie de navigation
- Le cache de navigation est vierge
- Aucun mot de passe n'est enregistré
- Il n'y a aucune connexion active
- Il n'existe aucune donnée de site hors connexion
- Il n'existe aucune préférence de site

Le navigateur est configuré pour accepter les cookies et l'exécution de code local (javascript ou autre), ainsi que l'exécution et le téléchargement de tout module complémentaire éventuellement nécessaire à mes constatations.

Les copies d'écran sont réalisées à l'aide du logiciel Capt & Flash version 3.4.29.21686.

Le navigateur est ouvert avec une page vierge comme page de démarrage, comme le montre la capture d'écran ci-dessous.

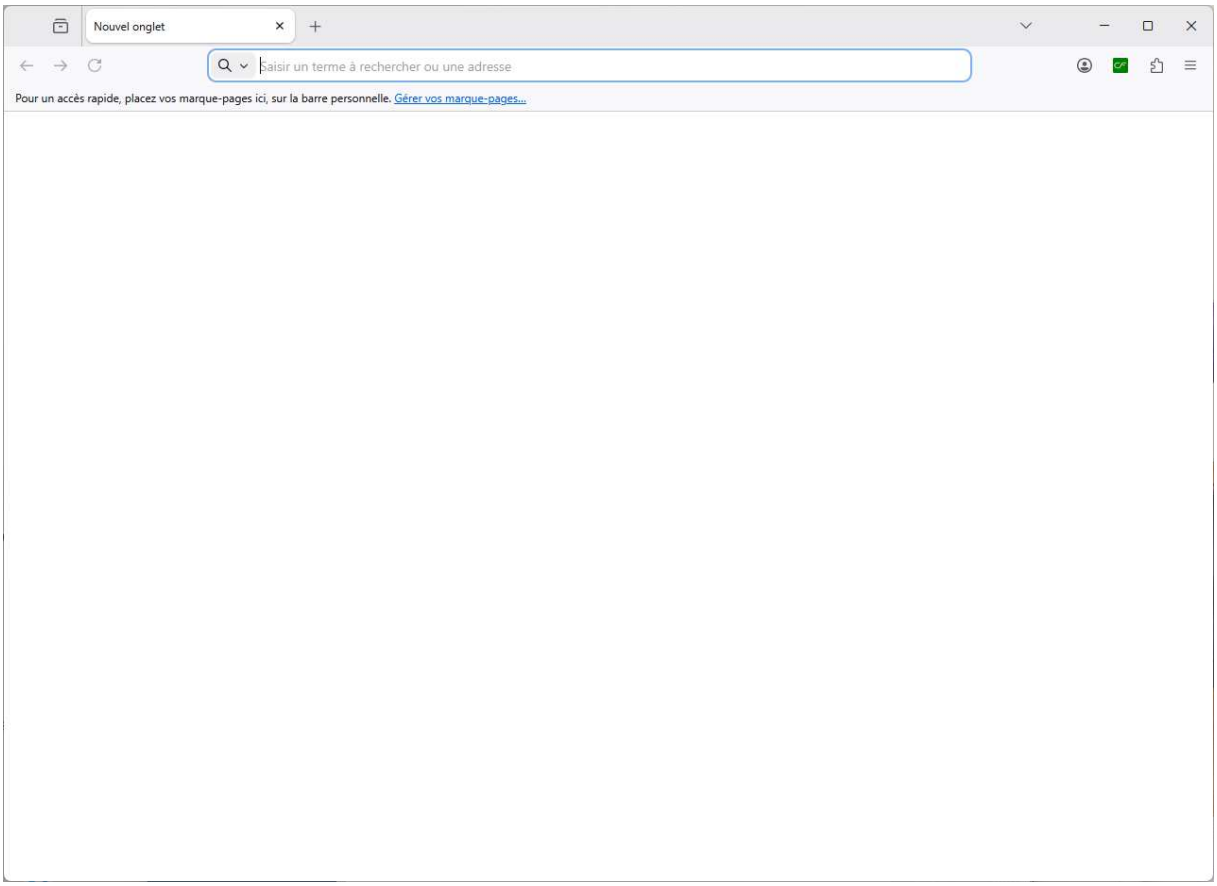

Absence de proxy internet :

Le navigateur Mozilla Firefox utilisé pour la réalisation de ce constat a été configuré pour ne pas utiliser de serveur mandataire (proxy) pour accéder à internet.

Description de la navigation

Voici ci-dessous la description des étapes et actions de navigation effectuées :

10:25:17 – Je me rends sur la page :

https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique

10:25:19 – Je clique sur le bouton « «Tout accepter» », comme le montre la capture ci-dessous.

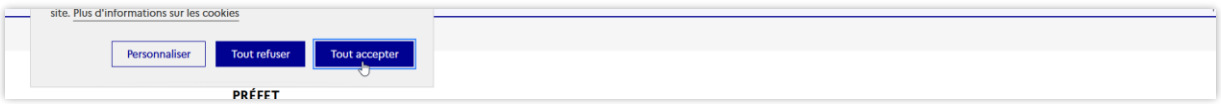

10:25:50 – Je capture la page visible à l'écran.

L'URL de la page est :

https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique

L'adresse IP du site est : 77.159.252.140



10:25:57 – Je clique sur le lien « https://www.registre-dematerialise.fr/7408 », comme le montre la capture ci-dessous.



10:26:03 – Je capture la page affichée jusqu'en bas. Cette action est effectuée en 2 captures.

L'URL de la page est :

https://www.registre-dematerialise.fr/7408/

L'adresse IP du site est : 178.170.18.5

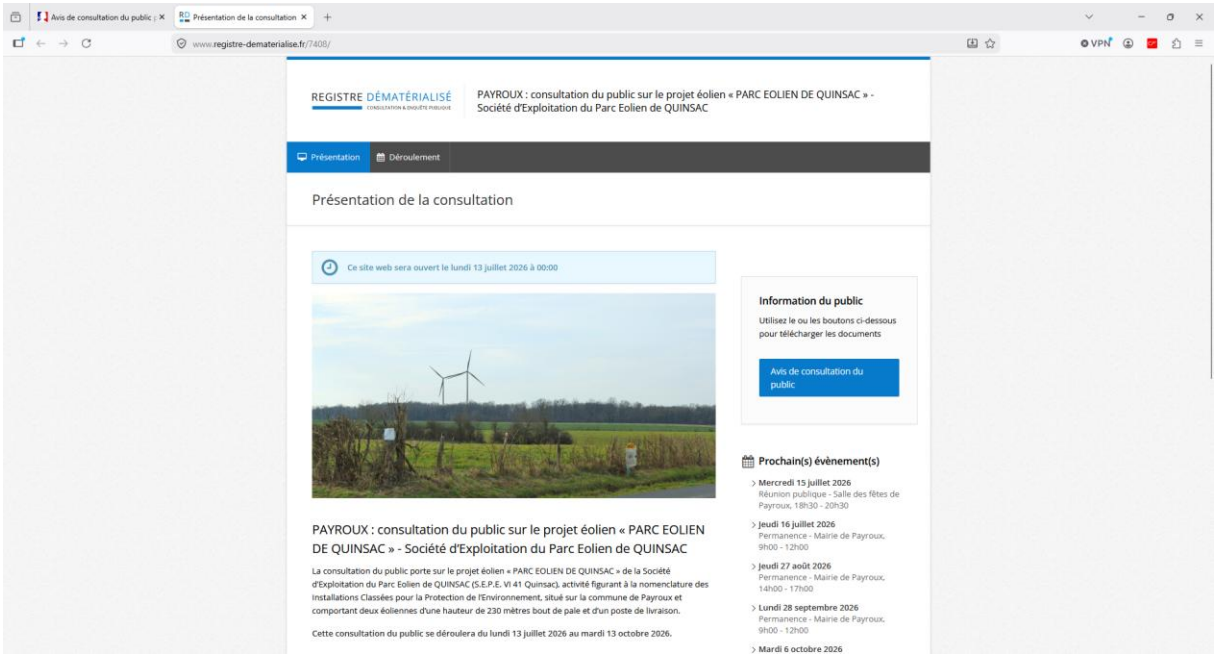

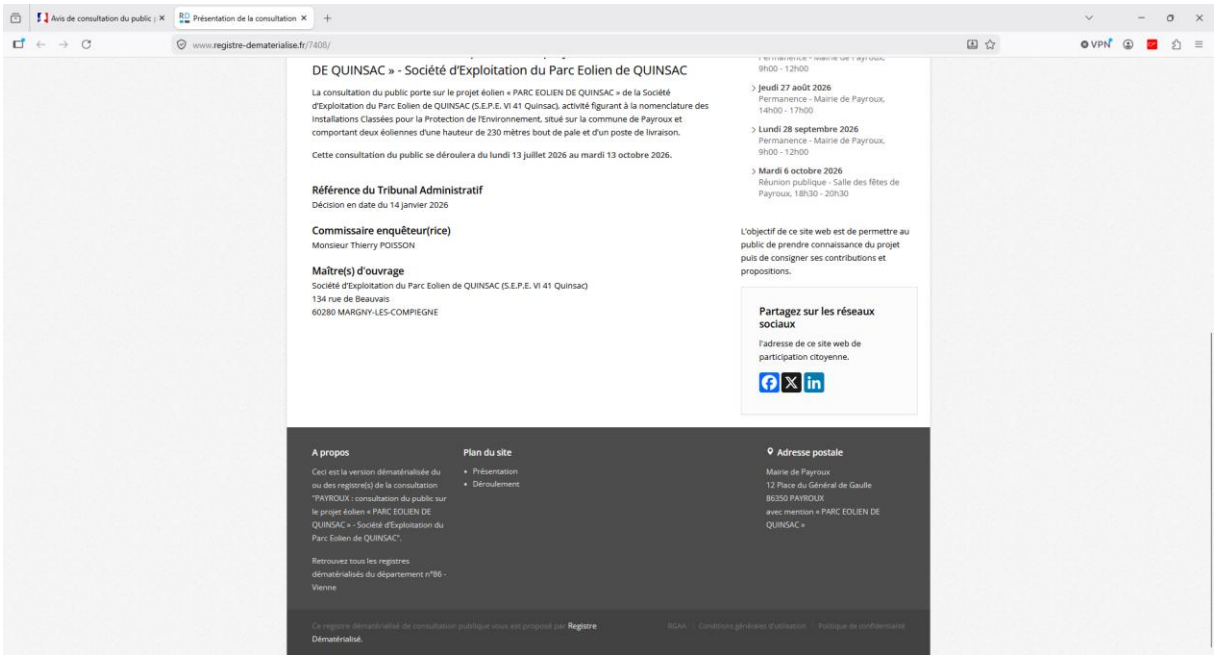

10:26:15 – Je clique sur le lien « Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique PDF - 0,04 Mb - 22/06/2026 », comme le montre la capture ci-dessous.



10:26:16 – J'arrive sur la page :

https://www.vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/49554/305509/file/AVIS A3.pdf

10:26:21 – Je capture la page affichée jusqu'en bas. Cette action est effectuée en 3 captures.

L'URL de la page est :

https://www.vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/49554/305509/file/AVIS A3.pdf

L'adresse IP du site est : 77.159.252.140

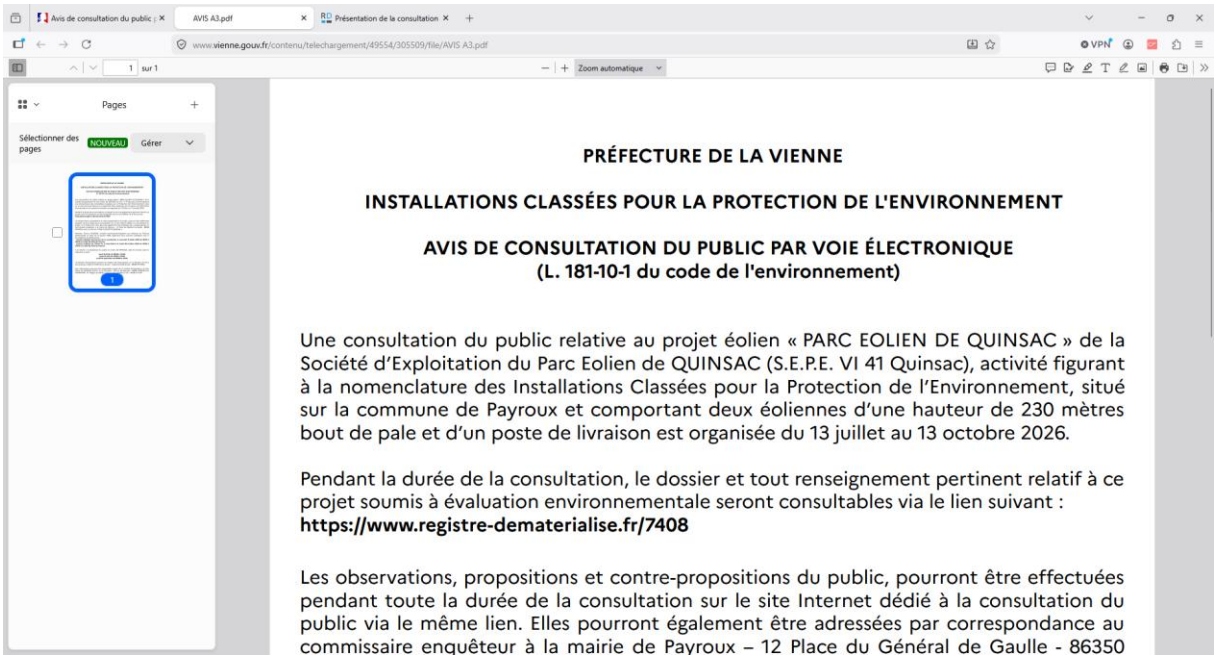

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350

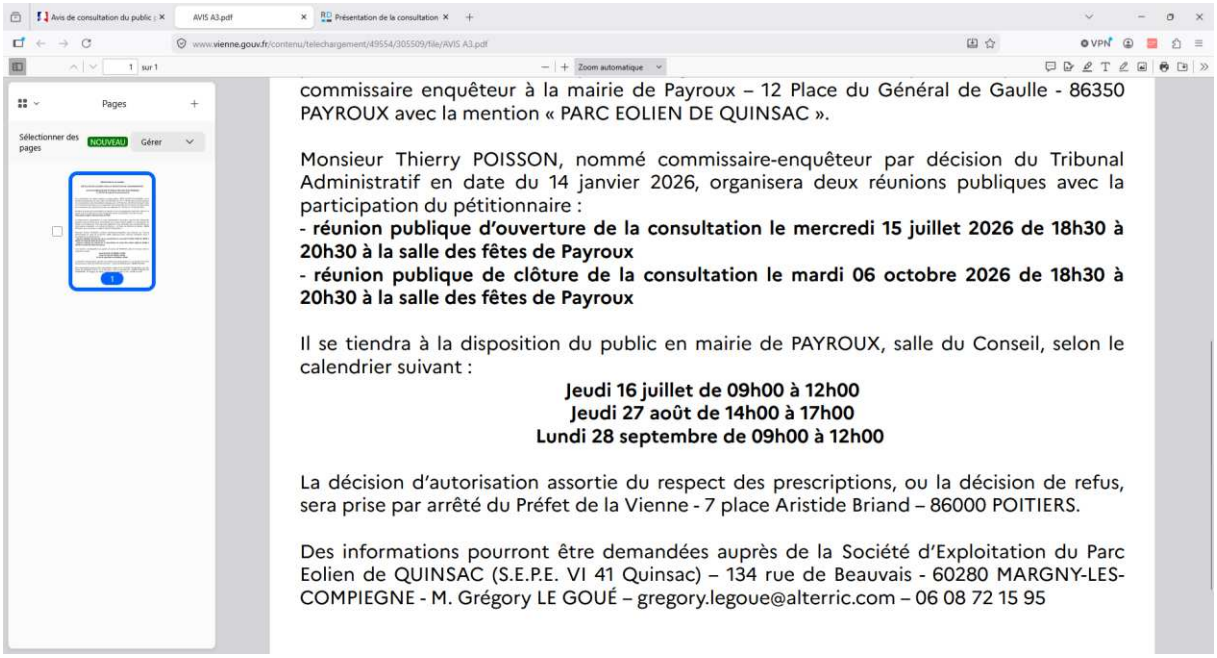

commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :

- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

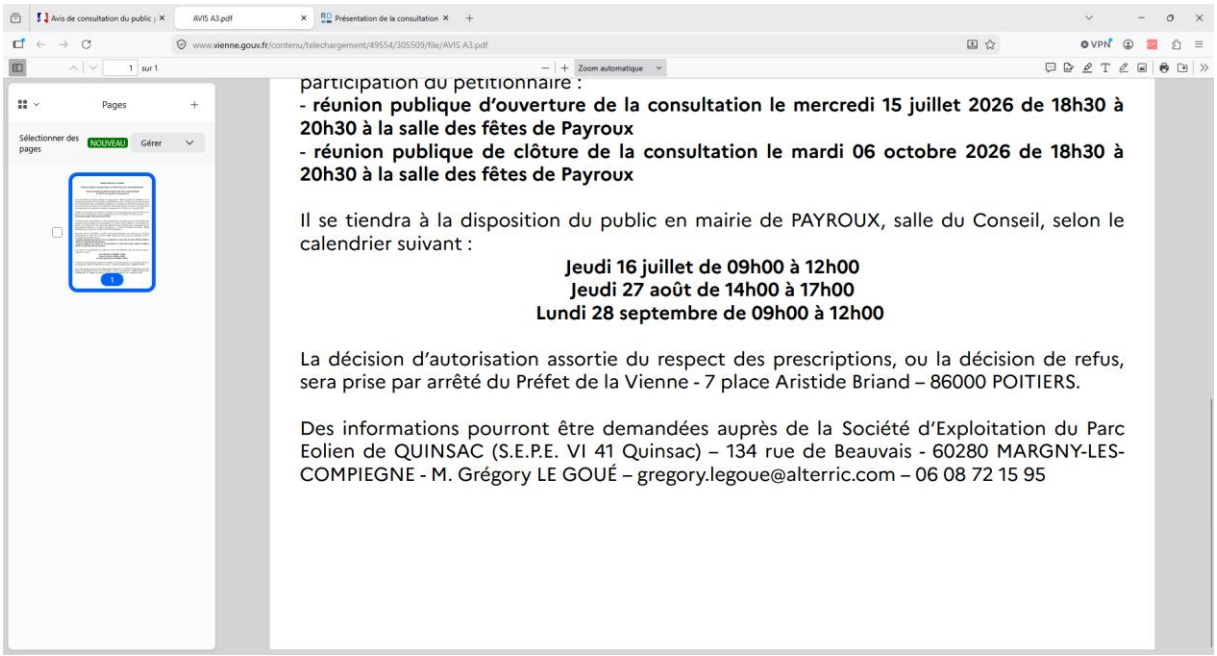

participation du pétitionnaire :

- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

10:26:39 – Je clique sur le lien « Avis de consultation du public », comme le montre la capture ci-dessous.



10:26:40 – Je télécharge le fichier « avis-de-consultation-du-public.pdf » depuis l'URL

https://www.registre-dematerialise.fr/7408/download/document/7359/Avis de consultation du public

Le fichier est placé dans le répertoire « Fichiers téléchargés » de ce constat.

Mon ordinateur indique que le fichier pèse 175,6 Ko.

Voici la somme de contrôle (SHA256) pour vérification de l'intégrité du fichier : 8bb2ea4d9903d0576c6e54afde8353aa8d4c7d20ed814180ec799f302b5d2f07.

10:27:18 – Je capture la page affichée jusqu'en bas. Cette action est effectuée en 3 captures.

L'URL de la page est :

C:\Users\p.ratajczak\Downloads\avis-de-consultation-du-public.pdf

L'adresse IP du site est : 192.168.0.108



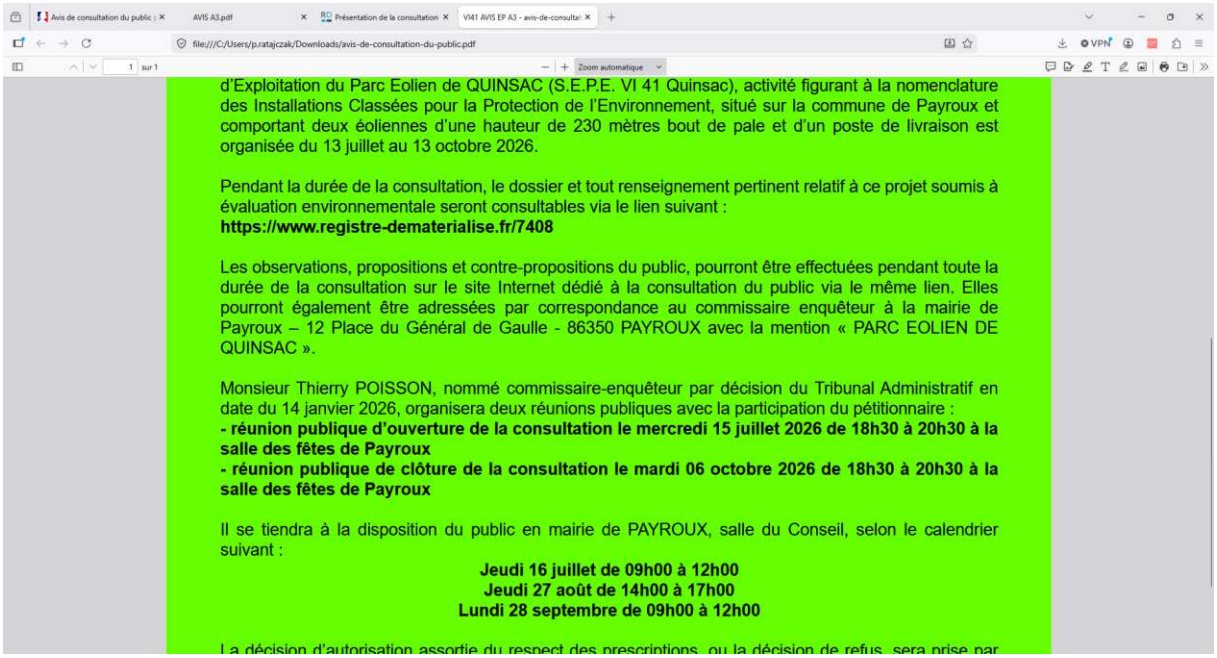

d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par

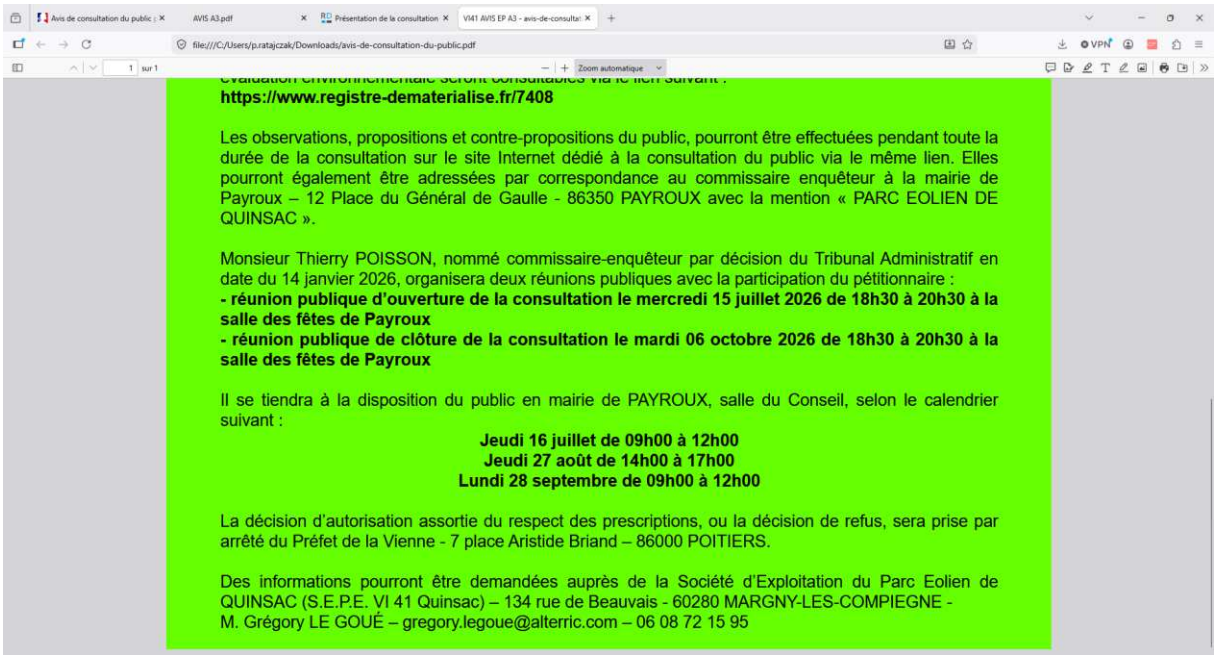

https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE -
M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

10:33:36 – Je clique sur le lien « Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique PDF - 0,04 Mb - 22/06/2026 », comme le montre la capture ci-dessous.



https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique

PDF - 0,04 Mb - 22/06/2026

10:33:37 – Je me rends sur la page :

https://www.vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/49554/305509/file/AVIS A3.pdf

10:33:43 – J'enregistre le fichier PDF « AVIS A3.pdf » depuis la page

https://www.vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/49554/305509/file/AVIS A3.pdf.

Le fichier est placé dans le répertoire « PDF » de ce constat.

Mon ordinateur indique que le fichier pèse 40,4 Ko.

Voici la somme de contrôle (SHA256) pour vérification de l'intégrité du fichier :
9c8eab37d337a6587f6bb03ce1354656c3f17d0b19f72615ec3b18a6880ddea9.

Je constate que sur les deux sites l'avis est consultable en ligne, imprimable et téléchargeable.

Heure de fin de navigation :

L'heure de fin de navigation est : 10H34. L'heure a été relevée lors de la fermeture du navigateur internet.

Telles sont les constatations faites ce jour de tout quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Commissaire de Justice
Maître Morgan CHOCHOY

ANNEXES

Liste des annexes :

1. Résultat de la commande « ipconfig /all »
2. Whois du domaine gouv.fr
3. Whois du domaine registre-dematerialise.fr
4. Tracert vers le domaine www.vienne.gouv.fr
5. Tracert vers le domaine www.registre-dematerialise.fr
6. Code source de la page https://www.registre-dematerialise.fr/7408/

Annexe 1 : résultat de la commande « ipconfig /all »

```
Configuration IP de Windows

   Nom de l'hôte . . . . . . . . . . . : PHILIPPE-HP
   Suffixe DNS principal . . . . . . . : fontaine.local
   Type de noeud. . . . . . . . . . . . : Hybride
   Routage IP activé . . . . . . . . . : Non
   Proxy WINS activé . . . . . . . . . : Non
   Liste de recherche du suffixe DNS.: fontaine.local

Carte Ethernet Ethernet :

   Suffixe DNS propre à la connexion. . . : fontaine.local
   Description. . . . . . . . . . . . . . : Realtek PCIe GbE Family
Controller
   Adresse physique . . . . . . . . . . . : 30-24-A9-81-28-CD
   DHCP activé. . . . . . . . . . . . . . : Oui
   Configuration automatique activée. . . : Oui
   Adresse IPv6 de liaison locale. . . . .:
fe80::371d:2810:46e8:c2bd%6(préféré)
   Adresse IPv4. . . . . . . . . . . . . .: 192.168.0.108(préféré)
   Masque de sous-réseau. . . . . . . . . : 255.255.255.0
   Bail obtenu. . . . . . . . . . . . . . : vendredi 26 juin 2026 09:05:47
   Bail expirant. . . . . . . . . . . . . : samedi 4 juillet 2026 09:05:47
   Passerelle par défaut. . . . . . . . . : 192.168.0.99
   Serveur DHCP . . . . . . . . . . . . . : 192.168.0.252
   IAID DHCPv6 . . . . . . . . . . . : 103818409
   DUID de client DHCPv6. . . . . . . . : 00-01-00-01-27-6C-01-B2-30-24-A9-
81-28-CD
   Serveurs DNS. . .  . . . . . . . . . . : 192.168.0.252
   NetBIOS sur Tcpip. . . . . . . . . . . : Activé
```

Annexe 2 : Whois du domaine gouv.fr

```
%%
%% This is the AFNIC Whois server.
%%
%% complete date format: YYYY-MM-DDThh:mm:ssZ
%%
%% Rights restricted by copyright.
%% See https://www.afnic.fr/en/domain-names-and-support/everything-there-
is-to-know-about-domain-names/find-a-domain-name-or-a-holder-using-whois/
%%
%%

domain:                         gouv.fr
status:                         ACTIVE
eppstatus:                      inactive
hold:                           NO
holder-c:                       NA102-FRNIC
admin-c:                        NF100-FRNIC
tech-c:                         CTC7217858-FRNIC
registrar:                      Registry AutoRenew
Expiry Date:                    2098-12-31T23:00:00Z
created:                        1995-01-01T00:00:00Z
source:                         FRNIC

nserver:                        ns1.nic.fr
nserver:                        ns2.nic.fr
nserver:                        ns3.nic.fr
source:                         FRNIC

registrar:                      Registry AutoRenew
address:                        AFNIC
address:                        immeuble le Stephenson
address:                        1, rue Stephenson
address:                        78180 Montigny-Le-Bretonneux
country:                        FR
phone:                          +33.139308300
fax-no:                         +33.139308301
e-mail:                         testing@afnic.fr
anonymous:                      No
registered:                     2014-07-29T15:35:33Z
source:                         FRNIC

nic-hdl:                        NA102-FRNIC
type:                           ORGANIZATION
contact:                        AFNIC
address:                        7, avenue du 8 mai 1945
address:                        78280 Guyancourt
country:                        FR
phone:                          +33.139308300
fax-no:                         +33.139308301
e-mail:                         juridique@afnic.fr
registrar:                      Registry AutoRenew
anonymous:                      NO
obsoleted:                      NO
eppstatus:                      associated
```

```
eppstatus:                    active
eligstatus:                   ok
eligdate:                     2014-12-12T00:00:00Z
reachstatus:                  ok
reachmedia:                   email
source:                       FRNIC

nic-hdl:                      NF100-FRNIC
type:                         ORGANIZATION
contact:                      AFNIC
address:                      7, avenue du 8 mai 1945
address:                      78280 Guyancourt
country:                      FR
phone:                        +33.139308300
fax-no:                       +33.139308301
e-mail:                       juridique@afnic.fr
registrar:                    Registry Operations
anonymous:                    NO
obsoleted:                    NO
eppstatus:                    associated
eppstatus:                    active
eligstatus:                   ok
eligdate:                     2014-12-11T00:00:00Z
reachstatus:                  ok
reachmedia:                   email
source:                       FRNIC

nic-hdl:                      CTC7217858-FRNIC
type:                         ORGANIZATION
contact:                      AFNIC
address:                      ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE NOMMAGE
INTERNET EN COOPERATION
address:                      7 Avenue du 8 mai 1945
address:                      78280 Guyancourt
country:                      FR
phone:                        +33.139308300
fax-no:                       +33.139308301
e-mail:                       dnsops@afnic.fr
registrar:                    Registry AutoRenew
anonymous:                    NO
obsoleted:                    NO
eppstatus:                    active
eligstatus:                   ok
eligsource:                   REGISTRAR
eligdate:                     2026-06-08T09:15:14.736655Z
reachstatus:                  ok
reachmedia:                   phone
reachsource:                  REGISTRAR
reachdate:                    2026-06-08T09:15:14.736655Z
source:                       FRNIC

>>> Last update of WHOIS database: 2026-06-26T07:36:04.786722Z <<<
```

Annexe 3 : Whois du domaine registre-dematerialise.fr

```
%%
%% This is the AFNIC Whois server.
%%
%% complete date format: YYYY-MM-DDThh:mm:ssZ
%%
%% Rights restricted by copyright.
%% See https://www.afnic.fr/en/domain-names-and-support/everything-there-
is-to-know-about-domain-names/find-a-domain-name-or-a-holder-using-whois/
%%
%%

domain:                         registre-dematerialise.fr
status:                         ACTIVE
eppstatus:                      clientTransferProhibited
hold:                           NO
holder-c:                       CTC5812518-FRNIC
admin-c:                        CTC5826105-FRNIC
tech-c:                         W1001-FRNIC
registrar:                      GANDI
Expiry Date:                    2026-12-17T12:29:51Z
created:                        2013-12-17T12:29:51Z
last-update:                    2025-11-21T10:38:59.546454Z
source:                         FRNIC

nserver:                        ns-162-b.gandi.net
nserver:                        ns-195-a.gandi.net
nserver:                        ns-52-c.gandi.net
source:                         FRNIC

registrar:                      GANDI
address:                        63-65 boulevard Massena
address:                        75013 PARIS
country:                        FR
phone:                          +33.170377661
fax-no:                         +33.143731851
e-mail:                         support@support.gandi.net
website:                        https://www.gandi.net/fr/tlds/fr/
anonymous:                      No
registered:                     2004-03-08T00:00:00Z
source:                         FRNIC

nic-hdl:                        CTC5812518-FRNIC
type:                           ORGANIZATION
contact:                        Preambules SAS
address:                        Preambules SAS
address:                        4 avenue carnot
address:                        25200 Montbeliard
country:                        FR
phone:                          +33.684437234
e-mail:                         ef8d9ef1fefa4d7f564bfd86551623c8-
56227633@contact.gandi.net
registrar:                      GANDI
changed:                        2025-10-20T08:35:48.437571Z
anonymous:                      NO
```

```
obsoleted:                    NO
eppstatus:                    associated
eppstatus:                    active
eligstatus:                   not identified
reachstatus:                  not identified
source:                       FRNIC

nic-hdl:                      CTC5826105-FRNIC
type:                         ORGANIZATION
contact:                      Preambules SAS
address:                      Preambules SAS
address:                      4 avenue carnot
address:                      25200 Montbeliard
country:                      FR
phone:                        +33.684437234
e-mail:                       c3d45b3ebed44666a7fc71cdf58135c1-
56280133@contact.gandi.net
registrar:                    GANDI
changed:                      2025-10-20T08:35:50.355463Z
anonymous:                    NO
obsoleted:                    NO
eppstatus:                    associated
eppstatus:                    active
eligstatus:                   not identified
reachstatus:                  not identified
source:                       FRNIC

nic-hdl:                      W1001-FRNIC
type:                         ORGANIZATION
contact:                      WEBETDESIGN
address:                      web&design
address:                      4 avenue Carnot
address:                      25200 Montbeliard
country:                      FR
phone:                        +33.381310014
fax-no:                       +33.381310015
e-mail:                       084e3e8ea50a60c621bbb314757acd76-
902443@contact.gandi.net
registrar:                    GANDI
changed:                      2026-06-10T13:20:15.057824Z
anonymous:                    NO
obsoleted:                    NO
eppstatus:                    associated
eppstatus:                    active
eligstatus:                   not identified
reachstatus:                  ok
reachmedia:                   email
reachsource:                  REGISTRAR
reachdate:                    2026-06-10T13:20:15.057825Z
source:                       FRNIC

>>> Last update of WHOIS database: 2026-06-26T08:26:26.692383Z <<<
```

Annexe 4 : Tracert vers le domaine www.vienne.gouv.fr

```
Détermination de l'itinéraire vers www.vienne.gouv.fr [77.159.252.140]
avec un maximum de 30 sauts :

  1    <1 ms    <1 ms    <1 ms  192.168.0.99
  2     8 ms     8 ms     8 ms  178-255-160-224.infra.rev.sewan.fr
[178.255.160.224]
  3     9 ms     9 ms     9 ms  100.64.8.1
  4    10 ms     9 ms     9 ms  sfr-th2.par.franceix.net [37.49.237.65]
  5    16 ms    16 ms    16 ms  198.143.6.194.rev.sfr.net [194.6.143.198]
  6    16 ms    16 ms    16 ms  26.44.65.81.rev.sfr.net [81.65.44.26]
  7    18 ms    18 ms    18 ms  1.125.79.86.rev.sfr.net [86.79.125.1]
  8     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
  9     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 10     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 11     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 12     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 13     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 14     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 15     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 16     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 17     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 18     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 19     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 20     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 21     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 22     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 23     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 24     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 25     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 26     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 27     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 28     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 29     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 30     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.

Itinéraire déterminé.
```

Annexe 5 : Tracert vers le domaine www.registre-dematerialise.fr

```
Détermination de l'itinéraire vers ikoula5.webetdesign.com [178.170.18.5]
avec un maximum de 30 sauts :

  1    <1 ms    <1 ms    <1 ms  192.168.0.99
  2     8 ms     8 ms     8 ms  178-255-160-224.infra.rev.sewan.fr
[178.255.160.224]
  3     9 ms     9 ms     9 ms  100.64.8.1
  4     9 ms     9 ms     9 ms  ikoula.par.franceix.net [37.49.236.76]
  5    11 ms    11 ms    11 ms  be5.rc3.ikdc1.ikoula.com [213.246.32.162]
  6    22 ms    24 ms    21 ms  po29-2213.core04.ikdc1.ikoula.com
[213.246.32.189]
  7     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
  8     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
  9     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 10     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 11     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 12     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 13     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 14     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 15     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 16     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 17     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 18     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 19     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 20     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 21     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 22     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 23     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 24     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 25     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 26     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 27     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 28     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 29     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.
 30     *        *        *     Délai d'attente de la demande dépassé.

Itinéraire déterminé.
```

Annexe 6 : Code source de la page https://www.registre-dematerialise.fr/7408/

```
<!DOCTYPE html>
<html lang="fr">
<head>

           <!-- Matomo -->
        <script>
          var _paq = window._paq = window._paq || [];
          /* tracker methods like "setCustomDimension" should be called before "trackPageView" */
          _paq.push(['trackPageView']);
          _paq.push(['enableLinkTracking']);
          (function() {
            var u="https://stats.webetdesign.com/";
            _paq.push(['setTrackerUrl', u+'matomo.php']);
            _paq.push(['setSiteId', '23']);
            var d=document, g=d.createElement('script'), s=d.getElementsByTagName('script')[0];
            g.async=true; g.src=u+'matomo.js'; s.parentNode.insertBefore(g,s);
          })();
        </script>
        <!-- End Matomo Code -->

    <meta charset="UTF-8"/>
    <meta name="viewport" content="width=device-width, initial-scale=1, minimum-scale=1.0, shrink-to-fit=no">

        <title>Présentation de la consultation</title>


           <link rel="stylesheet" href="/registre/805.2f81cc0e.css">
           <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_style.c8be145a.css">
                  <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_color_blue.2d57b925.css">

    <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_registre.6bc07097.css">
                <style>
                                *[class^='Axeptio'] svg path{
           fill: #087ACC !important;
        }
        *[class^='axeptio'] svg path{
           fill: #087ACC !important;
        }
        *[class^='Axeptio'] svg path:last-child{
           fill: #fff !important
        }
        .react-switch-bg{
           background: #087ACC !important;
        }
        #axeptio_btn_acceptAll,#axeptio_btn_acceptAllAndNext, #axeptio_btn_prev, #axeptio_btn_next {
           color: #087ACC !important;
        }
        #axeptio_btn_acceptAll:focus, #axeptio_btn_acceptAll:active, #axeptio_btn_acceptAllAndNext:focus,
#axeptio_btn_acceptAllAndNext:active, #axeptio_btn_prev:focus, #axeptio_btn_prev:active, #axeptio_btn_next:focus,
#axeptio_btn_next:active{
           box-shadow : #087ACC 0px 0px 0px 3px !important
        }
        .color_link{
           color: #087ACC;
        }
           </style>
        <style>

    </style>
           <style>

        </style>


           <link rel="icon" type="image/x-icon" href="/registre/images/favicon.ico"/>
    </head>
<body class="box-selected">
    <div id="wrapper">
        <div class="skip-links sr-only" tabindex="-1">
        <a id="skip-nav" href="#navigation">Aller à la navigation</a>
        <a id="skip-content" href="#main-content">Aller au contenu</a>
    </div>
    <div id="top-line"></div>
    <div class="container">
        <header id="header">
            <div class="sixteen columns">
                                  <div id="logo">
                                              <a title="retour à l'accueil" href="/">
                               <img src="/registre/images/logo.svg"  alt="Registre Dématérialisé - logo"/>
                           </a>
                                          <div  id="tagline">
                                                  <p id="home-title">
                                                                          PAYROUX : consultation du public sur le projet
éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC
                                                          </p>
                                              </div>
                      <div class="clearfix"></div>
```

```
                    </div>
                            </div>
            <div class="three columns">
                <div class="clearfix"></div>
            </div>
        </header>
        <div class="clearfix"></div>
    </div>
         <nav id="navigation" class="style-2">
         <ul class="menu" id="responsive">
    <li>
        <a id="current" href="/7408/">
            <i class="fa fa-desktop white"></i>
            Présentation
        </a>
    </li>
        <li>
        <a href="/7408/deroulement">
            <i class="fa fa-calendar white"></i>
            Déroulement
        </a>
    </li>

    </ul>

         <label for="selectnav1" class="aria-hide">menu</label>
         <select name="selectnav1" id="selectnav1" class="selectnav" aria-label="responsiveNavigation">
              <option value="/">Accueil</option>
<option value="/7408/" selected>Présentation</option>
<option value="/7408/deroulement">Déroulement</option>
<option value="/7408/documents">Documents de présentation</option>
<option value="/7408/contributions">Les contributions</option>
<option value="/7408/contribuez">Déposer une contribution</option>
         </select>
     </nav>
     <div class="clearfix"></div>
     <main>
        <div id="main-content">
                 <div class="container floated">
         <div class="sixteen floated page-title">
             <strong>Présentation de la consultation</strong>
         </div>
     </div>

                                                                <div class="container floated">
                    <div class="sixteen floated">
                                        </div>
                    </div>
                                                        <div id="content">
                     <div class="container floated">
        <div class="page-content">
            <div class="eleven floated" style="margin-bottom: 40px;">


                                    <div class="notification notice no-timeout">
                        <p>
                            <em class="icon-time" style="font-size:30px; margin-right: 15px"></em>
                            <span>
                            Ce site web sera ouvert le lundi 13 juillet 2026 à 00:00
                            </span>
                        </p>
                    </div>


                <div class="flexslider  testimonial-slider">
                    <div data-controller="common--carousel" class="swiper-container"
                         data-common--carousel-options-value='{"sliderPerVIew": 1,"centeredSlides": true,"loop":
false,"autoplay": {"delay": 5000}, "keyboard": {"enabled": true}}'>
                        <div class="swiper-wrapper">
                                                            <div class="swiper-slide">
                                    <img class="w-100" alt="image de présentation" src="https://www.registre-
dematerialise.fr/media/cache/presentation_picture/upload/boxes/7408/documents/6a2978967cf9b_Couverture%20dossier.jpeg"/>
                                </div>
                                            </div>
                    </div>
                </div>
                <div class="initalContent">
                    <h1 style="font-size: 20px; line-height: 30px; margin-bottom: 10px; font-weight: normal;">PAYROUX :
consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d’Exploitation du Parc Eolien de
QUINSAC</h1>

    <p>La consultation du public porte sur le projet &eacute;olien &laquo; PARC EOLIEN DE QUINSAC &raquo; de la
Soci&eacute;t&eacute; d&rsquo;Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activit&eacute; figurant
&agrave; la nomenclature des Installations Class&eacute;es pour la Protection de l&rsquo;Environnement, situ&eacute; sur la
commune de Payroux et comportant deux &eacute;oliennes d&rsquo;une hauteur de 230 m&egrave;tres bout de pale et d&rsquo;un
poste de livraison.</p>

<p><strong>Cette consultation du public se d&eacute;roulera du lundi 13 juillet 2026 au mardi 13 octobre
2026.</strong></p>

    <div id="description-terms">
```

```
                <h2>Référence du Tribunal Administratif</h2>
            <p>Décision en date du 14 janvier 2026</p>



                                <h2>Commissaire enquêteur(rice)</h2>
                <p>Monsieur Thierry POISSON</p>

                            <h2>Maître(s) d'ouvrage</h2>
            <p>Société d’Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) <br />
134 rue de Beauvais <br />
60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE</p>
            </div>

                </div>
            </div>
            </div>
            <div class="four floated right leftbar">

    <div class="large-notice">
        <h2>Information du public</h2>
        <p>
            Utilisez le ou les boutons ci-dessous pour télécharger les documents
                                            <a role="button" class="button medium color" target="_blank"
                    href="/7408/download/document/7359/Avis%20de%20consultation%20du%20public"> Avis de consultation du
public
                </a>
                                </p>
    </div>







<div class="meeting-block">
    <i class="icon-calendar"></i>
    <h2 class="block_name">Prochain(s) évènement(s)</h2>
            <ul class="meeting">
                        <li>
                <strong>Mercredi 15 juillet 2026</strong><br/>
                Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30
            </li>
                        <li>
                <strong>Jeudi 16 juillet 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Jeudi 27 août 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 14h00 - 17h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Lundi 28 septembre 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Mardi 6 octobre 2026</strong><br/>
                Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30
            </li>
                    </ul>


</div>


                <aside>
                                            <p>L’objectif de ce site web est de permettre au public de prendre connaissance
du projet puis de consigner ses contributions et propositions.</p>
                                </aside>
                    <div id="fb-root"></div>
    <div class="large-notice" style="margin-bottom: 20px;" data-controller="socials-share">
        <h2>Partagez sur les r&eacute;seaux sociaux</h2>
        <p>l'adresse de ce site web de participation citoyenne.</p>
        <a href="https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F"
target="_blank" rel="noopener noreferrer">
          <svg style="background-color: rgb(8, 102, 255); border-radius: 4px; height: 32px" alt="Partager sur Facebook"
focusable="false" aria-hidden="true" xmlns="http://www.w3.org/2000/svg" viewBox="0 0 32 32"><path fill="#fff" d="M28 16c0-
6.627-5.373-12-12-12S4 9.373 4 16c0 5.628 3.875 10.35 9.101 11.647v-7.98h-2.474V16H13.1v-1.58c0-4.085 1.849-5.978 5.859-
5.978.76 0 2.072.15 2.608.298v3.325c-.283-.03-.775-.045-1.386-.045-1.967 0-2.728.745-2.728 2.683V16h3.92l-.673 3.667h-
3.247v8.245C23.395 27.195 28 22.135 28 16"></path></svg>
        </a>
        <a href="https://twitter.com/intent/tweet?url=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F" target="_blank"
rel="nofollow noopener">
            <svg style="background-color: rgb(26, 26, 26); border-radius: 4px; height: 32px" focusable="false" aria-
hidden="true" xmlns="http://www.w3.org/2000/svg" viewBox="0 0 32 32"><path fill="#fff" d="M21.751 7h3.067l-6.7 7.658L26
25.078h-6.172l-4.833-6.32-5.531 6.32h-3.07l7.167-8.19L6 7h6.328l4.37 5.777L21.75 7Zm-1.076 16.242h1.7L11.404 8.74H9.58l11.094
14.503Z"></path></svg>
        </a>
        <a href="https://www.linkedin.com/sharing/share-offsite/?url=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F"
target="_blank" rel="nofollow noopener">
            <svg style="background-color: rgb(0, 123, 181); border-radius: 4px; height: 32px" focusable="false" aria-
hidden="true" xmlns="http://www.w3.org/2000/svg" viewBox="0 0 32 32"><path fill="#FFF" d="M6.227 12.61h4.19v13.48h-
4.19zm2.095-6.7a2.43 2.43 0 0 1 0 4.86c-1.344 0-2.428-1.09-2.428-2.43s1.084-2.43 2.428-2.43m4.72 6.7h4.02v1.84h.058c.56-1.058
```

```
1.927-2.176 3.965-2.176 4.238 0 5.02 2.792 5.02 6.42v7.395h-4.183v-6.56c0-1.564-.03-3.574-2.178-3.574-2.18 0-2.514 1.7-2.514
3.46v6.668h-4.187z"></path></svg>
        </a>
            </div>

            </div>
        </div>
    </div>
     </div>
         </div>
    </main>
</div>

     <div id="footer">
    <div class="container">
        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">A propos</h2>
            <p>
    Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de la consultation "PAYROUX : consultation du public sur le
projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC".
</p>

            <p>
                                                                Retrouvez <a  href="/registres-departement/86">tous les registres
dématérialisés du département n°86 - Vienne</a>
                                                </p>
        </div>

        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">Plan du site</h2>
            <nav role="navigation" id="site-map">
                <ul class="footer-plan">
                    <li>
    <a href="/7408/">
        Présentation
    </a>
</li>
<li>
    <a href="/7408/deroulement">
        Déroulement
    </a>
</li>
                </ul>
            </nav>
        </div>

        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">
                 
            </h2>
                        <p>
                 
            </p>
                </div>
        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">
                <i class="halflings white map-marker"></i>
Adresse postale
            </h2>
                        <p>
                Mairie de Payroux <br>
12 Place du Général de Gaulle <br>
86350 PAYROUX <br>
avec mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC »
            </p>
                </div>
    </div>
</div>
<footer id="footer-bottom">
    <!-- 960 Container -->
    <div class="container">
        <!-- Copyrights -->
        <div class="nine columns">
            <div class="copyright">
                Ce registre dématérialisé de consultation publique vous est proposé par <a href="https://www.registre-
dematerialise.fr">Registre Dématérialisé.</a>
            </div>
        </div>
        <!-- Menu -->
        <div class="seven columns">
            <nav role="navigation" id="sub-menu">
                <ul>
                    <li>
                        <a href="/registre/files/registre-dematerialise-rgaa-4.pdf" target="_blank">
                            RGAA
                        </a>
                    </li>
                    <li>
                        <a href="/7408/cgu">
                            Conditions générales d&#039;utilisation
                        </a>
                    </li>
                    <li>
                        <a href="/7408/donnees-reglementaires">
                            Politique de confidentialité
```

```
                    </a>
                </li>
            </ul>
        </nav>
    </div>
</div>
<!-- 960 Container / End -->
</footer>
<div class="modal fade" id="modal-glossary" tabindex="-1" role="dialog" aria-hidden="true">
    <div class="modal-dialog" style="margin-top: 270px;">
        <div class="modal-content">
            <div class="modal-header">
                <div class="modal-title"></div>
                <button type="button" class="close" data-dismiss="modal"><span aria-hidden="true">&times;</span><span
                        class="sr-only"></span></button>
            </div>
            <div class="modal-body">

            </div>
        </div>
    </div>
</div>

    <script src="/registre/runtime.ee021b28.js"></script><script src="/registre/755.43aadddf.js"></script><script
src="/registre/185.187666eb.js"></script><script src="/registre/258.032dfd7b.js"></script><script
src="/registre/60.108d62f1.js"></script><script src="/registre/registre_app.1e559497.js"></script>
</body>
</html>
```

COMMISSAIRES DE JUSTICE

VaDeMeCum

VALLET · DHERS · MALLIOPOULOS · CHOCHOY

COMMISSAIRES DE JUSTICE
EN HAUTS DE FRANCE

Office de Montreuil-sur-Mer - 11 rue de la Licorne (62170)

Tél : 03 21 81 50 96 - constat@ vademecum-cdj.fr

Office de Calais - 113 boulevard Lafayette (62100)

Tél : 03 21 19 79 80 - calais@vademecum-cdj.fr

Office de Saint Valery sur Somme – 66 Rue Basse des Remparts (80230)

Tél : 03 22 60 37 80 – saintvalery@vademecum-cdj.fr

Site Internet : www.vademecum-cdj.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le TREIZE JUILLET

A partir de 10 heures 25

A la demande de :

LA SEPE VI41 QUINSAC, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 979 636 198, ayant siège social 134 rue de Beauvais à (60280) MARGNY-LES-COMPIEGNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Laquelle, par l'intermédiaire de Monsieur Philipp Holt, Responsable Pôle Etudes chez ALTERRIC FRANCE, expose :

Qu'afin de sauvegarder ses intérêts, la SEPE VI41 QUINSAC souhaite faire procéder à toutes constatations utiles quant à la publication en ligne des affichages de l'avis de consultation sur les deux liens suivants (site internet de la Préfecture et site internet de consultation) :

- https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique
- https://www.registre-dematerialise.fr/7408/

C’est pourquoi, déférant à cette réquisition, **Je, Maître Robin MALLIOPOULOS Commissaire de Justice associé, membre de la SELAS VADEMECUM, VALLET DHERS MALLIOPOULOS CHOCHOY, 11 rue de la Licorne à MONTREUIL SUR MER (62170), soussigné,** ai procédé ce jour en mon étude aux constatations suivantes :

A/ <u>ENONCIATIONS PREALABLES</u> :

Mes constatations sont effectuées sur le poste informatique dénommé DESKTOP-5VQS3HV connecté au serveur informatique de mon étude. L'adresse IP de ce poste est 192.168.0.109.

Je détermine la configuration de ma machine de travail et mes propriétés système dans Panneau de configuration – Système.

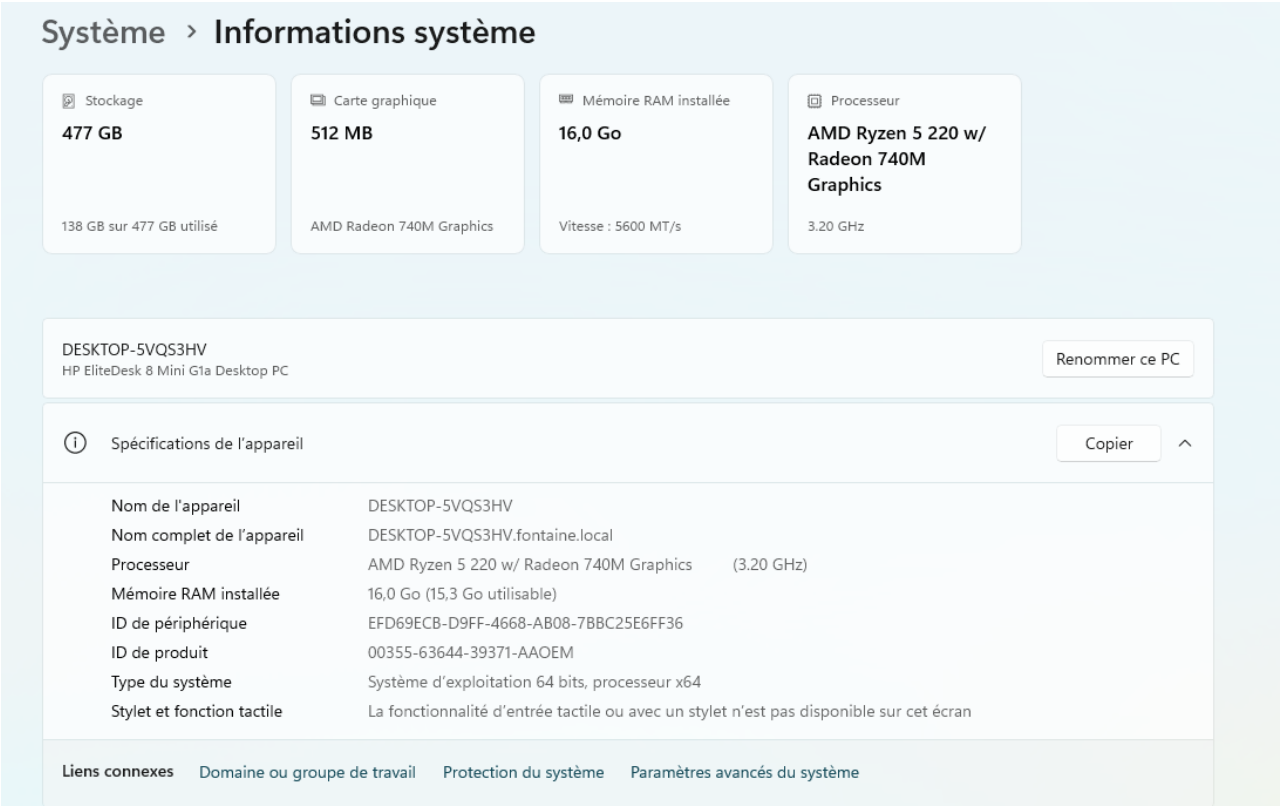

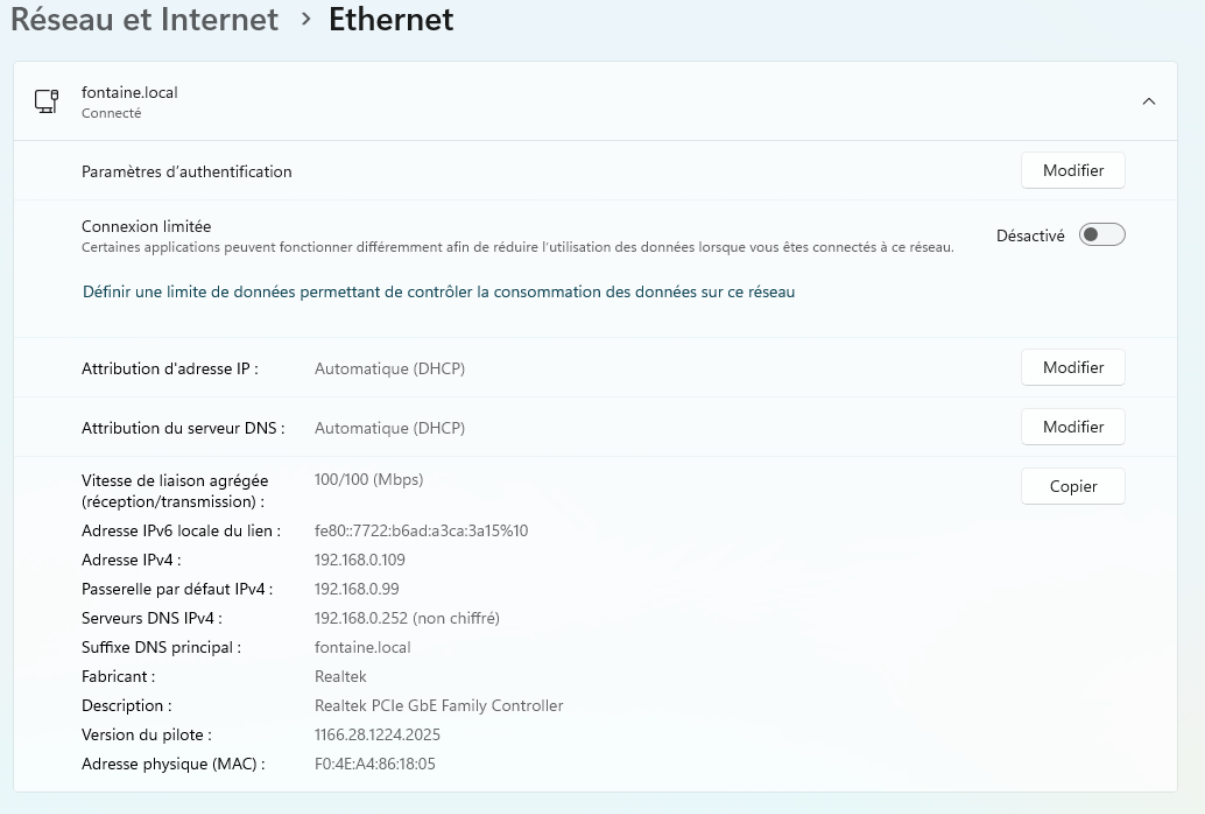

Je synchronise l'horloge interne de mon poste avec un serveur de temps internet dans Paramètres - Date et Heure.

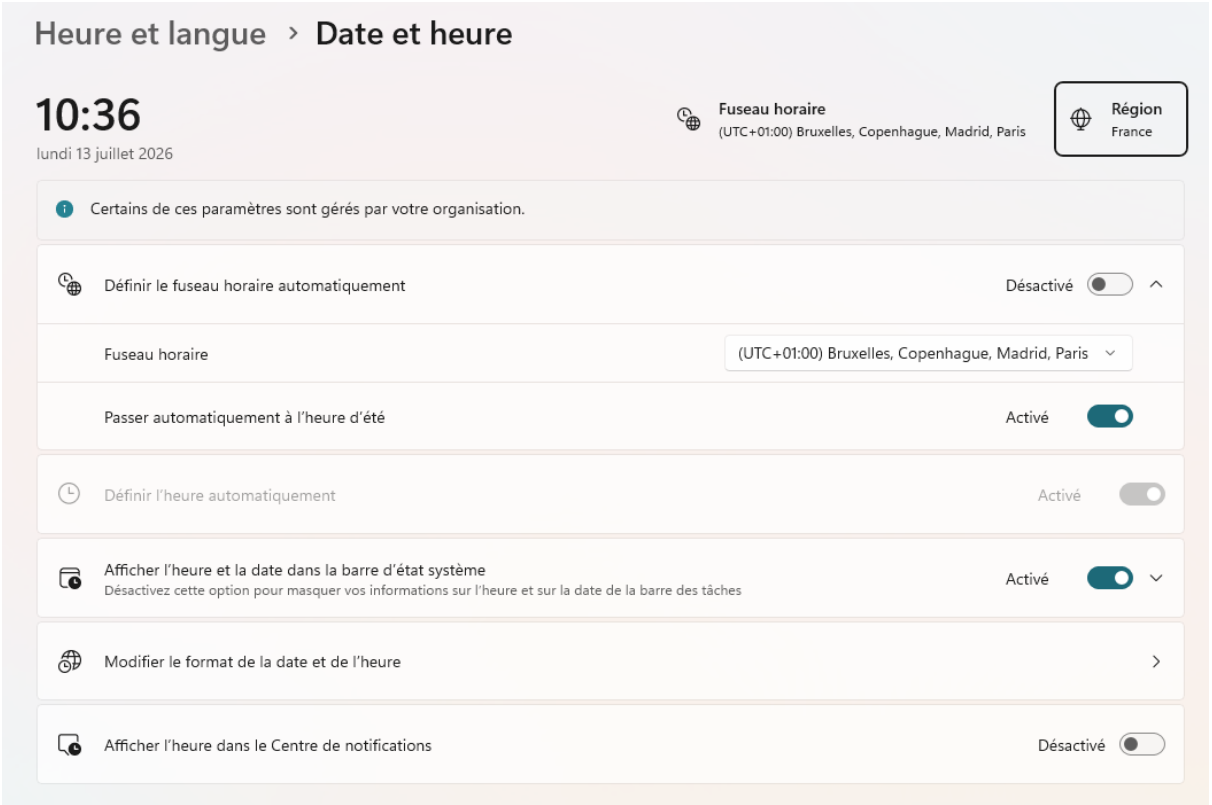

Je mets à jour mon antivirus "SOPHOS Endpoint Agent ", puis je lance une analyse antivirale

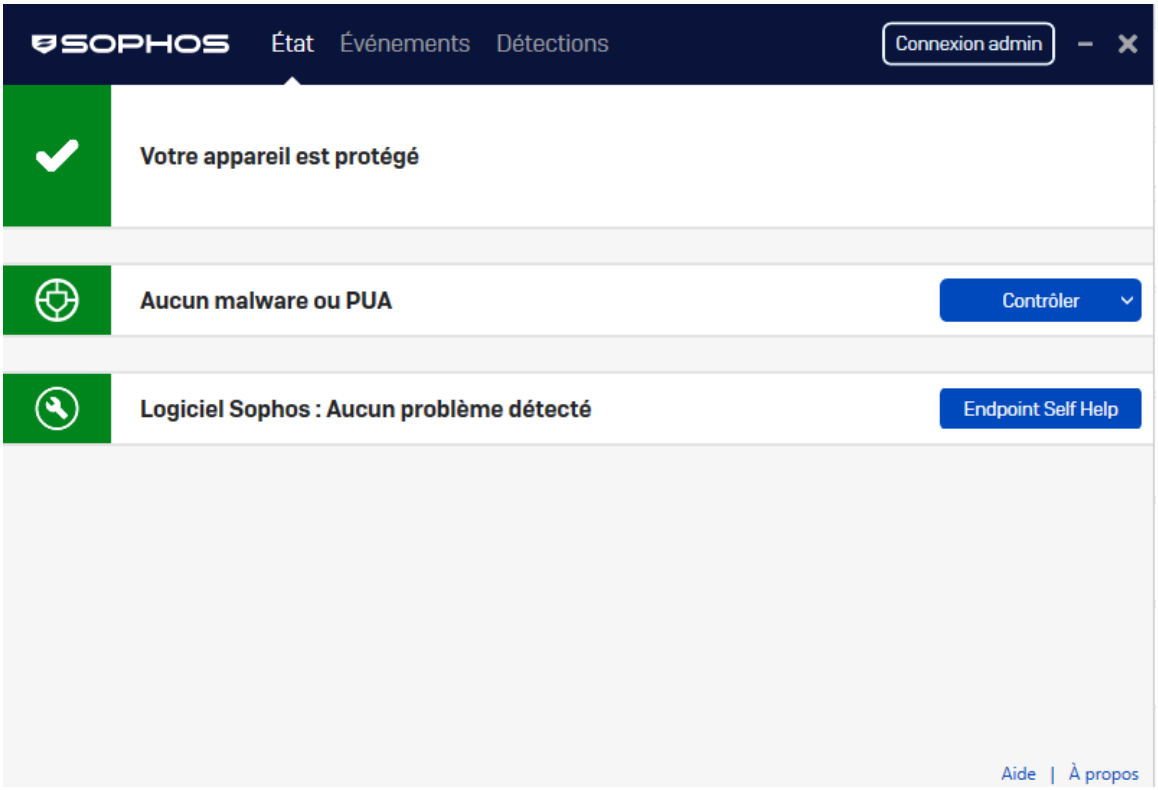

J'accède au réseau étendu par une passerelle internet de type réseau éthernet dénommé fontaine.local. Mon fournisseur d'accès est « ORANGE ».

Je relève l'adresse MAC de la carte réseau de ma machine de travail dans les « informations » obtenues l'aide de la commande DOS "ipconfig /all" :

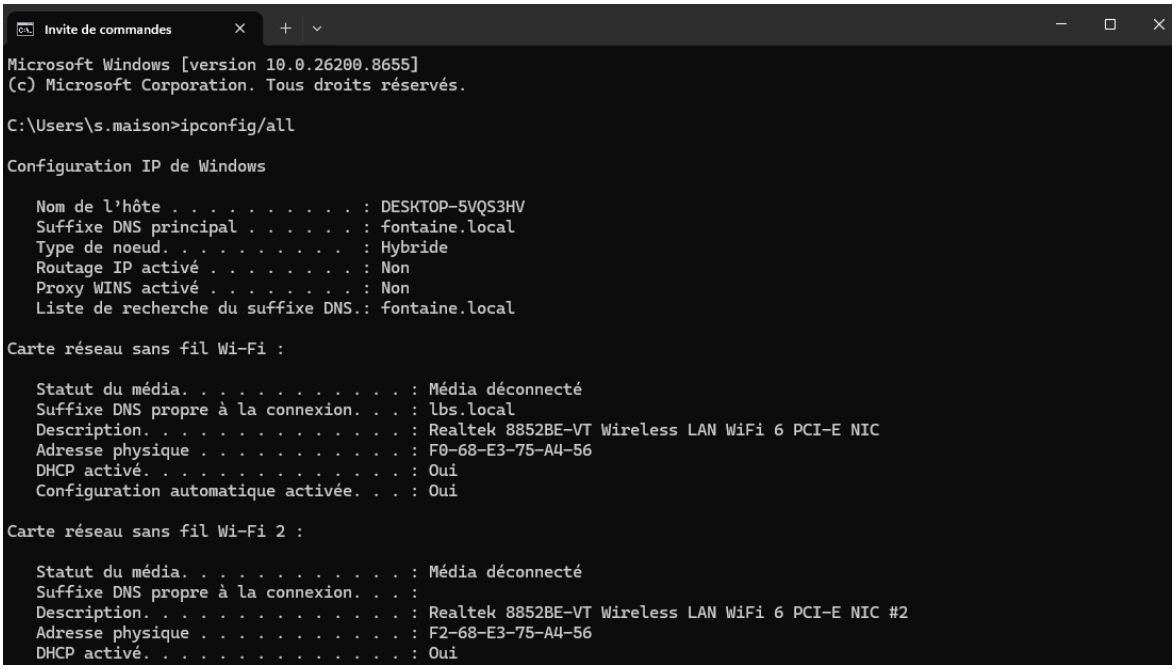

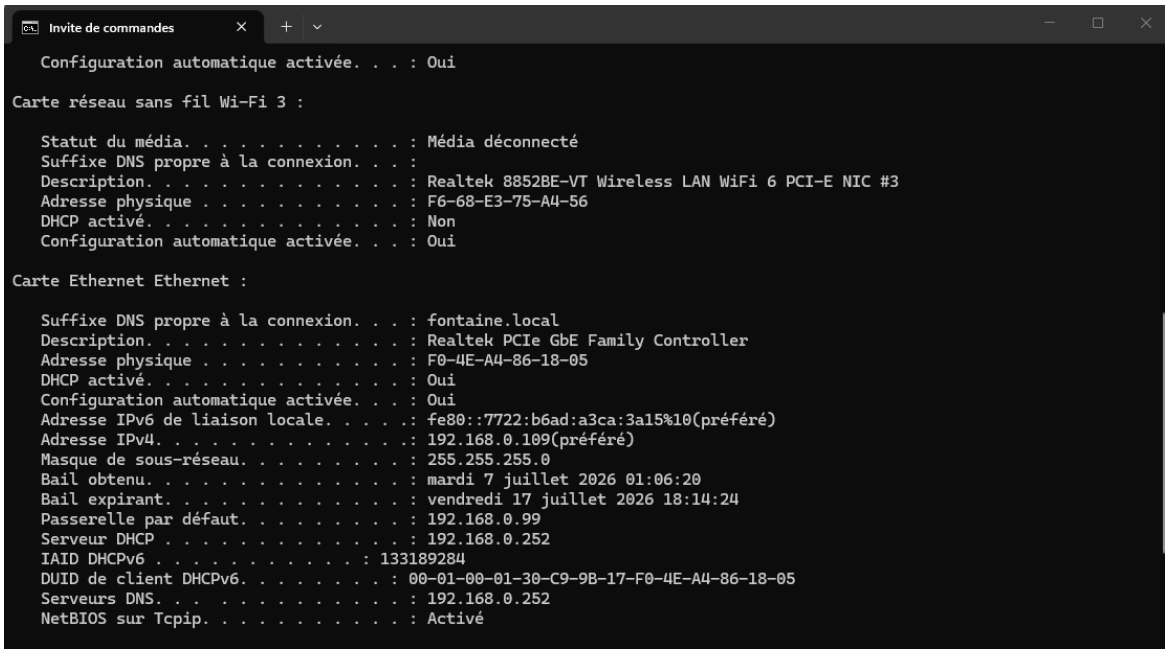

Je m'assure que mon navigateur Google Chrome, dont la version est 150.0.7871.115 n'est pas paramétré pour utiliser un proxy, "serveur prox" étant décoché.

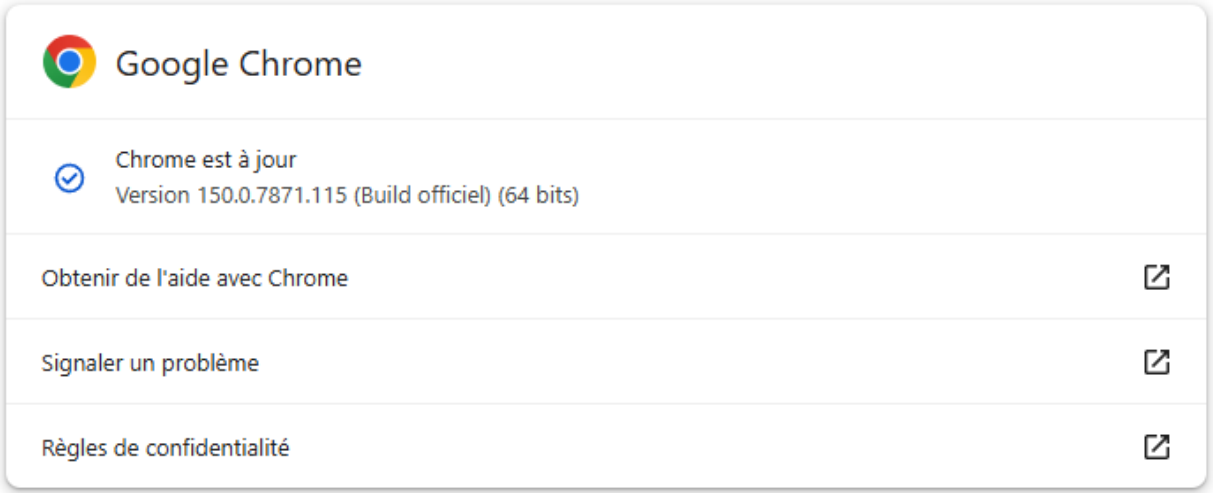



Je récupère mon adresse IP WAN en me connectant au site [mon-ip.com](mon-ip.com), ce qui donne 157.143.149.6



A l’aide de CCLEANER 7, je procède à diverses opérations de purge, comme suit :

1. Purge de la "corbeille"
2. Purge et paramétrage de mon navigateur Google Chrome
3. Purge et paramétrage du cache local
4. Purge et paramétrage de l’historique

B/ OPERATIONS DE CONSTAT :

A 10 heures 38, je lance Google Chrome, paramétré pour s'ouvrir sur une page vierge.

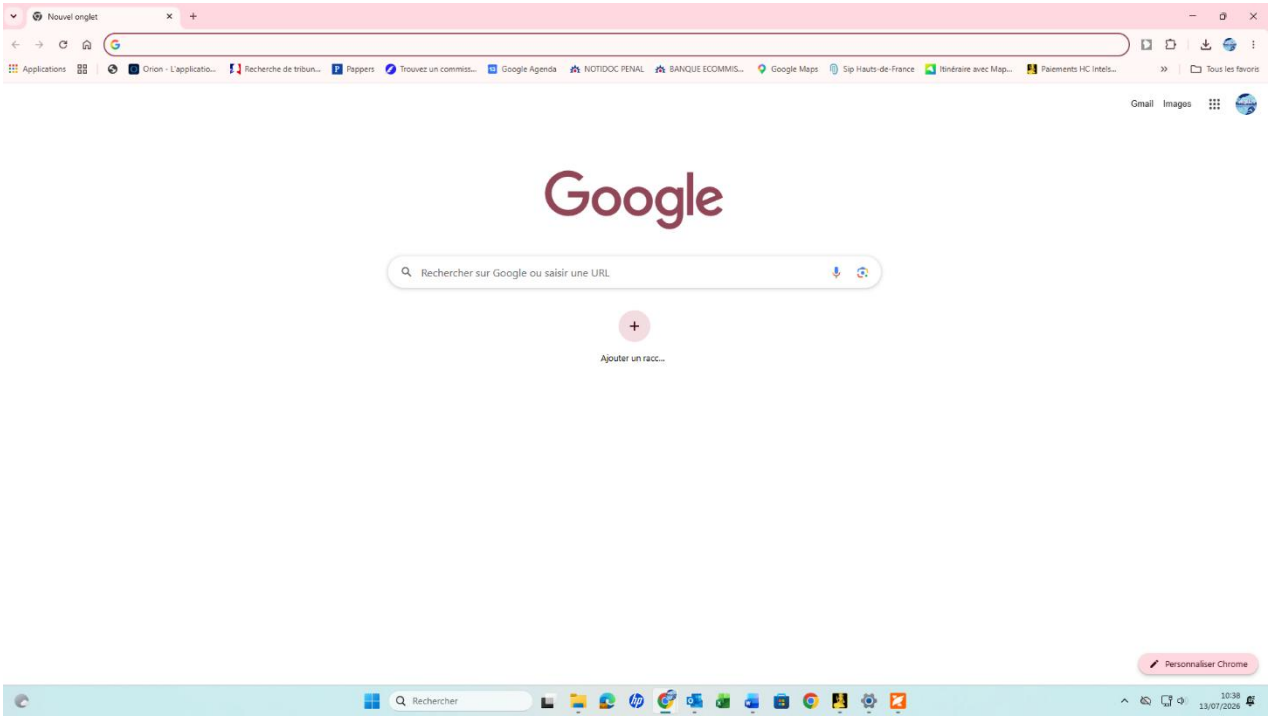

Je tape l'adresse du site https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique sur lequel mes constatations vont porter et obtiens le résultat suivant :

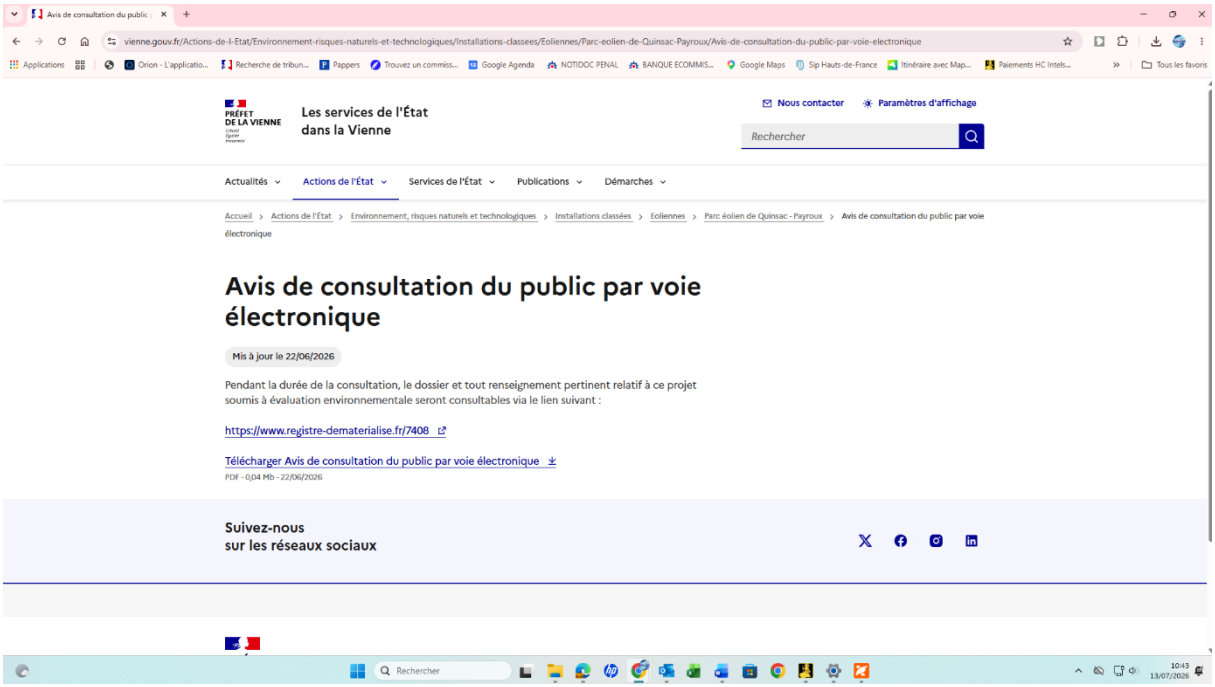

Je clique sur Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique PDF – 0,04 Mb – 22/06/2026 et obtiens le résultat suivant :

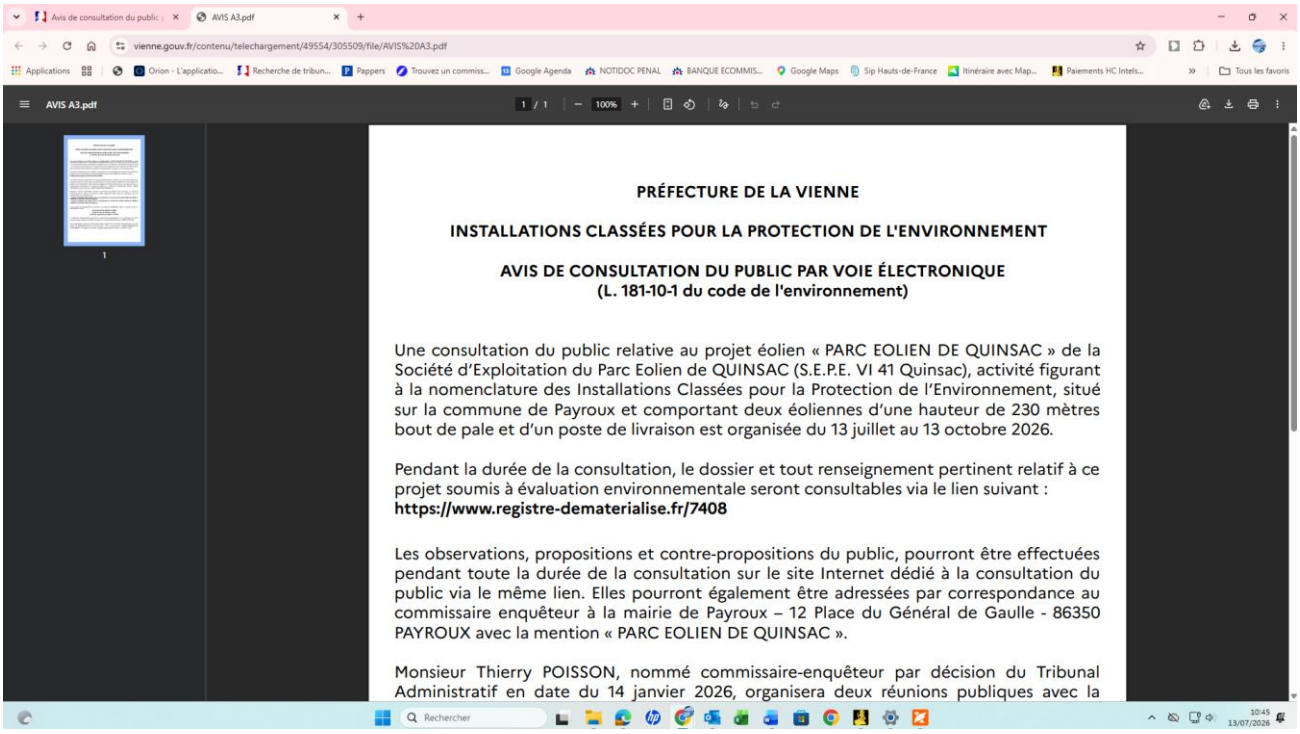

Je télécharge le document de 1 page et l'annexe au présent procès-verbal de constat. ***Annexe n° 1***

Je ferme l'onglet, clique sur https://www.registre-dematerialise.fr/7408 et obtiens le résultat suivant :

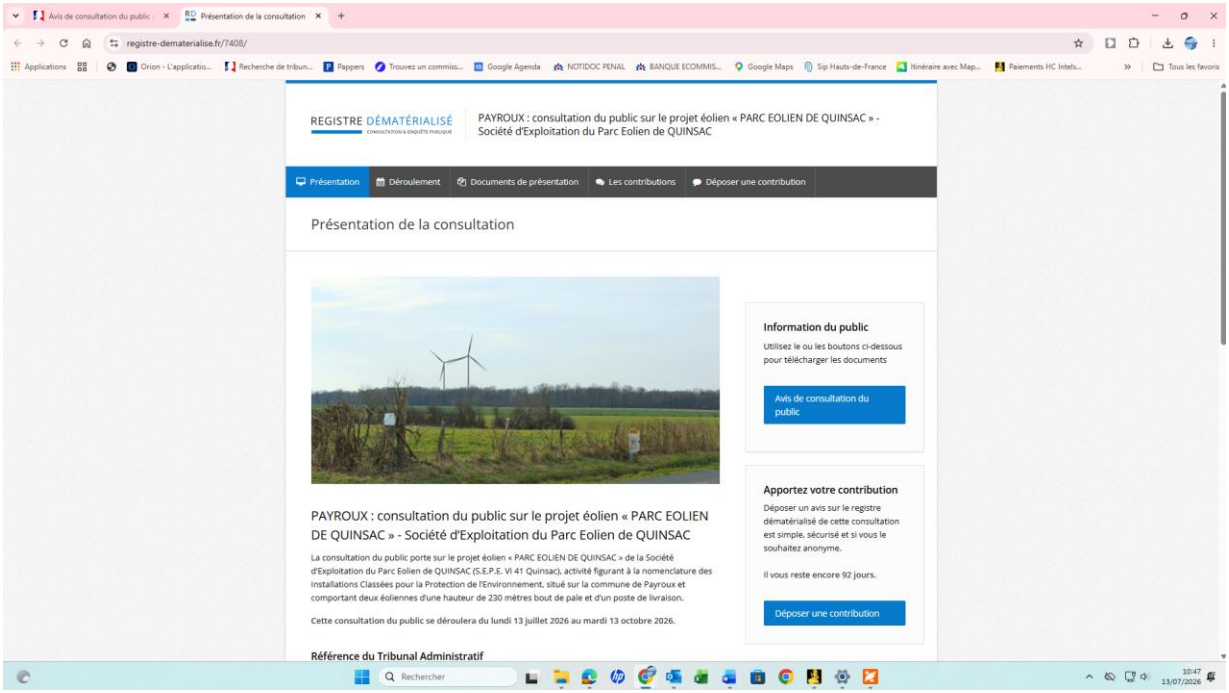

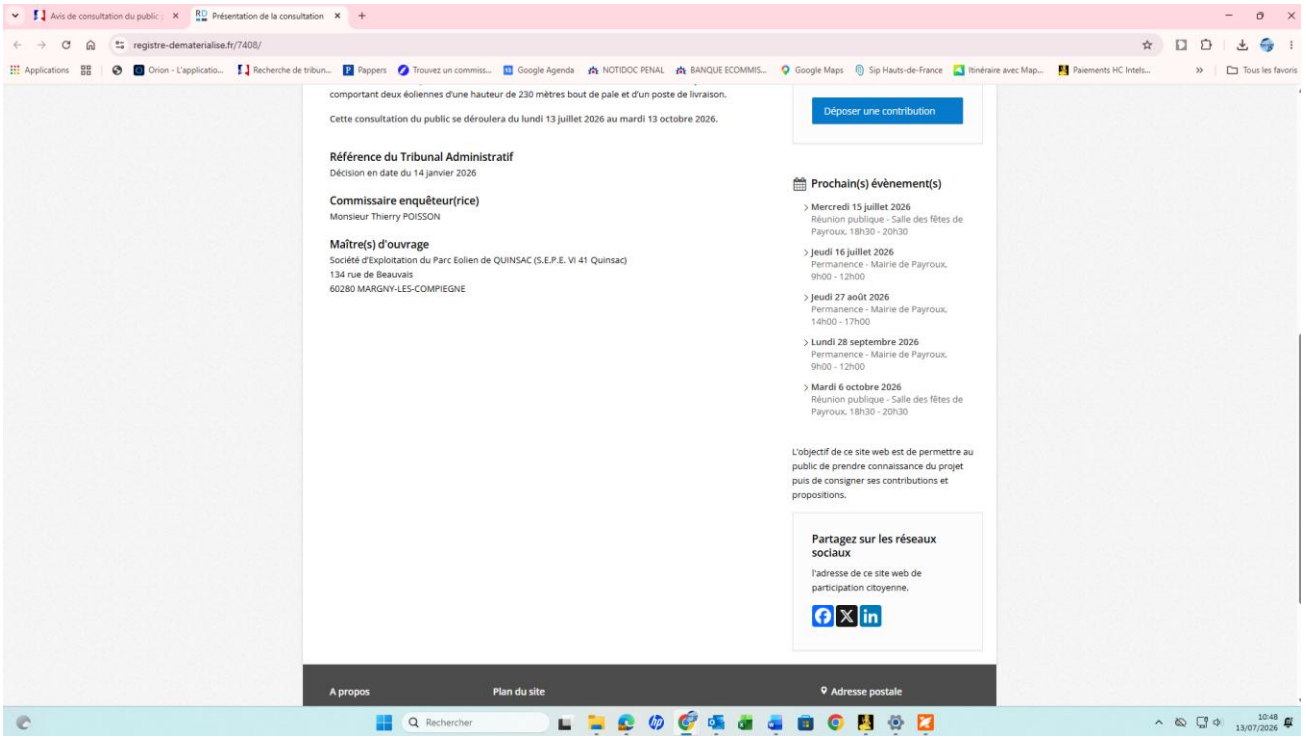

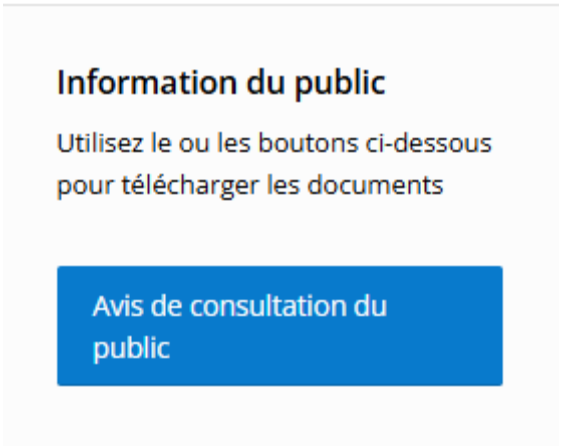

Je clique sur le bouton et obtiens le résultat suivant :

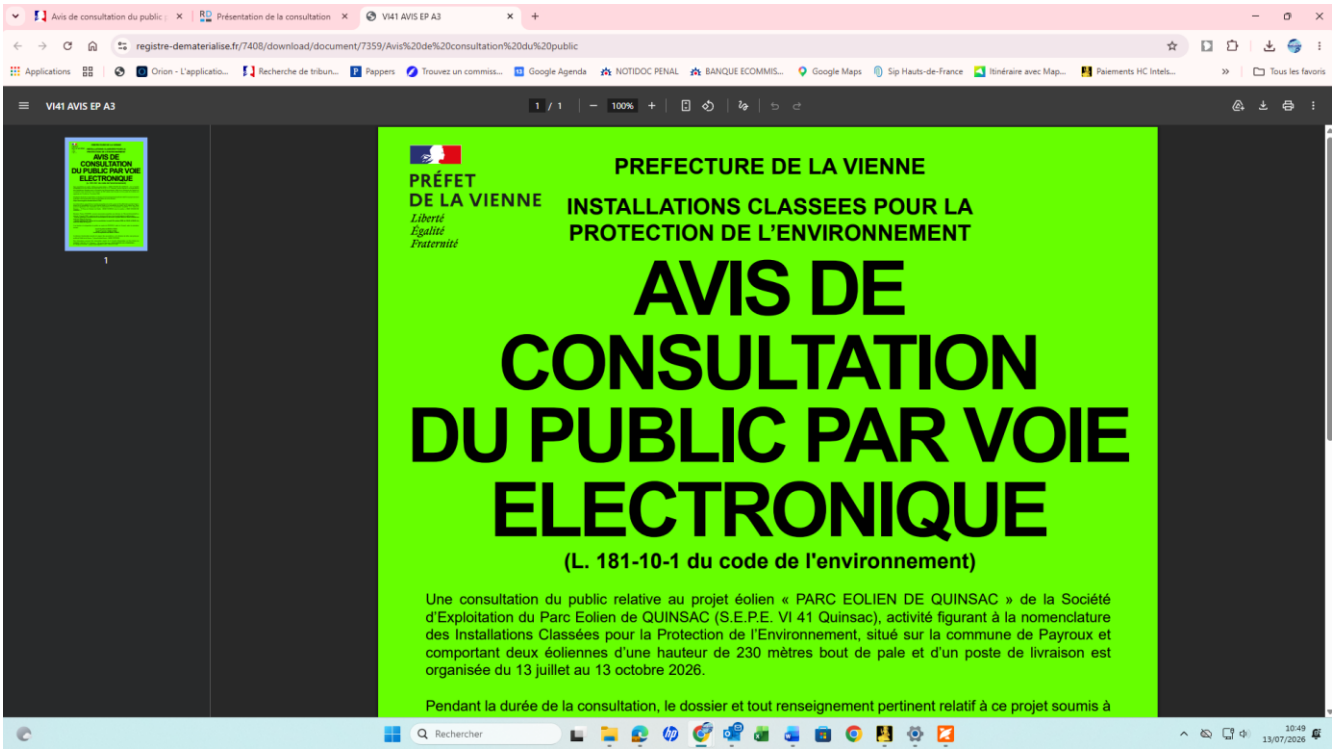

Je télécharge le document de 1 page et l'annexe au présent procès-verbal de constat. ***Annexe n° 2***

Je constate que sur les deux sites l'avis est consultable en ligne, imprimable et téléchargeable.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

C/ ENONCIATION POSTERIEURES AUX CONSTATATIONS FACTUELLES :

J'affiche le code source des pages sur lesquelles mes constatations ont portées, que j'annexe au présent procès-verbal de constat. ***Annexe n° 3***

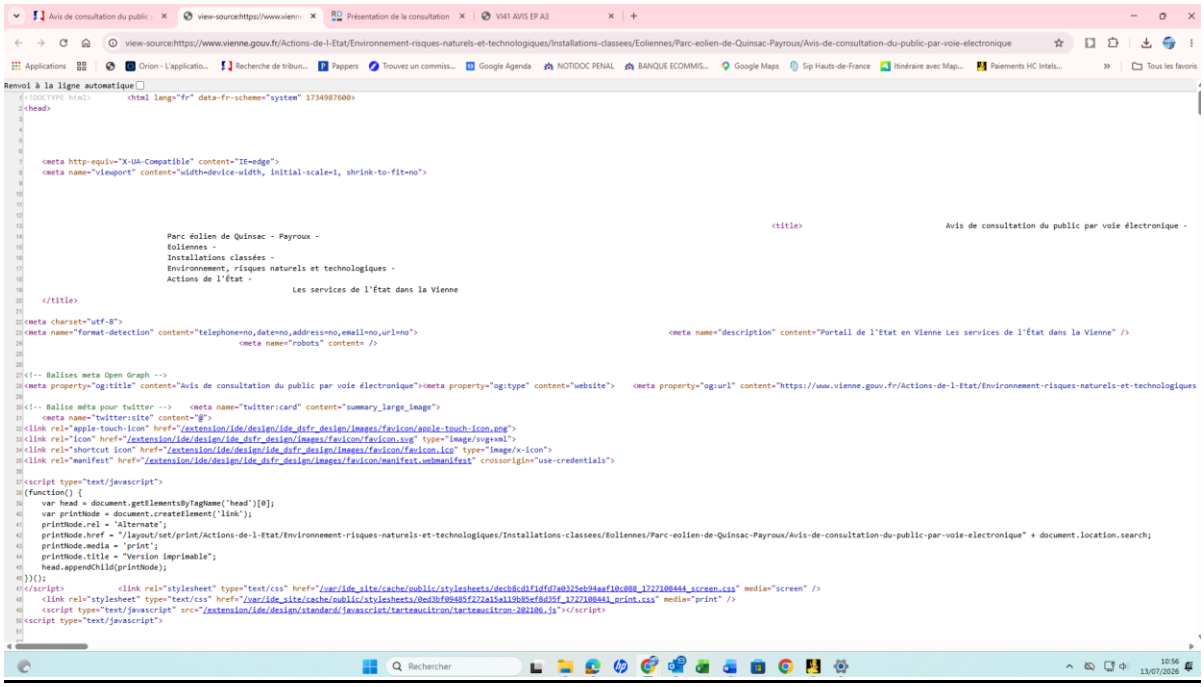

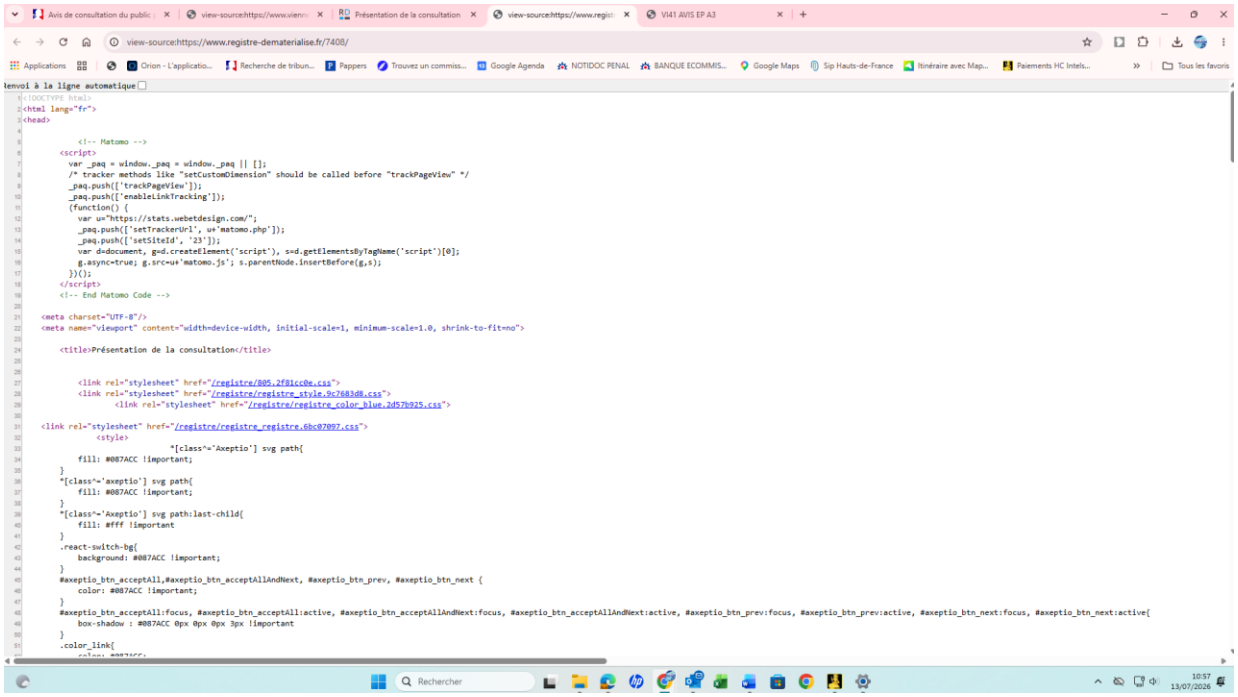

Je détermine par le site [mon-ip.com](), l'adresse IP du site cible [vienne.gouv.fr,]() ce qui donne 77.159.252.140



Je détermine par le site **mon-ip.com**, l'adresse IP du site cible **registre-dematerialise.fr**, ce qui donne 217.70.184.55



Telles sont mes constatations. Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Me Robin MALLIOPOULOS

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

PRÉFET
DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

PREFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE -
M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Renvoi à la ligne automatique ☐

```
<!DOCTYPE html>        <html lang="fr" data-fr-scheme="system" 1734987600>
<head>




    <meta http-equiv="X-UA-Compatible" content="IE=edge">
    <meta name="viewport" content="width=device-width, initial-scale=1, shrink-to-fit=no">




                                Parc éolien de Quinsac - Payroux -
                                Eoliennes -
                                Installations classées -
                                Environnement, risques naturels et technologiques -
                                Actions de l'État -
                                                    Les services de l'État dans la Vienne
    </title>

<meta charset="utf-8">
<meta name="format-detection" content="telephone=no,date=no,address=no,email=no,url=no">                                                                                                                                <me
                                            <meta name="robots" content= />


<!-- Balises meta Open Graph -->
<meta property="og:title" content="Avis de consultation du public par voie électronique"><meta property="og:type" content="website">    <meta prop

<!-- Balise méta pour twitter -->    <meta name="twitter:card" content="summary_large_image">
    <meta name="twitter:site" content="@">
<link rel="apple-touch-icon" href="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/favicon/apple-touch-icon.png">
<link rel="icon" href="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/favicon/favicon.svg" type="image/svg+xml">
<link rel="shortcut icon" href="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/favicon/favicon.ico" type="image/x-icon">
<link rel="manifest" href="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/favicon/manifest.webmanifest" crossorigin="use-credentials">

<script type="text/javascript">
(function() {
    var head = document.getElementsByTagName('head')[0];
    var printNode = document.createElement('link');
    printNode.rel = 'Alternate';
    printNode.href = "/layout/set/print/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-ec
    printNode.media = 'print';
    printNode.title = "Version imprimable";
    head.appendChild(printNode);
})();
</script>            <link rel="stylesheet" type="text/css" href="/var/ide_site/cache/public/stylesheets/decb8cd1f1dfd7a0325eb94aaf10c088_17271084
    <link rel="stylesheet" type="text/css" href="/var/ide_site/cache/public/stylesheets/0ed3bf09485f272a15a119b85ef8d35f_1727108441_print.css" medi
    <script type="text/javascript" src="/extension/ide/design/standard/javascript/tarteaucitron/tarteaucitron-202106.js"></script>
<script type="text/javascript">


    tarteaucitron.init({
        "privacyUrl": "/info-cookies", /* Privacy policy url */

        "hashtag": "#tarteaucitron", /* Open the panel with this hashtag */
        "cookieName": "tarteaucitron", /* Cookie name */

        "orientation": "bottom", /* Banner position (top - bottom) */
        "showAlertSmall": false, /* Show the small banner on bottom right */
        "cookieslist": true, /* Show the cookie list */

        "showIcon": false, /* Show cookie icon to manage cookies */
        "iconPosition": "BottomLeft", /* BottomRight, BottomLeft, TopRight and TopLeft */

        "adblocker": false, /* Show a Warning if an adblocker is detected */
        "AcceptAllCta" : true, /* Show the accept all button when highPrivacy on */
        "highPrivacy": true, /* Disable auto consent */
        "handleBrowserDNTRequest": false, /* If Do Not Track == 1, disallow all */

        "removeCredit": true, /* Remove credit link */
        "moreInfoLink": true, /* Show more info link */
        "useExternalCss": true, /* If false, the tarteaucitron.css file will be loaded */

        //"cookieDomain": ".my-multisite-domaine.fr", /* Shared cookie for subdomain website */

        "readmoreLink": "/info-cookies", /* Change the default readmore link pointing to opt-out.ferank.eu */
        "mandatory": true
    });
    (tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('facebooklikebox');
    (tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('twittertimeline');
    //(tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('atinternet');
    (tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('youtube');
    (tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('dailymotion');


</script><!-- Chargement librairie  -->
<script type="text/javascript">

    // Integration Eulerian / TarteAuCitron

```

```
    tarteaucitron.services.eulerian = {
    "key": "eulerian",
    "type": "analytic",
    "name": "Eulerian Analytics",
    "needConsent": true,
    "cookies": ["etuix"],
    "uri" : "https://eulerian.com/vie-privee",
    "js": function () {
    "use strict";
    (function(x,w){ if (!x._ld){ x._ld = 1;
    let ff = function() { if(x._f){x._f('tac',tarteaucitron,1)} };
    w.__eaGenericCmpApi = function(f) { x._f = f; ff(); };
    w.addEventListener("tac.close_alert", ff);
    w.addEventListener("tac.close_panel", ff);
}})(this,window);
},
    "fallback": function () { this.js(); }
};
    (tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []).push('eulerian');

</script>
<!-- Fin de chargement librairie Eulerian-->
</head>
<body class="">
    <noscript>
        <p class="js-off">Javascript est desactivé dans votre navigateur.</p>
    </noscript>
    <!--[if lt IE 8]>
    <div class="fr-container browsehappy">
        <div class="fr-grid-row">
            <p>Savez-vous que votre navigateur est obsolète ?<p>
            <p>Pour naviguer de la manière la plus satisfaisante sur le Web, nous vous recommandons de procéder à une <a href="http://windows.micro
            <br>Vous pouvez aussi <a href="http://browsehappy.com/">essayer d’autres navigateurs web populaires</a>.</p>
        </div>
    </div>
    <![endif]-->

    <div class="fr-skiplinks">
    <nav role="navigation" aria-label="Accès rapide" class="fr-container">
        <ul class="fr-skiplinks__list">
                                        <li><a id="b84912f93028ec92b383381eacf71ed5" class="fr-link" href="#main">Aller au contenu</a></li>
                                    <li><a id="f5237259c13c064302f4f89d6d3e790f" class="fr-link" href="#nav-main">Aller au menu</a></li>
                            <li><a id="a579b1539c4ff511c12b072f05b09408" class="fr-link" href="#search">Aller à la recherche</a></li>
        </ul>
    </nav>
</div>    <header id="e379adb45fc3d4ae697ad85218fee648" role="banner" class="fr-header">
    <div class="fr-header__body">
        <div class="fr-container">
                        <div class="fr-header__body-row">
                <div class="fr-header__brand fr-enlarge-link">
                    <div class="fr-header__brand-top">
                        <div class="fr-header__logo">
                            <p class="fr-logo">
            Préfet<br />de la Vienne
</p>                        </div>
                        <!-- special JO
                        <div class="fr-header__operator">
                            <img class="fr-responsive-img" style="max-width:9.0625rem;" src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/pays_hote
                        </div>
                        fin JO -->

                        <div class="fr-header__navbar">
                            <button class="fr-btn--search fr-btn" data-fr-opened="false" aria-controls="modal-372" id="button-373" title="Recherch
                                Rechercher
                            </button>
                            <button class="fr-btn--menu fr-btn" data-fr-opened="false" aria-controls="modal-398" aria-haspopup="menu" id="button-3
                                Menu
                            </button>
                        </div>
                    </div>
                    <div class="fr-header__service">
        <a id="3ca022c4a057486f88b51ea54d11fede" href="/" title="Accueil - Les services de l'État dans la Vienne">
        <p class="fr-header__service-title">Les services de l'État<br />dans la Vienne</p>
    </a>
</div>                </div>
                <div class="fr-header__tools">
                    <div class="fr-header__tools-links">
    <ul class="fr-btns-group">
                            <li class="contact-li">
                                <a id="87000beb62feee4a1c7f8a517322abc4" class="fr-btn fr-icon-mail-line" href="/nous-contacter" title="Nous conta
                    Nous contacter
                </a>
            </li>
                <li>
                        <button id="26ef7bc6bef45dbe214eb477429da6fa" class="fr-btn--display fr-btn fr-icon-theme-fill fr-link--icon-left" aria-co
        </li>
    </ul>
</div>                    <div class="fr-header__search fr-modal" id="modal-372" aria-labelledby="button-373">
        <div class="fr-container fr-container-lg--fluid">
                        <button id="e11e232512271cd3f4fc194bc56bf93d" class="fr-link--close fr-link" aria-controls="modal-372">Fermer</button>
            <form id="search" class="search-container loupe autocomplete" method="get" action="/contenu/action" role="search" data-autocomplete-ur
```

```
            <div class="fr-search-bar" id="search-371" role="search">
                <label class="fr-label" for="search-371-input">Rechercher
                </label>
                <input class="fr-input searchh autocomplete" placeholder="Rechercher" type="search" id="search-371-input" name="SearchText" value="
                                <button id="1e8957cbeaefd551064d0a5756199743" class="fr-btn" title="Rechercher">
                    Rechercher
                </button>
            </div>
            </form>
        </div>
</div>                </div>
            </div>
        </div>
    </div>
    <div class="fr-header__menu fr-modal" id="modal-398" aria-labelledby="button-399">
    <div class="fr-container">
                <button id="d72efc93da859826e661386897a3950a" class="fr-btn fr-btn--close" aria-controls="modal-398" title="Fermer Menu">
            Fermer Menu
        </button>
        <div class="fr-header__menu-links">
        </div>

<nav class="fr-nav" id="nav-main" role="navigation" aria-label="Menu principal">
    <ul class="fr-nav__list">
                                    <li class="fr-nav__item">
                        <button id="fa7bd11672a3225c2d48d66448f0993f" class="fr-nav__btn" aria-expanded="false" aria-controls="menu-0">Actualités</,
            <div class="fr-collapse fr-mega-menu" id="menu-0" tabindex="-1">



        <div class="fr-container fr-container--fluid fr-container-lg">
                        <div class="fr-grid-row fr-grid-row-lg--gutters">
                <div class="fr-col-12 fr-mb-n3v">
                    <button id="e3a7aebe68ccdbddcd3d3afb5b745d4f" class="fr-btn--close fr-btn" aria-controls="menu-0">Fermer - Actualités</button>
                </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-8 fr-col-offset-lg-4--right fr-mb-4v">
                    <div class="fr-mega-menu__leader">
                        <h4 class="fr-h4 fr-mb-2v">Actualités</h4>
                                            <a id="f3dd8a4064c16e96559cc189cd89c146" class="fr-link fr-icon-arrow-right-line fr-link--icon-righ
                    </div>
                </div>
                            </div>
        </div>

</div>        </li>
                                            <li class="fr-nav__item">
                        <button id="3600d74efc7276a1b1eeb384c32ca7f4" class="fr-nav__btn" aria-expanded="false" aria-controls="menu-1" aria-current
            <div class="fr-collapse fr-mega-menu" id="menu-1" tabindex="-1">



        <div class="fr-container fr-container--fluid fr-container-lg">
                        <div class="fr-grid-row fr-grid-row-lg--gutters">
                <div class="fr-col-12 fr-mb-n3v">
                    <button id="1c99308df2197e15384e803fb844c605" class="fr-btn--close fr-btn" aria-controls="menu-1">Fermer - Actions de l'État</
                </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-8 fr-col-offset-lg-4--right fr-mb-4v">
                    <div class="fr-mega-menu__leader">
                        <h4 class="fr-h4 fr-mb-2v">Actions de l'État</h4>
                                            <a id="81ea3ab3ed599fab88dbb6e013171fd3" class="fr-link fr-icon-arrow-right-line fr-link--icon-righ
                    </div>
                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="199124cc0f7df63823d7769251e1d8b3" class="fr-nav__link"
                                Aménagement du territoire, construction et logement
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="26ea2535ba620a9b9e8a6a65556f9a4b" class="fr-nav__link"
                                Agriculture, forêt et développement rural
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="b081fd0cacefe223d07c7fed8b89a955" class="fr-nav__link"
                                Alimentation, consommation et commerce
                            </a>
                        </h5>
```

```
                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="c21731233b09d6cf562c22e85b1aa436" class="fr-nav__link" t
                        Citoyenneté - Élections
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="d31a9544edb01f0bf352e2619a2ed8f4" class="fr-nav__link" t
                        Entreprises, économie , emploi et finances publiques
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="659bf28877935a9aa3f1fb74e2b1545b" class="fr-nav__link" t
                        Environnement, risques naturels et technologiques
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="b1eee49b6967c611db6a576f56d73386" class="fr-nav__link" t
                        Jeunesse, engagement et sports
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="675fe5c0008bf28a518729862b84978a" class="fr-nav__link" t
                        Sécurité
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="b88dc28eba1b931523c1619984f24924" class="fr-nav__link" t
                        Solidarité, hébergement, logement et populations vulnérables
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="63dd121a536e5c6eb0d021df2591242c" class="fr-nav__link" t
                        Transports, déplacements et sécurité routière
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="6c4640f9dff12d2ef99ab03013ef0815" class="fr-nav__link" t
                        Animaux
                    </a>
                </h5>


                </div>
                    </div>
```

```
        </div>

</div>        </li>
                                        <li class="fr-nav__item">
                        <button id="abd3f91b187420291165495a4ec86fc0" class="fr-nav__btn" aria-expanded="false" aria-controls="menu-2">Services de
            <div class="fr-collapse fr-mega-menu" id="menu-2" tabindex="-1">



        <div class="fr-container fr-container--fluid fr-container-lg">
                        <div class="fr-grid-row fr-grid-row-lg--gutters">
                <div class="fr-col-12 fr-mb-n3v">
                    <button id="acdabf83f5daee869a062cc95dd4e3e9" class="fr-btn--close fr-btn" aria-controls="menu-2">Fermer - Services de l'État</
                </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-8 fr-col-offset-lg-4--right fr-mb-4v">
                    <div class="fr-mega-menu__leader">
                        <h4 class="fr-h4 fr-mb-2v">Services de l'État</h4>
                                        <a id="336c3ecb93a2598f8ff1e21351f63fd2" class="fr-link fr-icon-arrow-right-line fr-link--icon-righ
                    </div>
                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="b37d2d5579ff2c55d0b77be08f361a62" class="fr-nav__link"
                                Présentation des services
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="a418a9b6a89663de6f214c69960de168" class="fr-nav__link"
                                Préfecture et sous-préfectures
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="1491d965daa8e1943634451c463234f7" class="fr-nav__link"
                                Agriculture, environnement, aménagement et logement
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="0cbda5ffe67d98c0ec476011ea84a459" class="fr-nav__link"
                                Consommation, alimentation, animaux
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="5a803218e8d91e6542b130592f8f2fde" class="fr-nav__link"
                                Culture
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="11b80987319e990df76c1729c7f1599d" class="fr-nav__link"
                                Défense
                            </a>
                        </h5>


                </div>
                                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                        <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                                <a id="7402338b2999a71f7c8c8688282a7162" class="fr-nav__link"
                                Economie, finances, travail et emploi
```

```
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="32fb4eb5754540541b7096241ce82189" class="fr-nav__link" t
                        Education, jeunesse
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="e54f819535750f5d772d3bfe5b131cc0" class="fr-nav__link" t
                        Etat et collectivités
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="882dd0da97df3af2c0c0fc0ae51a5e49" class="fr-nav__link" t
                        Justice
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="3c5429d10e3184a9814e4384b1dd3491" class="fr-nav__link" t
                        Santé et cohésion sociale
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="79cdb482a1e9e2628104e447ab2ffd4a" class="fr-nav__link" t
                        Sécurité et protection des personnes
                    </a>
                </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">

                                                                                <a id="f55475d8ced2bddaa3af04b14e0fe949" class="fr-nav__link" t
                        Transports, déplacements et sécurité routière
                    </a>
                </h5>


                </div>
                    </div>
        </div>
</div>        </li>
                                        <li class="fr-nav__item">
                        <button id="fc8ef1438e94f1b6adcda64df1eac785" class="fr-nav__btn" aria-expanded="false" aria-controls="menu-3">Publications
            <div class="fr-collapse fr-mega-menu" id="menu-3" tabindex="-1">



        <div class="fr-container fr-container--fluid fr-container-lg">
                    <div class="fr-grid-row fr-grid-row-lg--gutters">
                <div class="fr-col-12 fr-mb-n3v">
                    <button id="0068b7cf24a6cbe4d0347788d34cf674" class="fr-btn--close fr-btn" aria-controls="menu-3">Fermer - Publications</butto
                </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-8 fr-col-offset-lg-4--right fr-mb-4v">
                    <div class="fr-mega-menu__leader">
                        <h4 class="fr-h4 fr-mb-2v">Publications</h4>
                                        <a id="b6c7f67dbf5692c7c2f332afe6c0669c" class="fr-link fr-icon-arrow-right-line fr-link--icon-rig
                    </div>
                </div>
```

```
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="bf2f9d07ed54e71ea6aa37dd6f724496" class="fr-nav__link" t
                Logos de l'État
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="f8df28850525e5defcc67da64eb7c735" class="fr-nav__link" t
                Recueil des Actes Administratifs
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="b657fb9a6afc90894bc14c8a049c2398" class="fr-nav__link" t
                Espace presse
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="b78125a05e1c3ffef7fa7119967f9545" class="fr-nav__link" t
                La lettre de la sécurité routière
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="e847fa29082079b68e53d890bddf62a4" class="fr-nav__link" t
                La lettre Agrinfo
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="322ebce9c55e97e582390dd7ee3b2ff8" class="fr-nav__link" t
                Conseil des ministres
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="b584f4143863c0cb03a7f23e14d90e50" class="fr-nav__link" t
                Transparence sur la qualité de service
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


                                                                <a id="a9c176b33e98d215ffb037804fd03ad1" class="fr-nav__link" t
                Atlas des territoires
            </a>
            </h5>


        </div>
                <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
            <h5 class="fr-mega-menu__category">


```

```
                                                
```

```
                        Mes démarches en ligne
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Professions réglementées
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Carte d'identité
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Passeports
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Certificat d'immatriculation - Cartes grises
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Démarches pour le permis de conduire
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Étrangers
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Sortie de territoire d'un enfant mineur
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Naturalisations
                    </a>
                </h5>


            </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Armes
```

```
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Vidéo-protection
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Obtenir un certificat de situation administrative (non gage et non opposition)
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Déclarer une manifestation
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Créer ou modifier une association
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Élections
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        <div class="fr-col-12 fr-col-lg-3">
                    <h5 class="fr-mega-menu__category">


                        Démarches pour les professionnels
                        </a>
                    </h5>


                </div>
                        </div>
        </div>

</div>        </li>
                </ul>
</nav>    </div>
</div></header>

    <!-- Toolbar area: START -->
        <!-- Toolbar area: END -->
        <div class="fr-container">
        <nav role="navigation" class="fr-breadcrumb" aria-label="vous êtes ici :">
            <button class="fr-breadcrumb__button" aria-expanded="false" aria-controls="breadcrumb-1">Voir le fil d’Ariane</button>
            <div class="fr-collapse" id="breadcrumb-1">
                <ol class="fr-breadcrumb__list">
                                                                                <li>
                                                                    <a id="e9b4263e2035b0fb3bb51a1ee74c0df8" class="fr-breadcrumb__link bre
                        Accueil
                        </a>
                                    </li>
                            <li>
                                                                    <a id="95e2a1b577a19a71cc9c422ce5d5fa67" class="fr-breadcrumb__link bre
                        Actions de l'État
                        </a>
                                    </li>
                            <li>
                                                                    <a id="6aade4947406d00edc0c6aac3a2ea1a9" class="fr-breadcrumb__link bre
```

```
                                Environnement, risques naturels et technologiques
                            </a>
                                        </li>
                                <li>
                                                                                                <a id="b07407ca31d55bbbc3fd55ea7db4b939" class="fr-breadcrumb__link bre
                                Installations classées
                            </a>
                                        </li>
                                <li>
                                                                                                <a id="16ad5188a4aa91de1246e724f66cea0d" class="fr-breadcrumb__link bre
                                Eoliennes
                            </a>
                                        </li>
                                <li>
                                                                                                <a id="14d23aa037472c715ca99804e03e7b75" class="fr-breadcrumb__link bre
                                Parc éolien de Quinsac - Payroux
                            </a>
                                        </li>
                                <li>
                                                                                                <a id="f002b56766be4e41d00317b2ebf9ffa8" class="fr-breadcrumb__link bre
                                Avis de consultation du public par voie électronique
                            </a>
                                        </li>
                                                    </ol>
            </div>
        </nav>
    </div>    <main role="main">
    <div class="fr-container" id="main">
    <!-- Main area content: START -->
        <div class="fr-grid-row">
    <div class="fr-col-12 fr-col-md-8">
        <section class="">
            <h1 class="">
                Avis de consultation du public par voie électronique
            </h1>
            <div class="fr-grid-row fr-mb-2w">
    <div class="fr-col-5 fr-col-md-6">
        <div id=c7b4f7c4d90a1a2e659ba29d2fc39868 class="fr-tag">
            <span class="fr-displayed-lg">Mis à jour le&amp;nbsp;</span><span>22/06/2026</span>
        </div>
    </div>
</div>
                        <div class="fr-text--lead">
                                        <p>Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet
            </div>


                            Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique
                            <span class="fr-link__detail">PDF - 0,04 Mb - 22/06/2026</span>
                        </a>

                                    </section>
    </div>
</div>
    <!-- Main area content: END -->
    </div>
</main>    <div class="fr-follow fr-mt-3w">
    <div class="fr-container">
        <div class="fr-grid-row">
                        <div class="fr-col-12">
                <div class="fr-follow__social">
                    <h2 class="fr-h5 fr-mb-3v fr-mb-3v">Suivez-nous
                        <br> sur les réseaux sociaux</h2>
                    <ul class="fr-btns-group">

                                                                                                <a id="74cf4b6fbe7f42f98fbdba486e00c77a" class="fr-btn--X (anc
                                            x (anciennement twitter)
                                        </a>
                                    </li>
                                                                                                    <li>
                                                                                                <a id="b3f0b92b10a80354a9b38924567887e6" class="fr-btn--faceboo
                                            facebook
                                        </a>
                                    </li>
                                                                                                    <li>
                                                                                                <a id="3a94a68e4b26989aec884e603fc7fbcd" class="fr-btn--instagr
                                            instagram
                                        </a>
                                    </li>
                                                                                                    <li>
                                                                                                <a id="63797a2875eabfa2ba2dac52bfd7382f" class="fr-btn--linkedi
                                            linkedin
                                        </a>
                                    </li>
                                                                                    </ul>
                </div>
            </div>
        </div>
    </div>
</div>    <footer class="fr-footer" role="contentinfo" id="footer">
    <div class="fr-footer__top">
        <div class="fr-container">
```

```
            <div class="fr-grid-row fr-grid-row--start fr-grid-row--gutters">
                                                
```

```
                                    <div class="fr-radio-rich__img" data-fr-inject-svg>
                                        <img src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/light.svg" alt="" />
                                        <!-- L'alternative de l'image (attribut alt) doit rester vide car l'image est illustrative et ne doit p
                                    </div>
                                </div>
                            </div>
                            <div class="fr-fieldset__element">
                                <div class="fr-radio-group fr-radio-rich">
                                    <input value="dark" type="radio" id="fr-radios-theme-dark" name="fr-radios-theme">
                                    <label class="fr-label" for="fr-radios-theme-dark">Thème sombre
                                    </label>
                                    <div class="fr-radio-rich__img" data-fr-inject-svg>
                                        <img src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/dark.svg" alt="" />
                                        <!-- L'alternative de l'image (attribut alt) doit rester vide car l'image est illustrative et ne doit p
                                    </div>
                                </div>
                            </div>
                            <div class="fr-fieldset__element">
                                <div class="fr-radio-group fr-radio-rich">
                                    <input value="system" type="radio" id="fr-radios-theme-system" name="fr-radios-theme">
                                    <label class="fr-label" for="fr-radios-theme-system">Système
                                        <span class="fr-hint-text">Utilise les paramètres système.</span>
                                    </label>
                                    <div class="fr-radio-rich__img" data-fr-inject-svg>
                                        <img src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/images/system.svg" alt="" />
                                        <!-- L'alternative de l'image (attribut alt) doit rester vide car l'image est illustrative et ne doit p
                                    </div>
                                </div>
                            </div>
                        </fieldset>
                    </div>
                </div>
            </div>
        </div>
    </div>
</dialog>


            <script>

                    window.dsfr = {
                        verbose: false,
                        analytics: {
                            domain: 'havv.vienne.gouv.fr',
                            //collection: 'load',
                            //enableRating: false,
                            cmp: {
                                id: 'tarteaucitron'
                            },
                            site: {
                                environment: 'prod',                                entity: 'min._interieur_-_prefectures_ide-ire',
                            page: {
                                isError: false,                                 name: 'avis_de_consultation_du_public_par_voie_electronique
                            search: {

                                funnel: {

                            }
                        };

            </script>
                    <script type="module" src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/javascript/dsfr.module.min.js"></script>
<script type="text/javascript" nomodule src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/javascript/dsfr.nomodule.min.js"></script>
        <script type="text/javascript" nomodule src="/extension/ide/design/ide_dsfr_design/javascript/analytics/analytics.nomodule.min.js"></s

<script type="text/javascript" src="/var/ide_site/cache/public/javascript/6a24daa984f43dff0ef2fd42afe28d44_1727108443.js" charset="utf-8"></script


</body>
</html>
```

Renvoi à la ligne automatique ☐

```
<!DOCTYPE html>
<html lang="fr">
<head>

            <!-- Matomo -->
        <script>
          var _paq = window._paq = window._paq || [];
          /* tracker methods like "setCustomDimension" should be called before "trackPageView" */
          _paq.push(['trackPageView']);
          _paq.push(['enableLinkTracking']);
          (function() {
            var u="https://stats.webetdesign.com/";
            _paq.push(['setTrackerUrl', u+'matomo.php']);
            _paq.push(['setSiteId', '23']);
            var d=document, g=d.createElement('script'), s=d.getElementsByTagName('script')[0];
            g.async=true; g.src=u+'matomo.js'; s.parentNode.insertBefore(g,s);
          })();
        </script>
        <!-- End Matomo Code -->

    <meta charset="UTF-8"/>
    <meta name="viewport" content="width=device-width, initial-scale=1, minimum-scale=1.0, shrink-to-fit=no">

        <title>Présentation de la consultation</title>


            <link rel="stylesheet" href="/registre/805.2f81cc0e.css">
            <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_style.9c7683d8.css">
                    <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_color_blue.2d57b925.css">

    <link rel="stylesheet" href="/registre/registre_registre.6bc07097.css">
                <style>
                                *[class^='Axeptio'] svg path{
            fill: #087ACC !important;
        }
        *[class^='axeptio'] svg path{
            fill: #087ACC !important;
        }
        *[class^='Axeptio'] svg path:last-child{
            fill: #fff !important
        }
        .react-switch-bg{
            background: #087ACC !important;
        }
        #axeptio_btn_acceptAll,#axeptio_btn_acceptAllAndNext, #axeptio_btn_prev, #axeptio_btn_next {
            color: #087ACC !important;
        }
        #axeptio_btn_acceptAll:focus, #axeptio_btn_acceptAll:active, #axeptio_btn_acceptAllAndNext:focus, #axeptio_btn_acceptAllAndNext:active, #a
            box-shadow : #087ACC 0px 0px 0px 3px !important
        }
        .color_link{
            color: #087ACC;
        }
            </style>
        <style>

    </style>
            <style>

        </style>


            <link rel="icon" type="image/x-icon" href="/registre/images/favicon.ico"/>
    </head>
<body class="box-selected">
    <div id="wrapper">
        <div class="skip-links sr-only" tabindex="-1">
        <a id="skip-nav" href="#navigation">Aller à la navigation</a>
        <a id="skip-content" href="#main-content">Aller au contenu</a>
    </div>
    <div id="top-line"></div>
    <div class="container">
        <header id="header">
            <div class="sixteen columns">
                                    <div id="logo">
                                                <a title="retour à l'accueil" href="/">
                                <img src="/registre/images/logo.svg"  alt="Registre Dématérialisé - logo"/>
                            </a>
                                            <div  id="tagline">
                                                    <p id="home-title">
                                                                PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE
                                                            </p>
                                                </div>
                        <div class="clearfix"></div>
                    </div>
                            </div>
            <div class="three columns">
                <div class="clearfix"></div>
            </div>
        </header>
        <div class="clearfix"></div>
```

```
    </div>
         <nav id="navigation" class="style-2">
         <ul class="menu" id="responsive">
    <li>
        <a id="current" href="/7408/">
            <i class="fa fa-desktop white"></i>
            Présentation
        </a>
    </li>
        <li>
        <a href="/7408/deroulement">
            <i class="fa fa-calendar white"></i>
            Déroulement
        </a>
    </li>
            <li>
        <a href="/7408/documents">
            <i class="fa fa-files-o white"></i>
            Documents de présentation
        </a>
    </li>
                <li>
        <a href="/7408/contributions">
            <i class="fa fa-comments white"></i>
            Les contributions
        </a>
    </li>
            <li>
        <a href="/7408/contribuez">
            <i class="fa fa-comment white"></i>
            Déposer une contribution
        </a>
    </li>

    </ul>

         <label for="selectnav1" class="aria-hide">menu</label>
         <select name="selectnav1" id="selectnav1" class="selectnav" aria-label="responsiveNavigation">
             <option value="/">Accueil</option>
<option value="/7408/" selected>Présentation</option>
<option value="/7408/deroulement">Déroulement</option>
<option value="/7408/documents">Documents de présentation</option>
<option value="/7408/contributions">Les contributions</option>
<option value="/7408/contribuez">Déposer une contribution</option>
         </select>
     </nav>
     <div class="clearfix"></div>
     <main>
        <div id="main-content">
                 <div class="container floated">
         <div class="sixteen floated page-title">
             <strong>Présentation de la consultation</strong>
         </div>
     </div>

                                                            <div class="container floated">
                    <div class="sixteen floated">
                                        </div>
                    </div>
                                                        <div id="content">
                     <div class="container floated">
        <div class="page-content">
            <div class="eleven floated" style="margin-bottom: 40px;">



                <div class="flexslider  testimonial-slider">
                    <div data-controller="common--carousel" class="swiper-container"
                         data-common--carousel-options-value='{"sliderPerVIew": 1,"centeredSlides": true,"loop": false,"autoplay": {"delay": 5000},
                        <div class="swiper-wrapper">
                                                        <div class="swiper-slide">
                                <img class="w-100" alt="image de présentation" src="https://www.registre-dematerialise.fr/media/cache/presentat
                            </div>
                                                </div>
                    </div>
                </div>
                <div class="initalContent">
                    <h1 style="font-size: 20px; line-height: 30px; margin-bottom: 10px; font-weight: normal;">PAYROUX : consultation du public sur

    <p>La consultation du public porte sur le projet &eacute;olien &laquo; PARC EOLIEN DE QUINSAC &raquo; de la Soci&eacute;t&eacute; d&rsquo;

<p><strong>Cette consultation du public se d&eacute;roulera du lundi 13 juillet 2026 au mardi 13 octobre 2026.</strong></p>

    <div id="description-terms">



                    <h2>Référence du Tribunal Administratif</h2>
            <p>Décision en date du 14 janvier 2026</p>
```

```
                                    <h2>Commissaire enquêteur(rice)</h2>
                <p>Monsieur Thierry POISSON</p>

                                <h2>Maître(s) d'ouvrage</h2>
            <p>Société d’Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) <br />
134 rue de Beauvais <br />
60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE</p>
            </div>

                </div>
            </div>
            </div>
            <div class="four floated right leftbar">

    <div class="large-notice">
        <h2>Information du public</h2>
        <p>
            Utilisez le ou les boutons ci-dessous pour télécharger les documents
                                                <a role="button" class="button medium color" target="_blank"
                      href="/7408/download/document/7359/Avis%20de%20consultation%20du%20public"> Avis de consultation du public
                    </a>
                                    </p>
    </div>



                                    <div class="large-notice">
        <h3>Apportez votre contribution</h3>
        Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette consultation est simple, sécurisé et si vous le
        souhaitez anonyme. <br>
        <br>
                     <p>
                            Il vous reste <strong>encore 92 jours</strong>.
                    </p>
        <a title="Déposer des observations sur l'enquête publique" class="button medium color"
           href="/7408/contribuez">
            Déposer une contribution
        </a>
    </div>



<div class="meeting-block">
    <i class="icon-calendar"></i>
    <h2 class="block_name">Prochain(s) évènement(s)</h2>
            <ul class="meeting">
                        <li>
                <strong>Mercredi 15 juillet 2026</strong><br/>
                Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30
            </li>
                        <li>
                <strong>Jeudi 16 juillet 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Jeudi 27 août 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 14h00 - 17h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Lundi 28 septembre 2026</strong><br/>
                Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
            </li>
                        <li>
                <strong>Mardi 6 octobre 2026</strong><br/>
                Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30
            </li>
                    </ul>


</div>


                <aside>
                                            <p>L’objectif de ce site web est de permettre au public de prendre connaissance du projet puis de consi
                                    </aside>
                            <div id="fb-root"></div>
    <div class="large-notice" style="margin-bottom: 20px;" data-controller="socials-share">
        <h2>Partagez sur les r&eacute;seaux sociaux</h2>
        <p>l'adresse de ce site web de participation citoyenne.</p>
        <a href="https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F" target="_blank" rel="noopener
          <svg style="background-color: rgb(8, 102, 255); border-radius: 4px; height: 32px" alt="Partager sur Facebook" focusable="false" aria-hid
        </a>
        <a href="https://twitter.com/intent/tweet?url=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F" target="_blank" rel="nofollow noopener
            <svg style="background-color: rgb(26, 26, 26); border-radius: 4px; height: 32px" focusable="false" aria-hidden="true" xmlns="http://ww
        </a>
        <a href="https://www.linkedin.com/sharing/share-offsite/?url=https%3A%2F%2Fwww.registre-dematerialise.fr%2F7408%2F" target="_blank" rel="n
            <svg style="background-color: rgb(0, 123, 181); border-radius: 4px; height: 32px" focusable="false" aria-hidden="true" xmlns="http://w
        </a>
            </div>
```

```
                </div>
            </div>
        </div>
     </div>
         </div>
    </main>
</div>

     <div id="footer">
    <div class="container">
        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">A propos</h2>
            <p>
    Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de la consultation "PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIE
</p>

            <p>
                                                                Retrouvez <a  href="/registres-departement/86">tous les registres dématérialisés du dé
                                                </p>
        </div>

        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">Plan du site</h2>
            <nav role="navigation" id="site-map">
                <ul class="footer-plan">
                    <li>
    <a href="/7408/">
        Présentation
    </a>
</li>
<li>
    <a href="/7408/deroulement">
        Déroulement
    </a>
</li>
<li>
    <a href="/7408/documents">
        Documents de présentation
    </a>
</li>

<li>
    <a href="/7408/contributions">
        Les contributions
    </a>
</li>

<li>
    <a href="/7408/contribuez">
        Déposer une contribution
    </a>
</li>
                </ul>
            </nav>
        </div>

        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">
                 
            </h2>
                            <p>
                 
                </p>
                    </div>
        <div class="four columns">
            <h2 class="title_footer">
                <i class="halflings white map-marker"></i>
Adresse postale
            </h2>
                            <p>
                Mairie de Payroux <br>
12 Place du Général de Gaulle <br>
86350 PAYROUX <br>
avec mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC »
                </p>
                    </div>
    </div>
</div>
<footer id="footer-bottom">
    <!-- 960 Container -->
    <div class="container">
        <!-- Copyrights -->
        <div class="nine columns">
            <div class="copyright">
                Ce registre dématérialisé de consultation publique vous est proposé par <a href="https://www.registre-dematerialise.fr">Registre D
            </div>
        </div>
        <!-- Menu -->
        <div class="seven columns">
            <nav role="navigation" id="sub-menu">
                <ul>
```

```
                    <li>
                        <a href="/registre/files/registre-dematerialise-rgaa-4.pdf" target="_blank">
                            RGAA
                        </a>
                    </li>
                    <li>
                        <a href="/7408/cgu">
                            Conditions générales d&#039;utilisation
                        </a>
                    </li>
                    <li>
                        <a href="/7408/donnees-reglementaires">
                            Politique de confidentialité
                        </a>
                    </li>
                </ul>
            </nav>
        </div>
    </div>
    <!-- 960 Container / End -->
</footer>
<div class="modal fade" id="modal-glossary" tabindex="-1" role="dialog" aria-hidden="true">
    <div class="modal-dialog" style="margin-top: 270px;">
        <div class="modal-content">
            <div class="modal-header">
                <div class="modal-title"></div>
                <button type="button" class="close" data-dismiss="modal"><span aria-hidden="true">&times;</span><span
                        class="sr-only"></span></button>
            </div>
            <div class="modal-body">

            </div>
        </div>
    </div>
</div>

    <script src="/registre/runtime.5a28d62f.js"></script><script src="/registre/755.43aadddf.js"></script><script src="/registre/98.655d8dfe.js"><
</body>
</html>
```

COMMISSAIRES DE JUSTICE

VaDeMeCum

VALLET · DHERS · MALLIOPOULOS · CHOCHOY

COMMISSAIRES DE JUSTICE
EN HAUTS DE FRANCE

Office de Montreuil-sur-Mer - 11 rue de la Licorne (62170)

Tél : 03 21 81 50 96 - constat@ vademecum-cdj.fr

Office de Calais - 113 boulevard Lafayette (62100)

Tél : 03 21 19 79 80 - calais@vademecum-cdj.fr

Office de Saint Valery sur Somme – 66 Rue Basse des Remparts (80230)

Tél : 03 22 60 37 80 – saintvalery@vademecum-cdj.fr

Site Internet : www.vademecum-cdj.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE PUBLICATION INTERNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le DIX-SEPT AOUT

A la demande de :

LA SEPE VI41 QUINSAC, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 979 636 198, ayant siège social 134 rue de Beauvais à (60280) MARGNY-LES-COMPIEGNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle, par l'intermédiaire de Monsieur Philipp Holt, Responsable Pôle Etudes chez ALTERRIC FRANCE, expose :

Que dans le cadre de l'exploitation du « parc éolien de Quinzac », composé de deux éoliennes et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de PAYROUX (86350), la SEPE VI41 QUINSAC a déposé une demande d'autorisation environnementale d'exploiter auprès de la Préfecture de la Vienne,

Qu'en application du Code de l'environnement, une consultation du public doit être diligentée du 13 juillet au 13 octobre 2026 inclus,

Qu'afin de sauvegarder ses intérêts, la SEPE VI41 nous demande de prendre acte de la publication de l'avis sous format numérique sur le site de la préfecture de la Vienne à l'adresse suivante : **https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique**, ainsi que sur le site du registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/7408/**, tout comme le dossier d'enquête,

C’est pourquoi, déférant à cette réquisition, **Je, Maître Morgan CHOCHOY, Commissaire de Justice associé, membre de la SELAS VADEMECUM, 11 rue de la Licorne à MONTREUIL SUR MER (62170), soussigné,** ai procédé ce jour en mon étude aux constatations suivantes :

A/ <u>ENONCIATIONS PREALABLES</u> :

Mes constatations sont effectuées sur le poste informatique dénommé DESKTOP-5VQS3HV connecté au serveur informatique de mon étude dénommé FONTAINE.LOCAL. L'adresse IP de ce poste est 192.168.0.109.

Je détermine la configuration de ma machine de travail et mes propriétés système dans Panneau de configuration – Informations système.

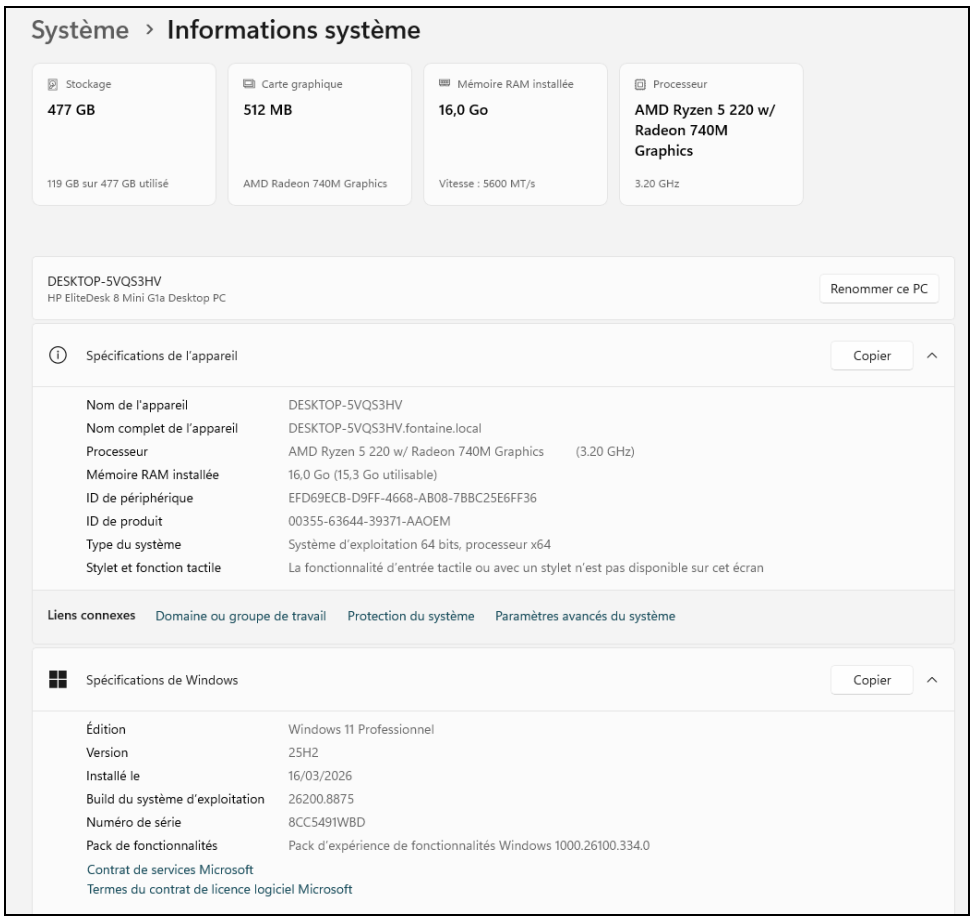



Je synchronise l'horloge interne de mon poste avec un serveur de temps internet dans Paramètres - Date et Heure.

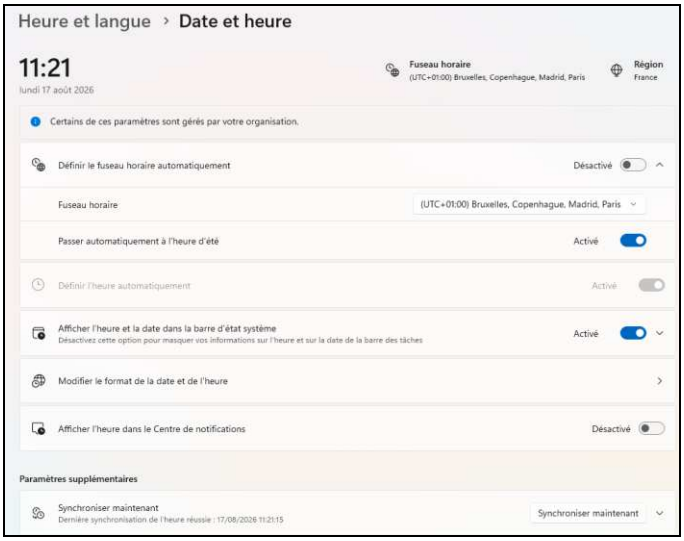

Je mets à jour mon antivirus "SOPHOS Intercept X ", puis je lance une analyse antivirale

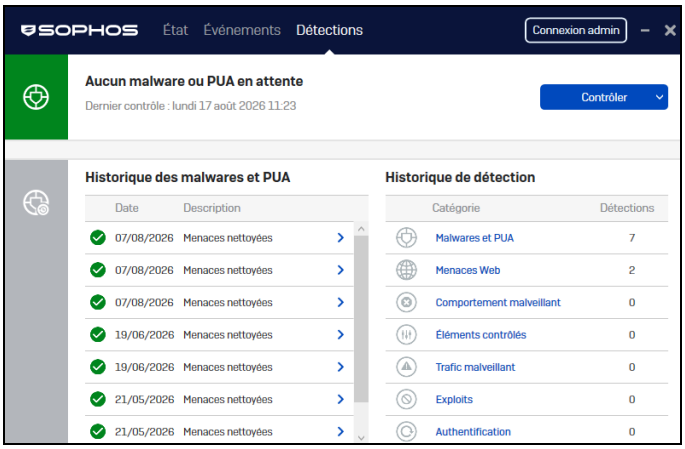

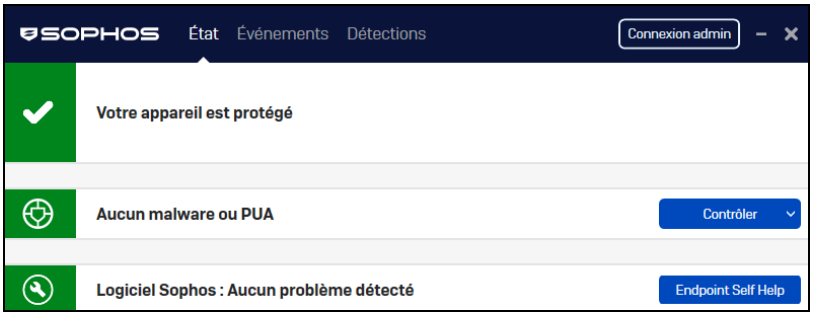

J’affiche les propriétés de Wi-Fi :



Je relève l’adresse MAC de la carte réseau de ma machine de travail dans les « informations » obtenues l’aide de la commande DOS "ipconfig /all" :

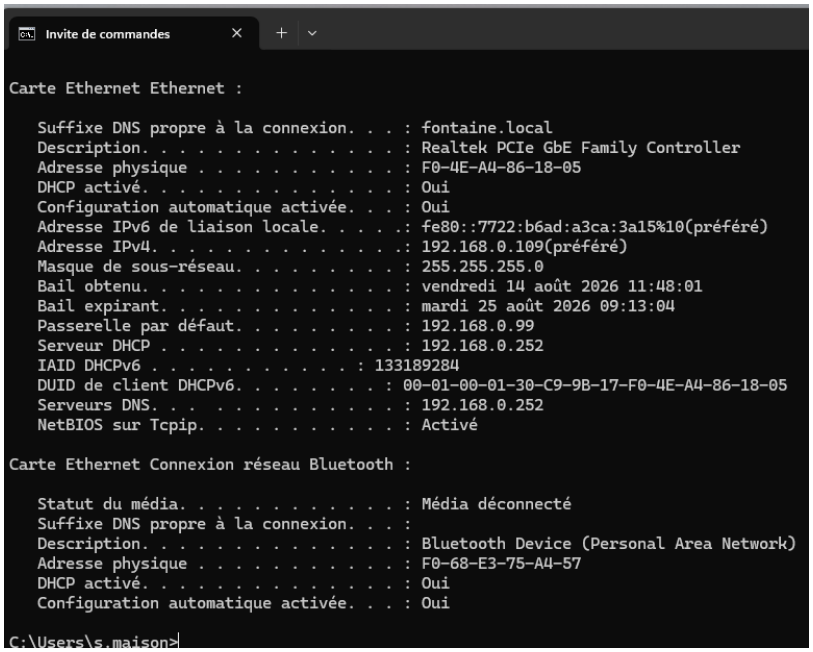

Je m'assure que mon navigateur Google Chrome, dont la version est 151.0.7922.138 n'est pas paramétré pour utiliser un proxy, "serveur prox" étant décoché.



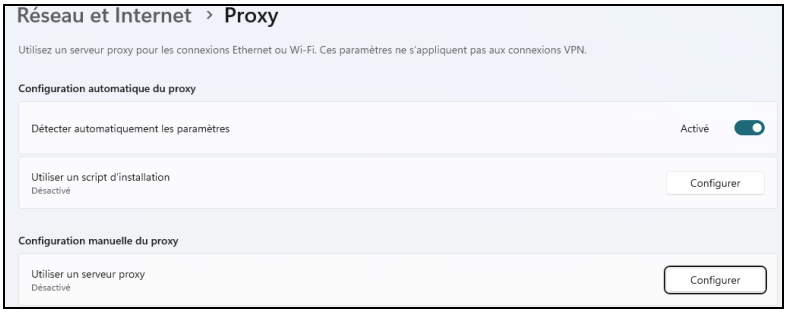

A l'aide de CCLEANER FREE, je procède à diverses opérations de purge, comme suit :

1. Purge de la "corbeille"
2. Purge et paramétrage de mon navigateur Google Chrome
3. Purge et paramétrage du cache local
4. Purge et paramétrage de l'historique

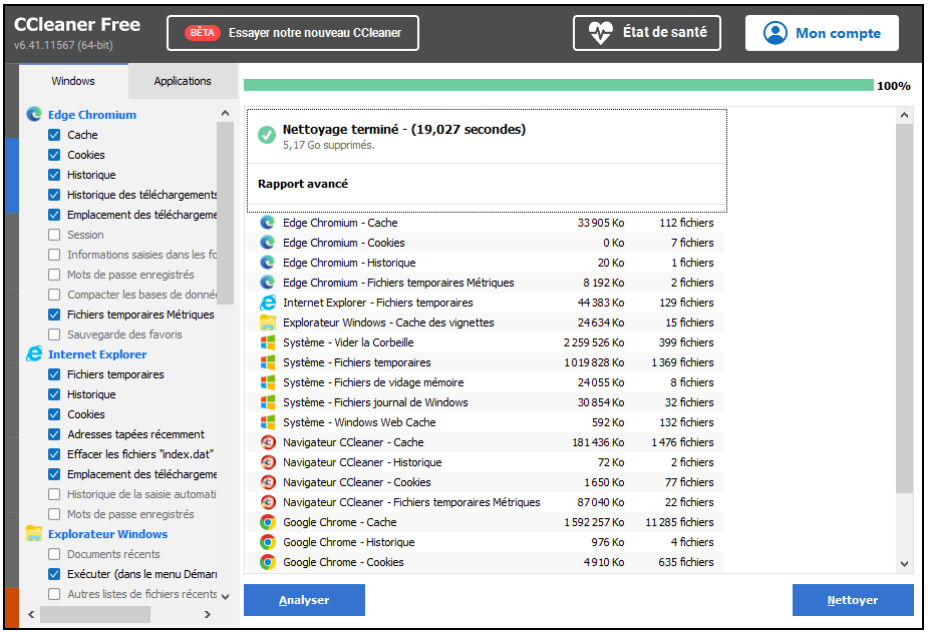

B/ OPERATIONS DE CONSTAT :

A 11 heures 28, je lance Google Chrome, paramétré pour s'ouvrir sur une page vierge.

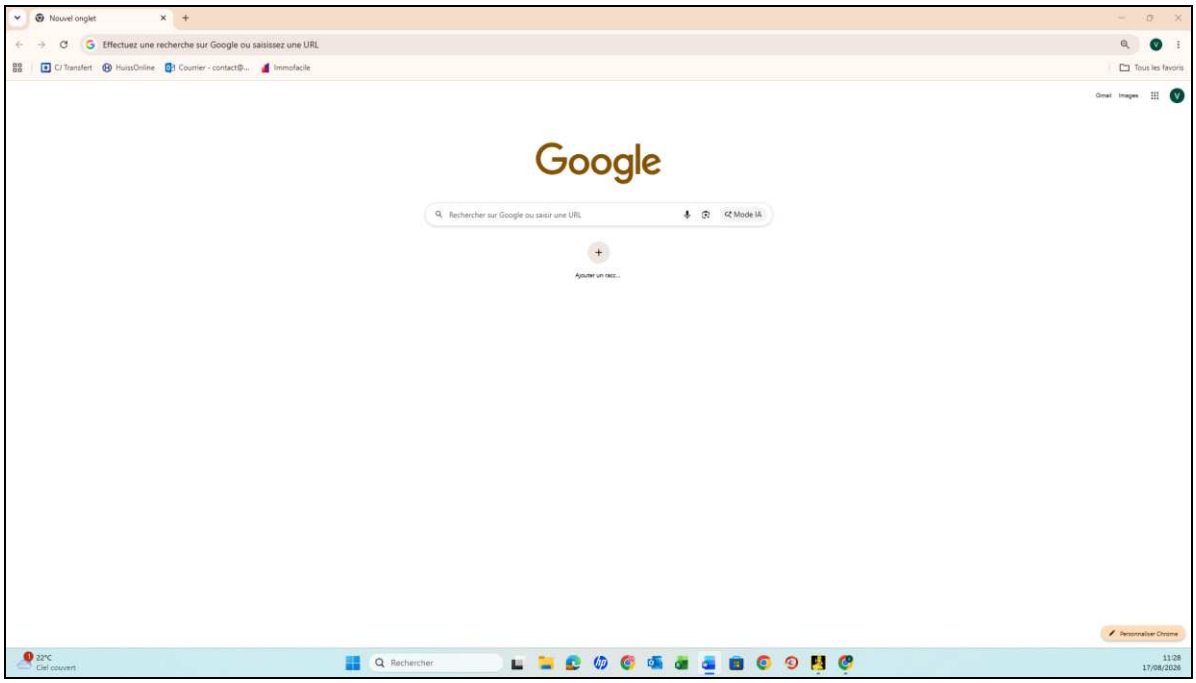

Je tape l'adresse du site **https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique,** sur lequel mes constatations vont porter et obtiens le résultat suivant :



Je clique sur Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique et obtiens :

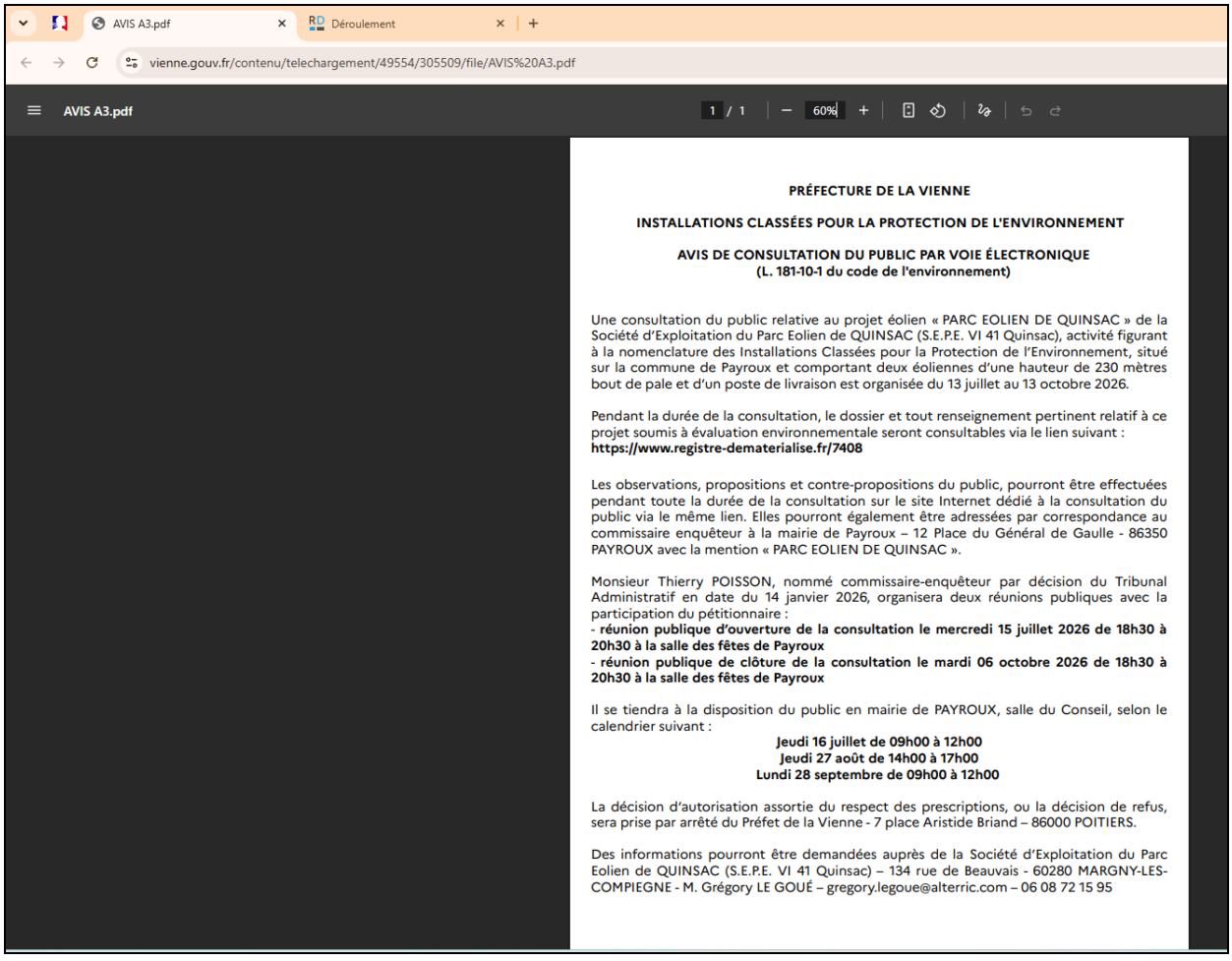

AVIS A3.pdf

vienne.gouv.fr/contenu/telechargement/49554/305509/file/AVIS%20A3.pdf

AVIS A3.pdf 1 / 1 60%

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/7408

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux – 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- **réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**
- **réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux**

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeudi 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeudi 27 août de 14h00 à 17h00
Lundi 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand – 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) – 134 rue de Beauvais - 60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUÉ – gregory.legoue@alterric.com – 06 08 72 15 95

Je constate qu'il s'agit de l'avis de consultation du public relative au projet éolien « Parc de Quinsac » sur la commune de PAYROUX, organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026. *Annexe n° 1*

Puis je clique sur https://www.registre-dematerialise.fr/7408, et obtiens la page suivante :

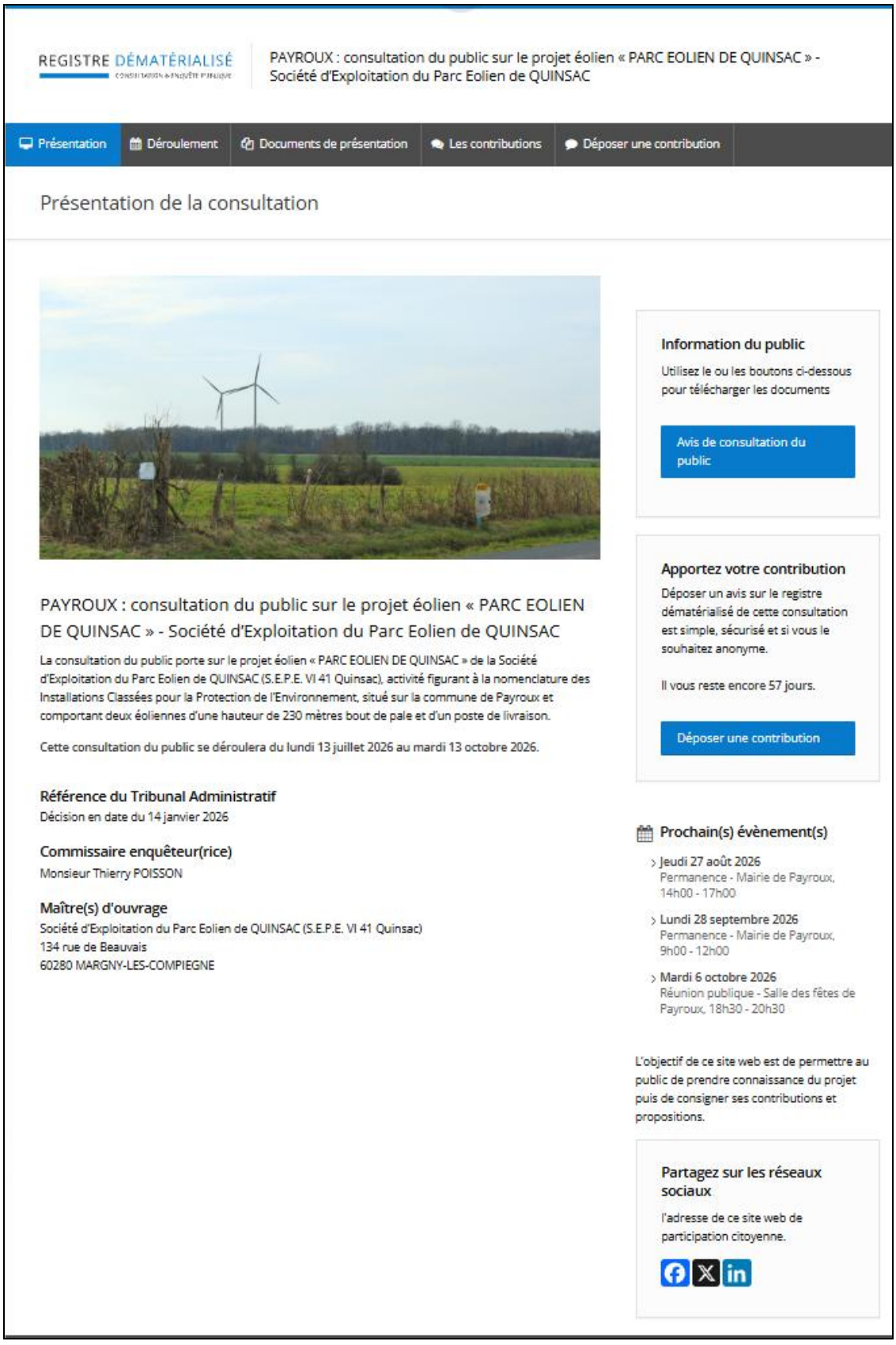

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

Présentation | Déroulement | Documents de présentation | Les contributions | Déposer une contribution

Présentation de la consultation

PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

La consultation du public porte sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison.

Cette consultation du public se déroulera du lundi 13 juillet 2026 au mardi 13 octobre 2026.

Référence du Tribunal Administratif
Décision en date du 14 janvier 2026

Commissaire enquêteur(rice)
Monsieur Thierry POISSON

Maître(s) d'ouvrage
Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac)
134 rue de Beauvais
60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE

Information du public
Utilisez le ou les boutons ci-dessous pour télécharger les documents

Avis de consultation du public

Apportez votre contribution
Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette consultation est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 57 jours.

Déposer une contribution

Prochain(s) évènement(s)

- Jeudi 27 août 2026
  Permanence - Mairie de Payroux, 14h00 - 17h00
- Lundi 28 septembre 2026
  Permanence - Mairie de Payroux, 9h00 - 12h00
- Mardi 6 octobre 2026
  Réunion publique - Salle des fêtes de Payroux, 18h30 - 20h30

L'objectif de ce site web est de permettre au public de prendre connaissance du projet puis de consigner ses contributions et propositions.

Partagez sur les réseaux sociaux
l'adresse de ce site web de participation citoyenne.

Je sélectionne l'onglet « DEROULEMENT » :

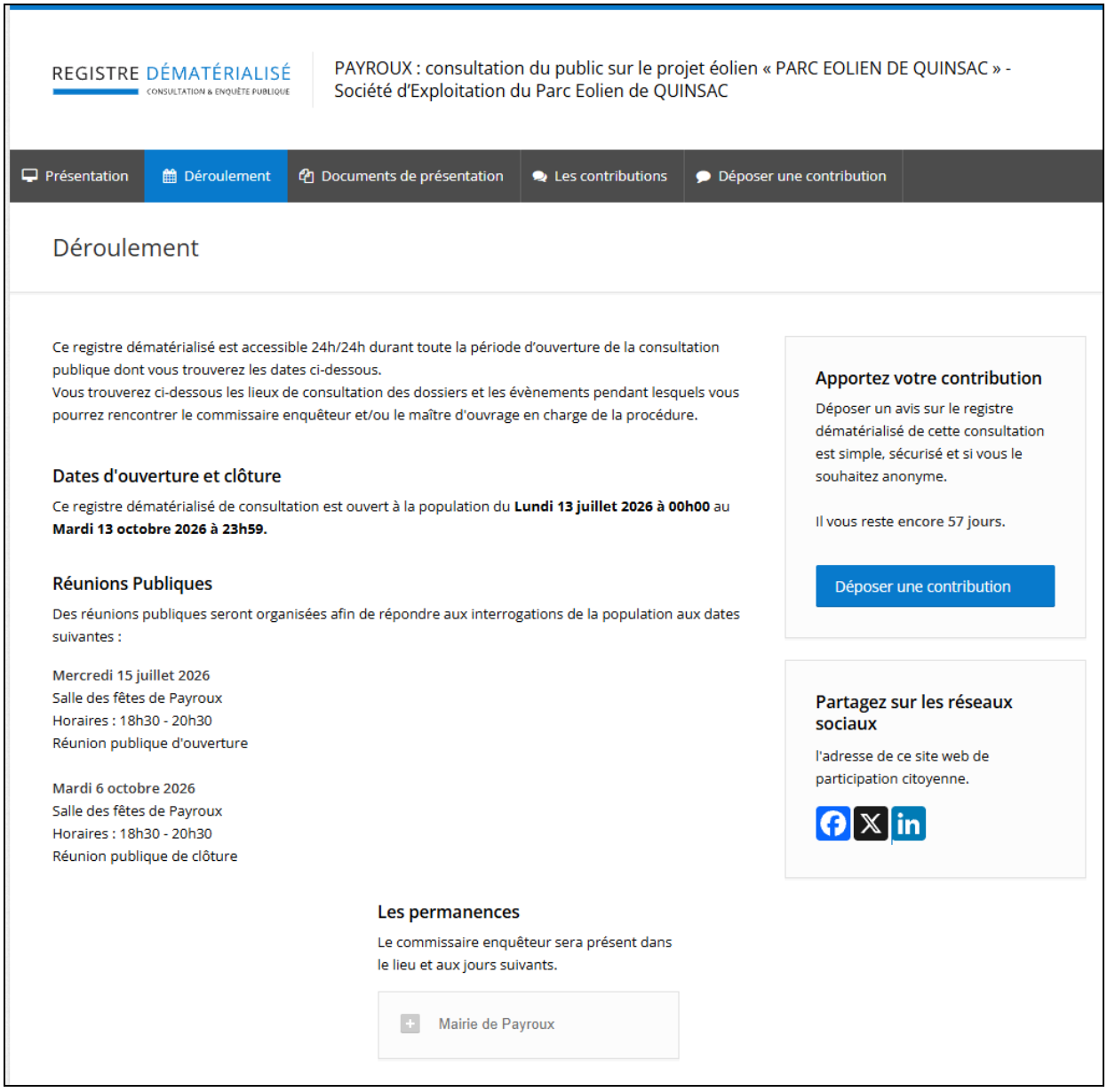

Je sélectionne l'onglet « DOCUMENTS DE PRESENTATION » :

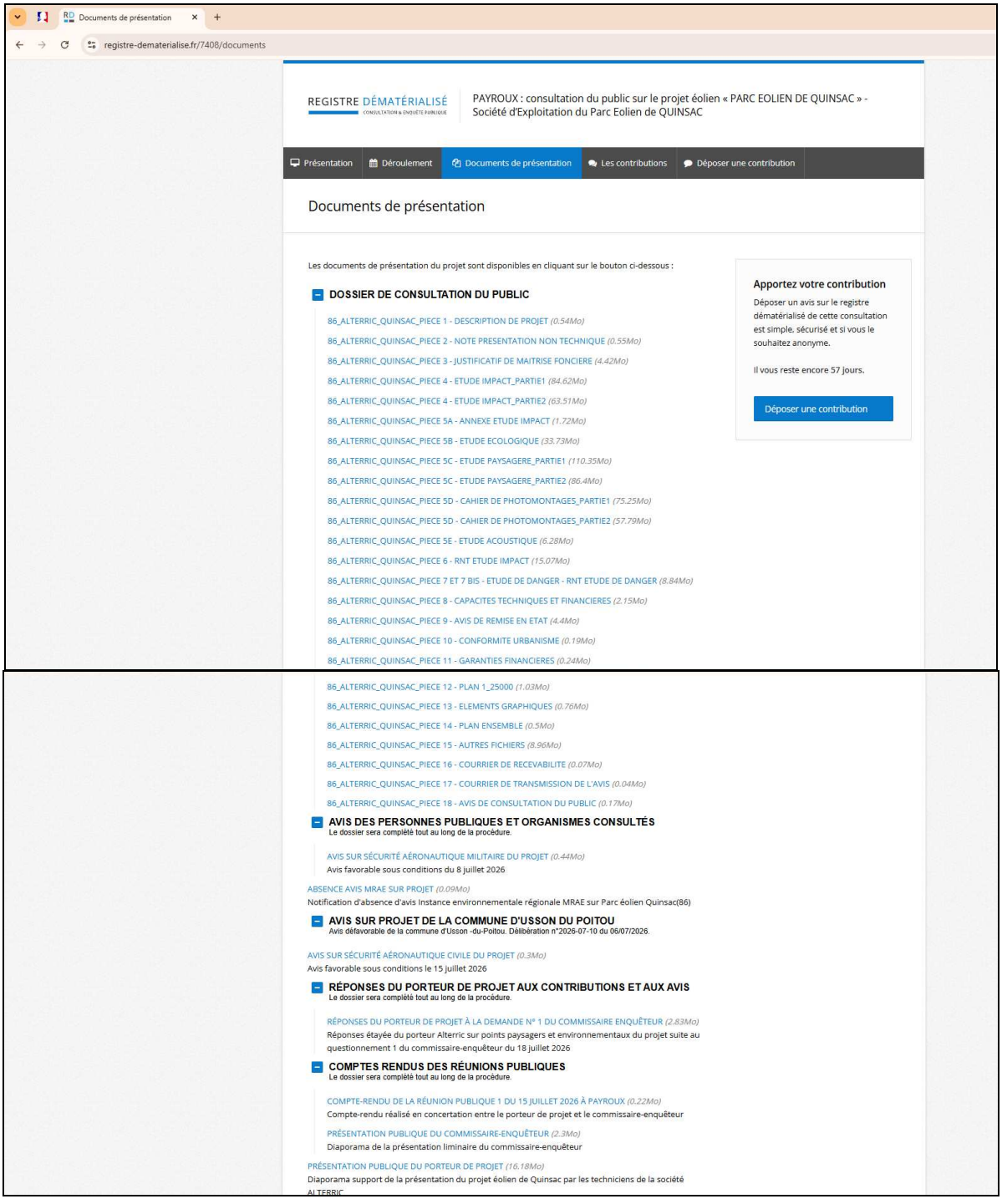

Le dossier de présentation contient 32 documents, que j'ouvre, télécharge et annexe au présent acte :

DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC

- ANNEXE 2 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 1 - DESCRIPTION DE PROJET *(0.54Mo)*
- ANNEXE 3 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 2 - NOTE PRESENTATION NON TECHNIQUE *(0.55Mo)*
- ANNEXE 4 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 3 - JUSTIFICATIF DE MAITRISE FONCIERE *(4.42Mo)*
- ANNEXE 5 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 4 - ETUDE IMPACT_PARTIE1 *(84.62Mo)*
- ANNEXE 6 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 4 - ETUDE IMPACT_PARTIE2 *(63.51Mo)*
- ANNEXE 7 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5A - ANNEXE ETUDE IMPACT *(1.72Mo)*
- ANNEXE 8 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5B - ETUDE ECOLOGIQUE *(33.73Mo)*
- ANNEXE 9 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5C - ETUDE PAYSAGERE_PARTIE1 *(110.35Mo)*
- ANNEXE 10 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5C - ETUDE PAYSAGERE_PARTIE2 *(86.4Mo)*
- ANNEXE 11 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5D - CAHIER DE PHOTOMONTAGES_PARTIE1 *(75.25Mo)*
- ANNEXE 12 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5D - CAHIER DE PHOTOMONTAGES_PARTIE2 *(57.79Mo)*
- ANNEXE 13 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5E - ETUDE ACOUSTIQUE *(6.28Mo)*
- ANNEXE 14 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 6 - RNT ETUDE IMPACT *(15.07Mo)*
- ANNEXE 15 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 7 ET 7 BIS - ETUDE DE DANGER - RNT ETUDE DE DANGER *(8.84Mo)*
- ANNEXE 16 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 8 - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES *(2.15Mo)*
- ANNEXE 17 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 9 - AVIS DE REMISE EN ETAT *(4.4Mo)*
- ANNEXE 18 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 10 - CONFORMITE URBANISME *(0.19Mo)*
- ANNEXE 19 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 11 - GARANTIES FINANCIERES *(0.24Mo)*
- ANNEXE 20 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 12 - PLAN 1_25000 *(1.03Mo)*
- ANNEXE 21 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 13 - ELEMENTS GRAPHIQUES *(0.76Mo)*
- ANNEXE 22 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 14 - PLAN ENSEMBLE *(0.5Mo)*
- ANNEXE 23 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 15 - AUTRES FICHIERS *(8.96Mo)*
- ANNEXE 24 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 16 - COURRIER DE RECEVABILITE *(0.07Mo)*
- ANNEXE 25 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 17 - COURRIER DE TRANSMISSION DE L'AVIS *(0.04Mo)*
- ANNEXE 26 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 18 - AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC *(0.17Mo)*

AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ET ORGANISMES CONSULTÉS

- ANNEXE 27 : AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DU PROJET *(0.44Mo)*
- ANNEXE 28 : ABSENCE AVIS MRAE SUR PROJET *(0.09Mo)*

AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE D'USSON DU POITOU

- ANNEXE 29 : AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE CIVILE DU PROJET *(0.3Mo)*

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX CONTRIBUTIONS ET AUX AVIS

- ANNEXE 30 : RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 1 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(2.83Mo)*

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

- ANNEXE 31 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE 1 DU 15 JUILLET 2026 À PAYROUX *(0.22Mo)*
- ANNEXE 32 : PRÉSENTATION PUBLIQUE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR *(2.3Mo)*
- ANNEXE 33 : PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PORTEUR DE PROJET *(16.18Mo)*

Je sélectionne l'onglet « LES CONTRIBUTIONS » :

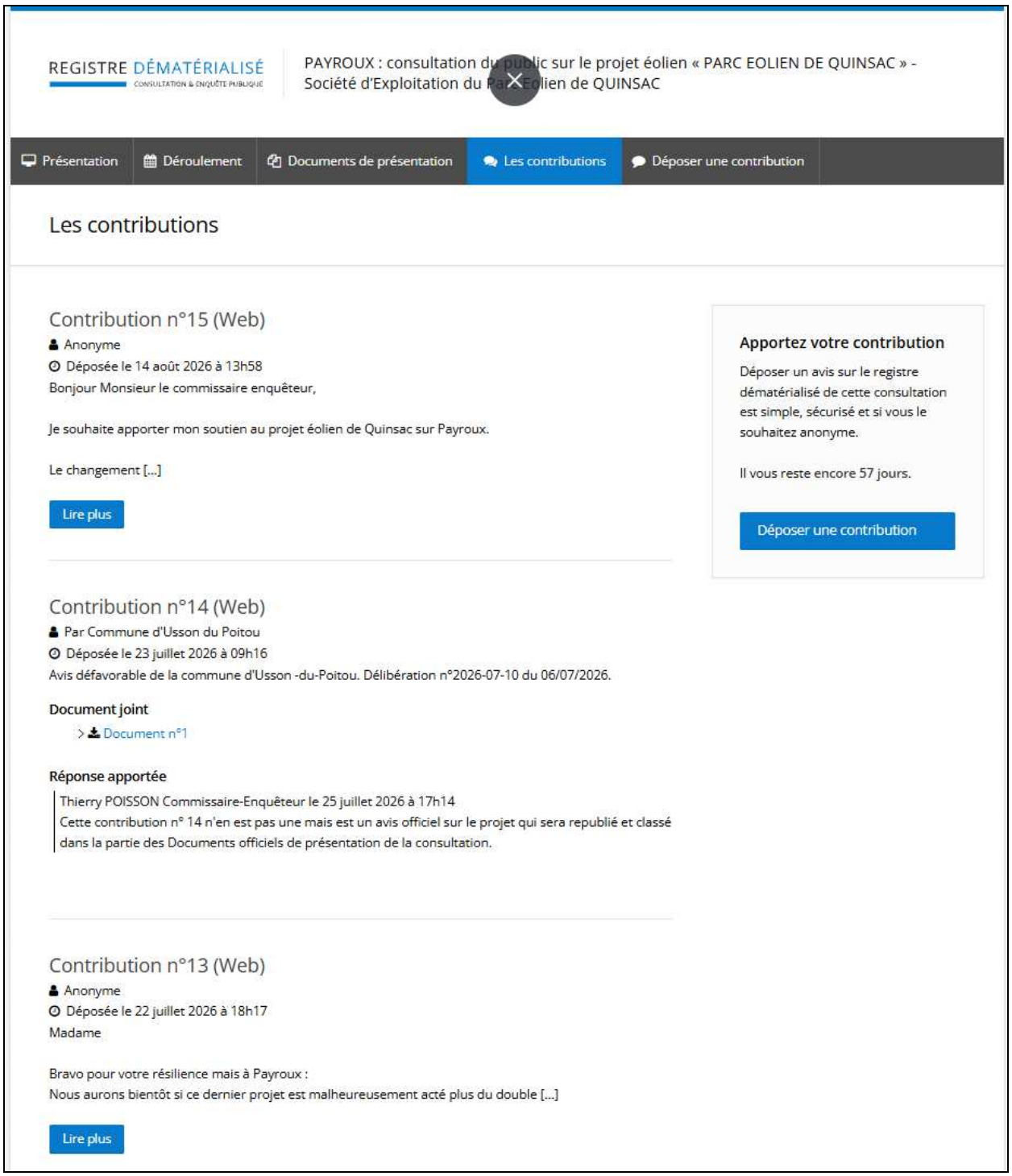

<u>Je note à ce jour, la publication de 15 contributions du public</u> :

Contribution n°15 (Web) – Anonyme - Déposée le 14 août 2026 à 13h58

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter mon soutien au projet éolien de Quinsac sur Payroux.

Le changement [...]

Contribution n°14 (Web) - Par Commune d'Usson du Poitou - Déposée le 23 juillet 2026 à 09h16

Avis défavorable de la commune d'Usson -du-Poitou. Délibération n°2026-07-10 du 06/07/2026.

Contribution n°13 (Web) – Anonyme - Déposée le 22 juillet 2026 à 18h17

Madame

Bravo pour votre résilience mais à Payroux :

Nous aurons bientôt si ce dernier projet est malheureusement acté plus du double [...]

Contribution n°12 (Web) - Par Théaudin Myriam - Déposée le 22 juillet 2026 à 14h33

Bonjour

je suis totalement POUR ce projet dont j'ai entendu parlé par des amis. J'habite en Bretagne, sur une commune où existe un [...]

Contribution n°11 (Mairie de Payroux) - Par POISSON Thierry Commissaire Enquêteur - Déposée le 21 juillet 2026 à 22h57

Notes/contributions reçues suite entretiens en Permanence 1 du 16 juillet 2026 [...]

Contribution n°10 (Web) - Anonyme - Déposée le 21 juillet 2026 à 14h16

Je ne souhaite pas les 2 nouvelles éoliennes de Quinsac pour les raisons suivantes :

- Les énergies renouvelables en Vienne et Gartempe [...]

Contribution n°9 (Web) - Anonyme - Déposée le 21 juillet 2026 à 10h20

Trop !!c'est trop!! je suis contre les éoliennes nos paysages sont défigurés la faune et la flore ne sont pas respectées .Le vent [...]

Contribution n°8 (Web) - Anonyme - Déposée le 20 juillet 2026 à 13h24

Projet de Parc éolien de Quinsac

Consultation du public

Par la présente, nous nous opposons catégoriquement à l'implantation de nouvelles [...]

Contribution n°7 (Web) – Anonyme - Déposée le 20 juillet 2026 à 08h46

D'accord avec la prise de position de la participation n°6 mais halte au cumul et à la saturation en équipements en Sud-Vienne

L'arrondissement [...]

Contribution n°6 (Web) – Anonyme - Déposée le 17 juillet 2026 à 12h57

Je suis favorable aux énergies renouvelables.

L'énergie utilisé de façon naturel grâce à la météo vaut bien mieux que le charbon [...]

Contribution n°5 (Web) - Par Luc - Déposée le 16 juillet 2026 à 19h01

Contre ce projet éolien, qui va détruire le sol et la biodiversité.

Contribution n°4 (Web) – Anonyme - Déposée le 16 juillet 2026 à 18h00

Je suis opposée aux éoliennes. toxiques trop c'est trop

Contribution n°3 (Web) - Anonyme - Déposée le 16 juillet 2026 à 17h59

Je suis opposée aux éoliennes. toxiques trop c'est trop

Contribution n°2 (Web) - Par BAREAU Antoine - Déposée le 16 juillet 2026 à 16h19

Attaché à ce territoire et riverain de ce mega projet je souhaite faire part de mon opposition à ce nouveau parc improprement appelé [...]

Contribution n°1 (Web) - Par Marcel - Déposée le 13 juillet 2026 à 16h04

Bonjour,

Je suis opposé à ce projet éolien pour les raisons suivantes: menaces sur les chiroptères et l'avifaune, en cause [...]

Je sélectionne l'onglet « DEPOSE UNE CONTRIBUTION » :

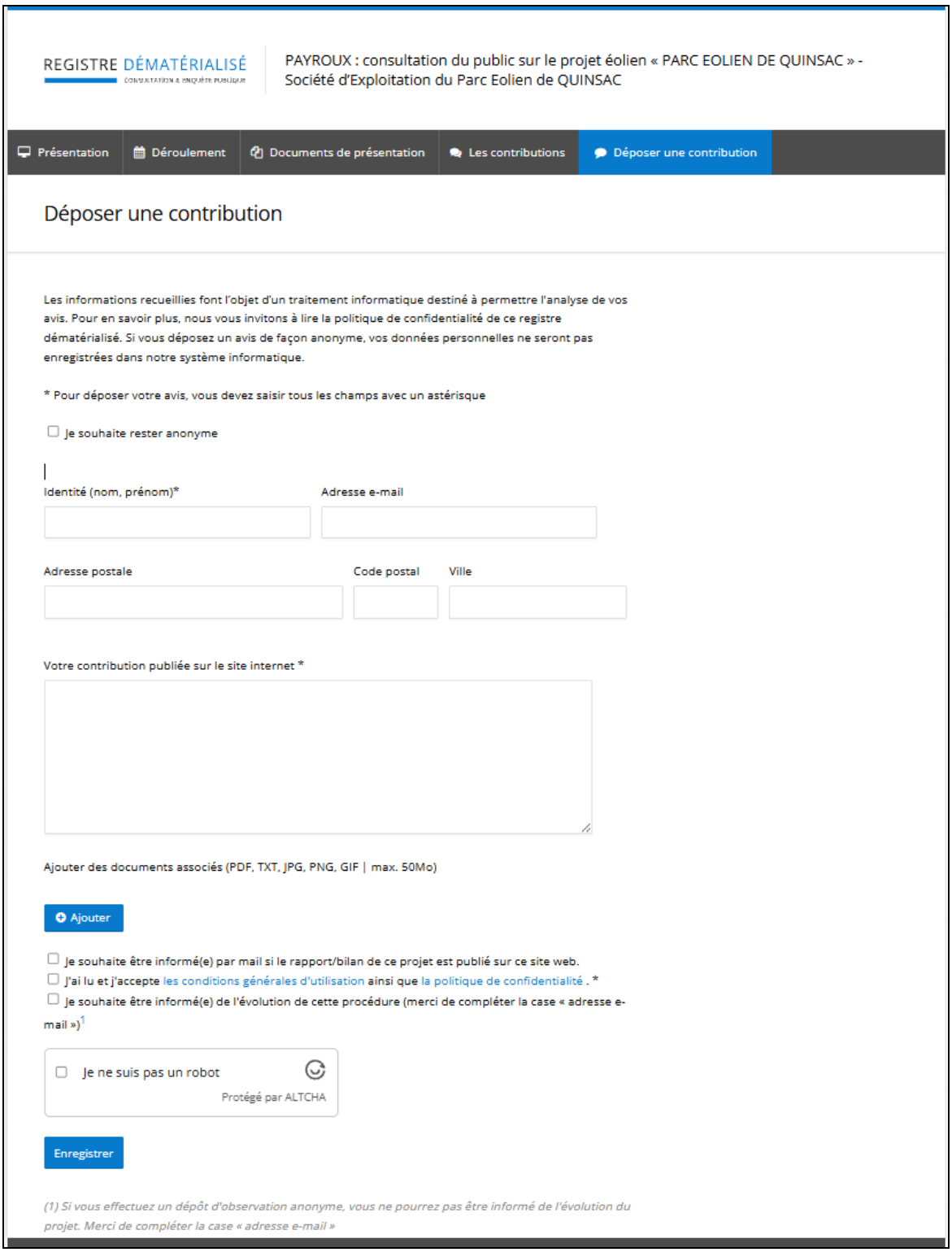

C/ ENONCIATION POSTERIEURES AUX CONSTATATIONS FACTUELLES :

J'affiche le code source des pages sur lesquelles mes constatations ont portées :

https://www.vienne.gouv.fr/ ***Annexe n° 34***

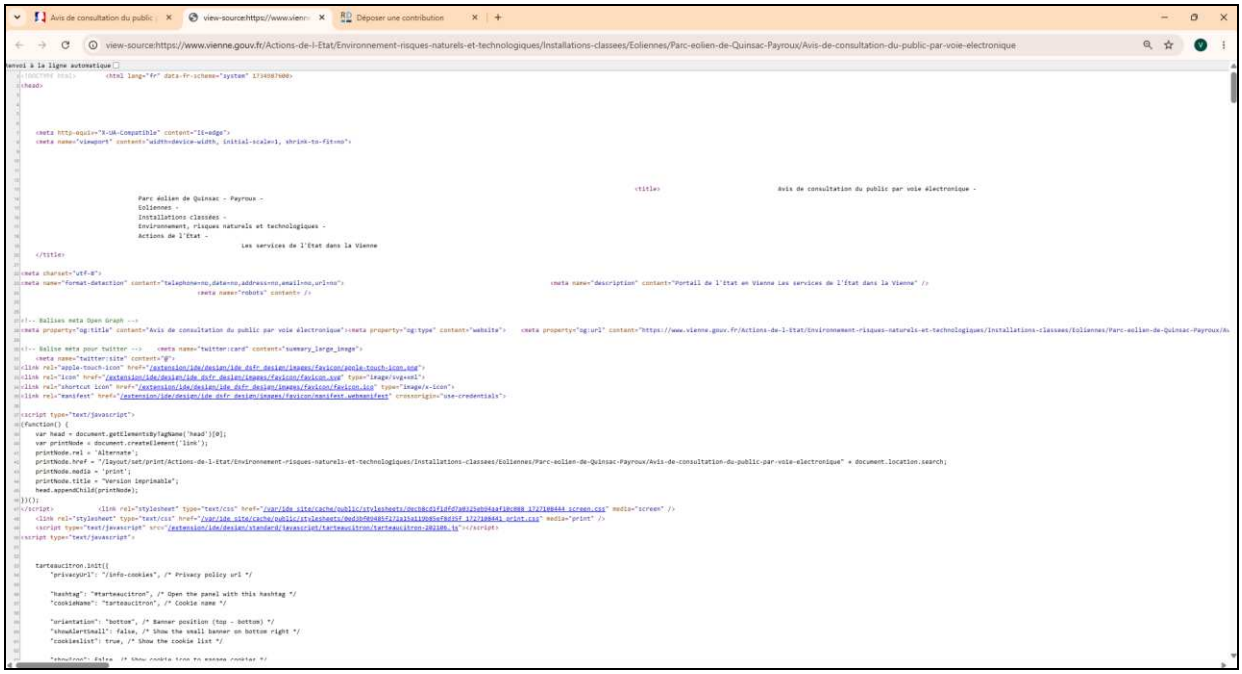

https://registre-numerique.fr/ ***Annexe n° 35***

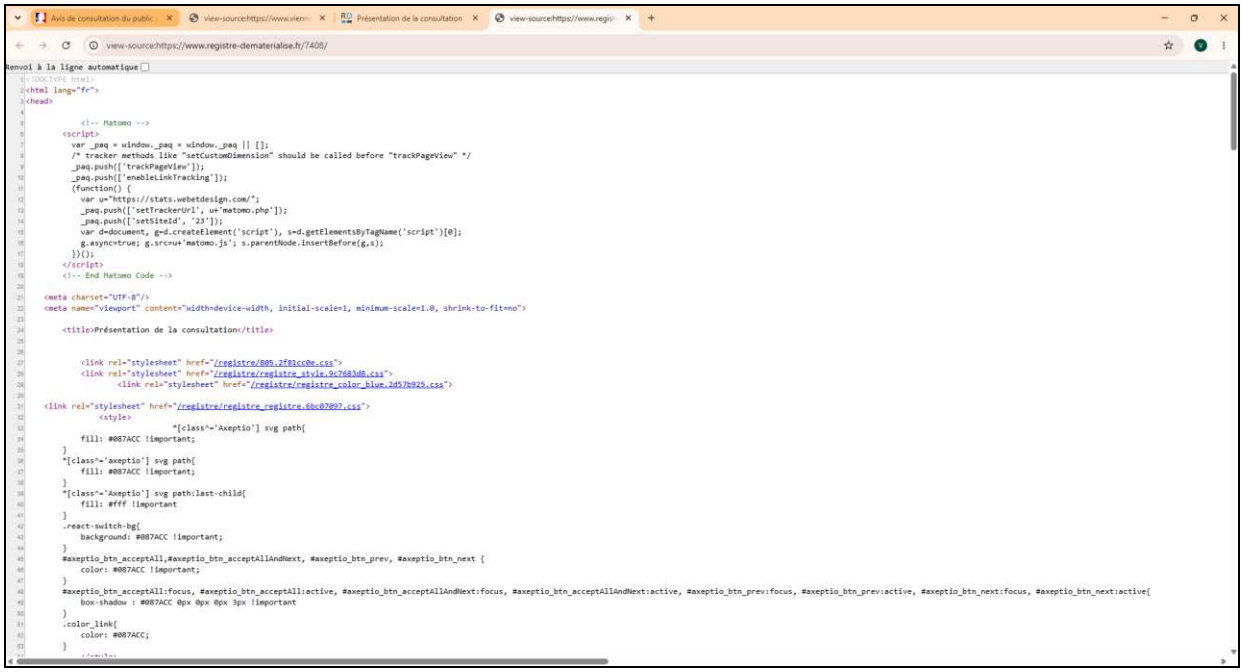

Je détermine par le site mon-ip.com, IP d'un site Web, l'adresse IP des sites cibles :

vienne.gouv.fr : 77.159.252.140

Résultats de l'analyse

Domaine du site : **Vienne.gouv.fr**

Adresse IP du domaine : **77.159.252.140** [Infos]

Utilisation de Cloudflare : **Non détecté**

Nom d'hôte associé : **140.252.159.77.rev.sfr.net**

registre-numerique.fr : 217.70.184.55

Résultats de l'analyse

Domaine du site : **registre-dematerialise.fr**

Adresse IP du domaine : **217.70.184.55** [Infos]

Utilisation de Cloudflare : **Non détecté**

Nom d'hôte associé : **webredir.gandi.net**

Telles sont mes constatations. Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

Me Morgan CHOCHOY

SELAS VaDeMeCuM - COMMISAIRES DE JUSTICE - 62170 Montreuil sur Mer

COMMISSAIRES DE JUSTICE

VaDeMeCum

VALLET · DHERS · MALLIOPOULOS · CHOCHOY

COMMISSAIRES DE JUSTICE
EN HAUTS DE FRANCE

Office de Montreuil-sur-Mer - 11 rue de la Licorne (62170)

Tél : 03 21 81 50 96 - constat@ vademecum-cdj.fr

Office de Calais - 113 boulevard Lafayette (62100)

Tél : 03 21 19 79 80 - calais@vademecum-cdj.fr

Office de Saint Valery sur Somme – 66 Rue Basse des Remparts (80230)

Tél : 03 22 60 37 80 – saintvalery@vademecum-cdj.fr

Site Internet : www.vademecum-cdj.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE PUBLICATION INTERNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le TREIZE OCTOBRE

A la demande de :

LA SEPE VI41 QUINSAC, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 979 636 198, ayant siège social 134 rue de Beauvais à (60280) MARGNY-LES-COMPIEGNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle, par l'intermédiaire de Monsieur Philipp Holt, Responsable Pôle Etudes chez ALTERRIC FRANCE, expose :

Que dans le cadre de l'exploitation du « parc éolien de Quinzac », composé de deux éoliennes et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de PAYROUX (86350), la SEPE VI41 QUINSAC a déposé une demande d'autorisation environnementale d'exploiter auprès de la Préfecture de la Vienne,

Qu'en application du Code de l'environnement, une consultation du public doit être diligentée du 13 juillet au 13 octobre 2026 inclus,

Qu'afin de sauvegarder ses intérêts, la SEPE VI41 nous demande de prendre acte de la publication de l'avis sous format numérique sur le site de la préfecture de la Vienne à l'adresse suivante : **https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique**, ainsi que sur le site du registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/7408/**, tout comme le dossier d'enquête,

C’est pourquoi, déférant à cette réquisition, **Je, Maître Pierre DHERSC, Commissaire de Justice associé, membre de la SELAS VADEMECUM, 11 rue de la Licorne à MONTREUIL SUR MER (62170), soussigné,** ai procédé ce jour en mon étude aux constatations suivantes :

A/ <u>ENONCIATIONS PREALABLES</u> :

Mes constatations sont effectuées sur le poste informatique dénommé DESKTOP-5VQS3HV connecté au serveur informatique de mon étude dénommé FONTAINE.LOCAL. L'adresse IP de ce poste est 192.168.0.109.

Je détermine la configuration de ma machine de travail et mes propriétés système dans Panneau de configuration – Informations système.

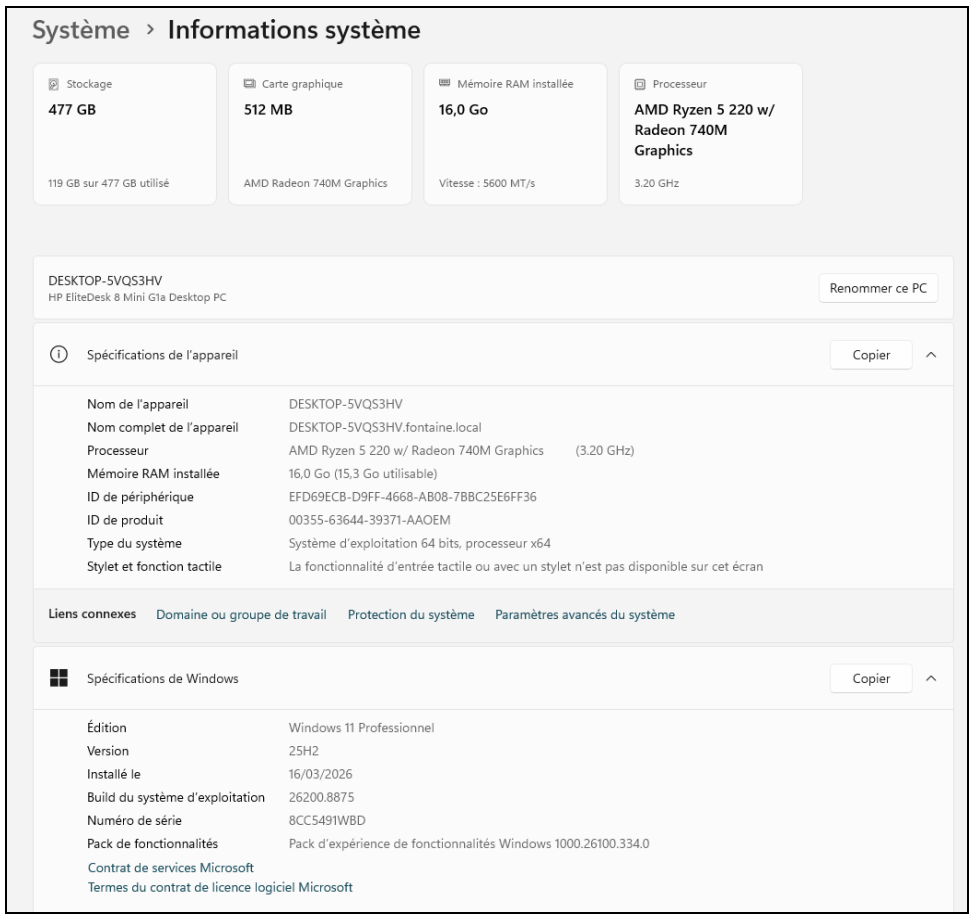

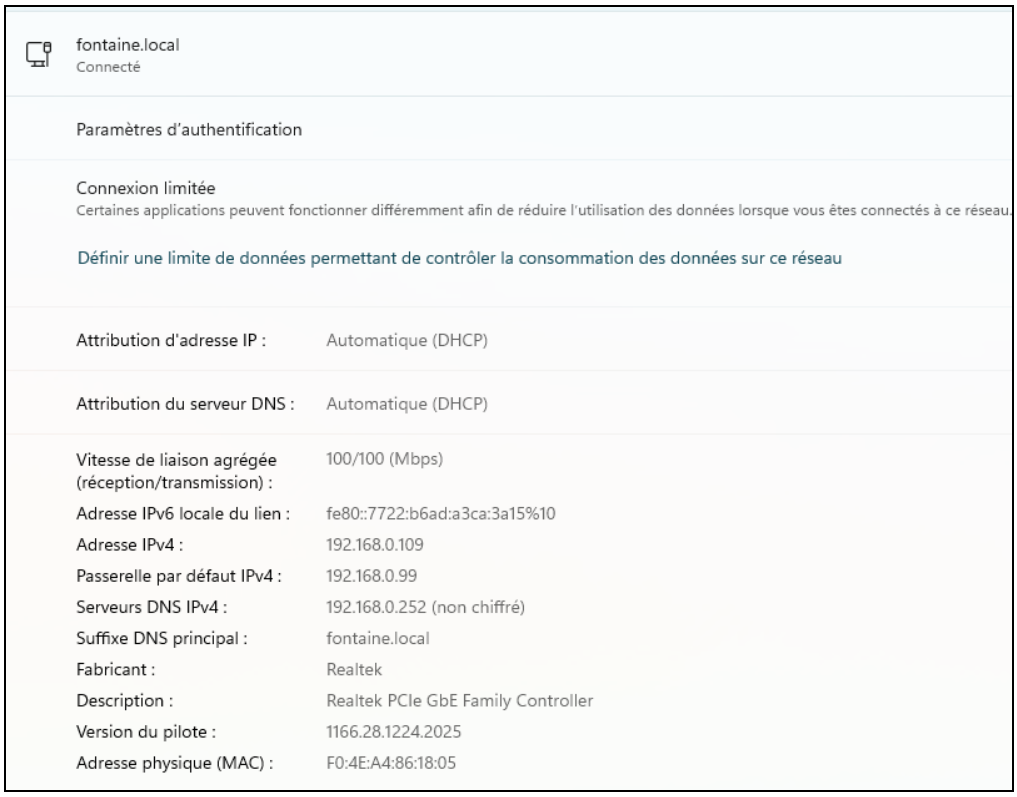

Je synchronise l'horloge interne de mon poste avec un serveur de temps internet dans Paramètres - Date et Heure.

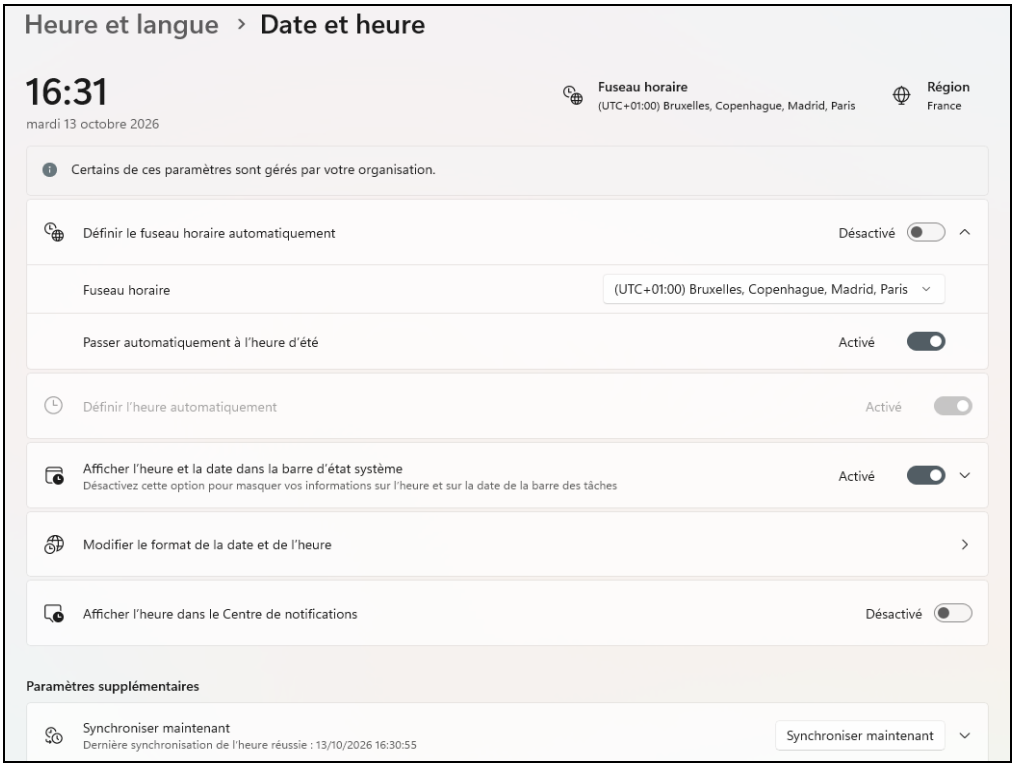

Je mets à jour mon antivirus "SOPHOS Intercept X ", puis je lance une analyse antivirale

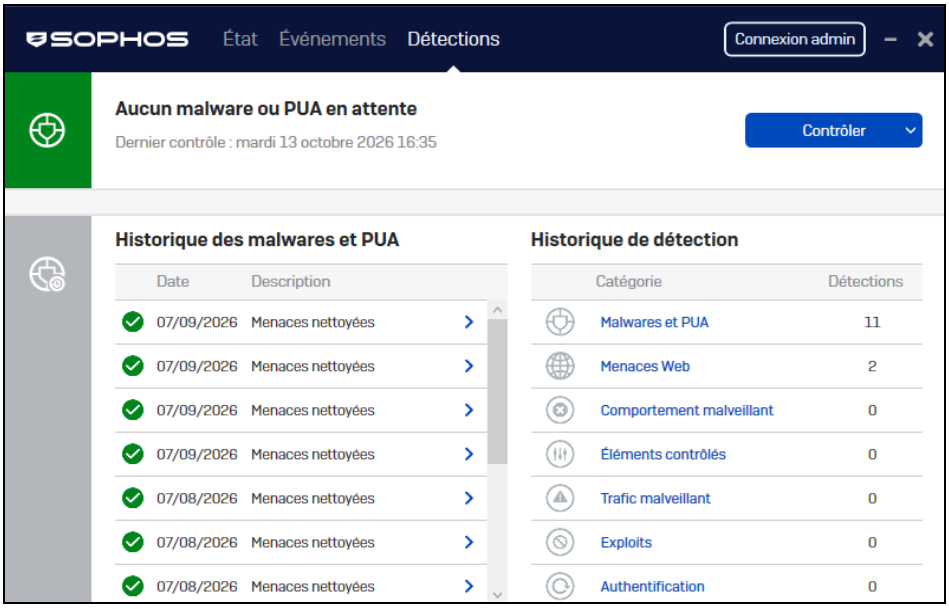

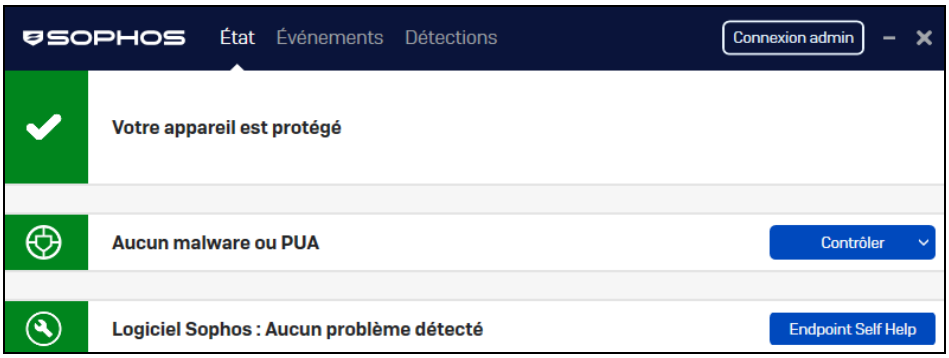

J’affiche les propriétés de Wi-Fi :



Je relève l'adresse MAC de la carte réseau de ma machine de travail dans les « informations » obtenues l'aide de la commande DOS "ipconfig /all" :

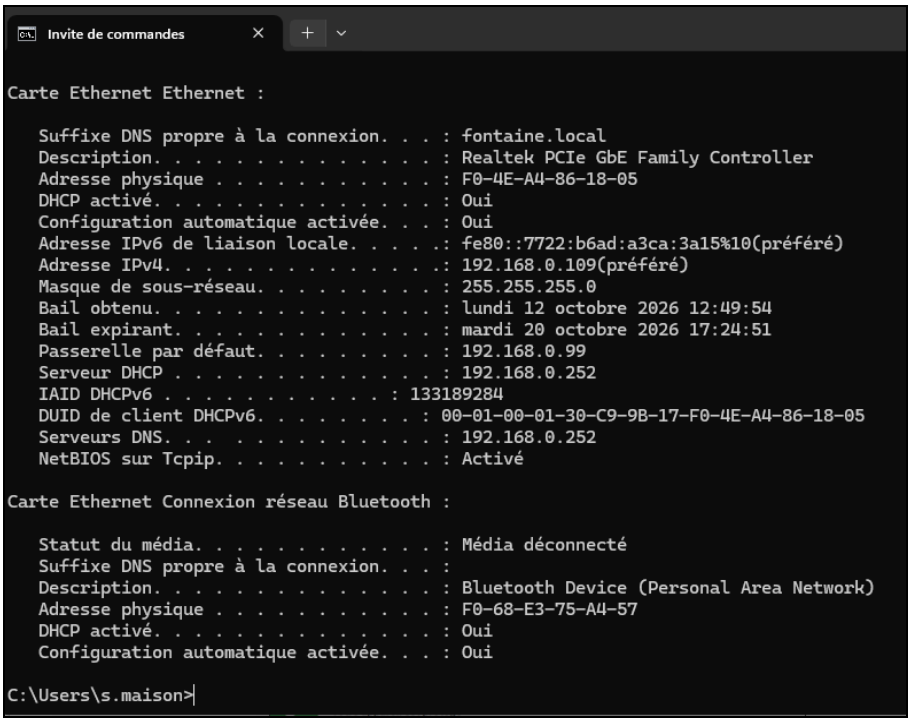

Je m'assure que mon navigateur Google Chrome, dont la version est 155.0.8059.40 n'est pas paramétré pour utiliser un proxy, "serveur prox" étant décoché.



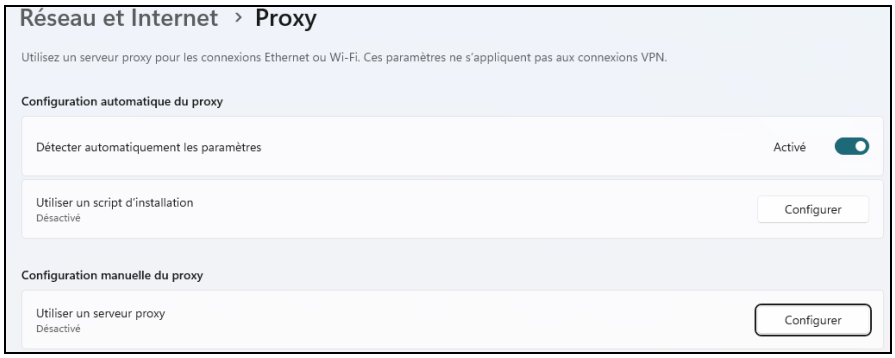

A l'aide de CCLEANER FREE, je procède à diverses opérations de purge, comme suit :

1. Purge de la "corbeille"
2. Purge et paramétrage de mon navigateur Google Chrome
3. Purge et paramétrage du cache local
4. Purge et paramétrage de l'historique

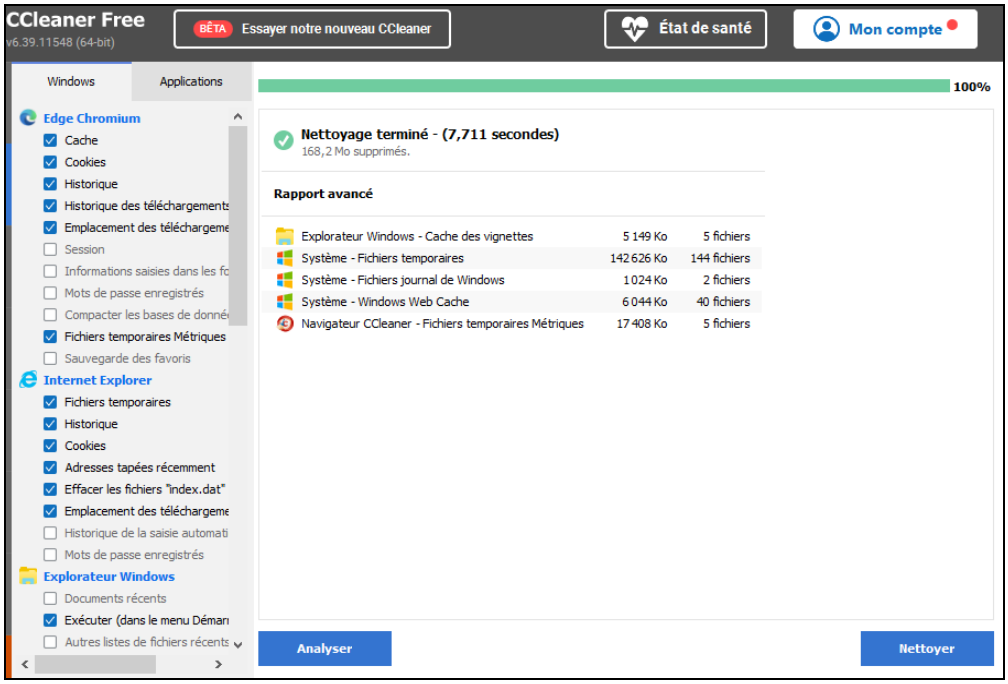

B/ OPERATIONS DE CONSTAT :

A 16 heures 44, je lance Google Chrome, paramétré pour s'ouvrir sur une page vierge.

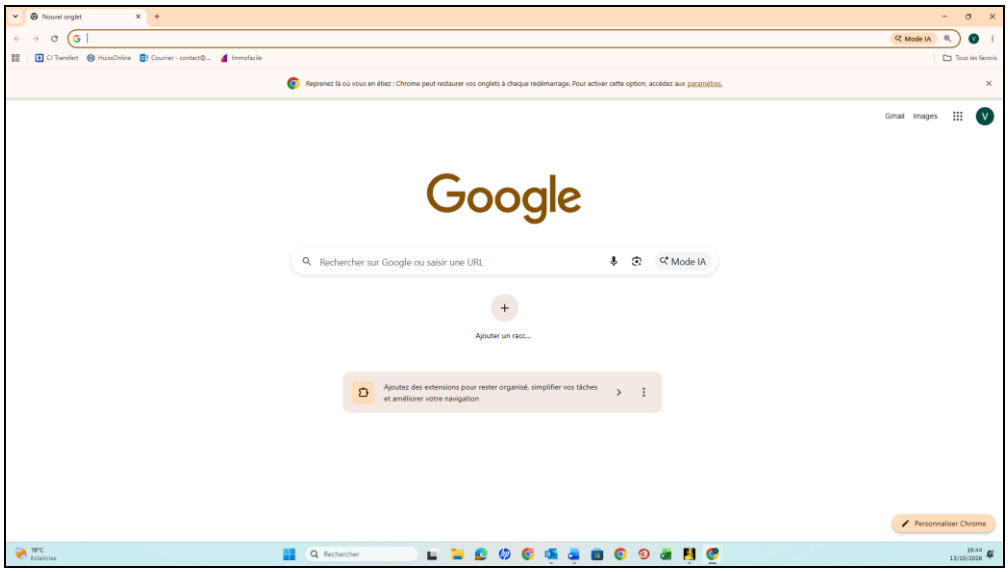

Je tape l'adresse du site https://www.vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Eoliennes/Parc-eolien-de-Quinsac-Payroux/Avis-de-consultation-du-public-par-voie-electronique, sur lequel mes constatations vont porter et obtiens le résultat suivant :



Je clique sur Télécharger Avis de consultation du public par voie électronique et obtiens :

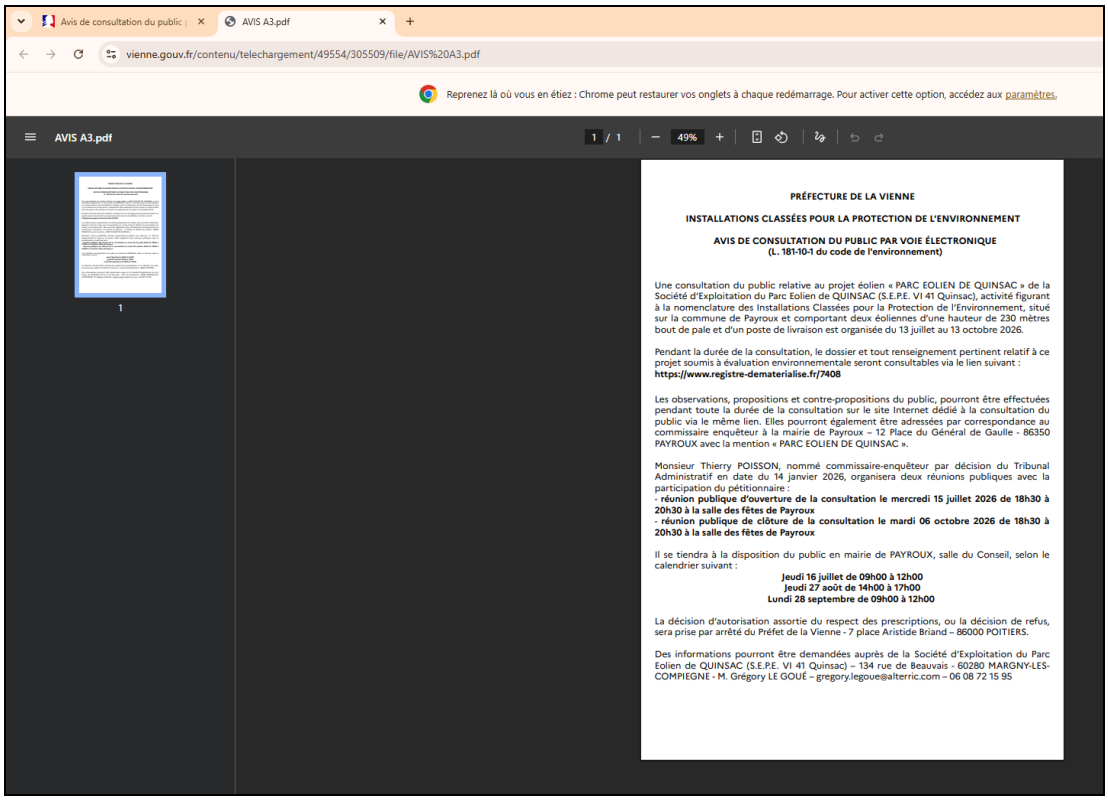

Je constate qu'il s'agit de l'avis de consultation du public relative au projet éolien « Parc de Quinsac » sur la commune de PAYROUX, organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026. ***Annexe n° 1***

Puis je clique sur https://www.registre-dematerialise.fr/7408, et obtiens la page suivante :

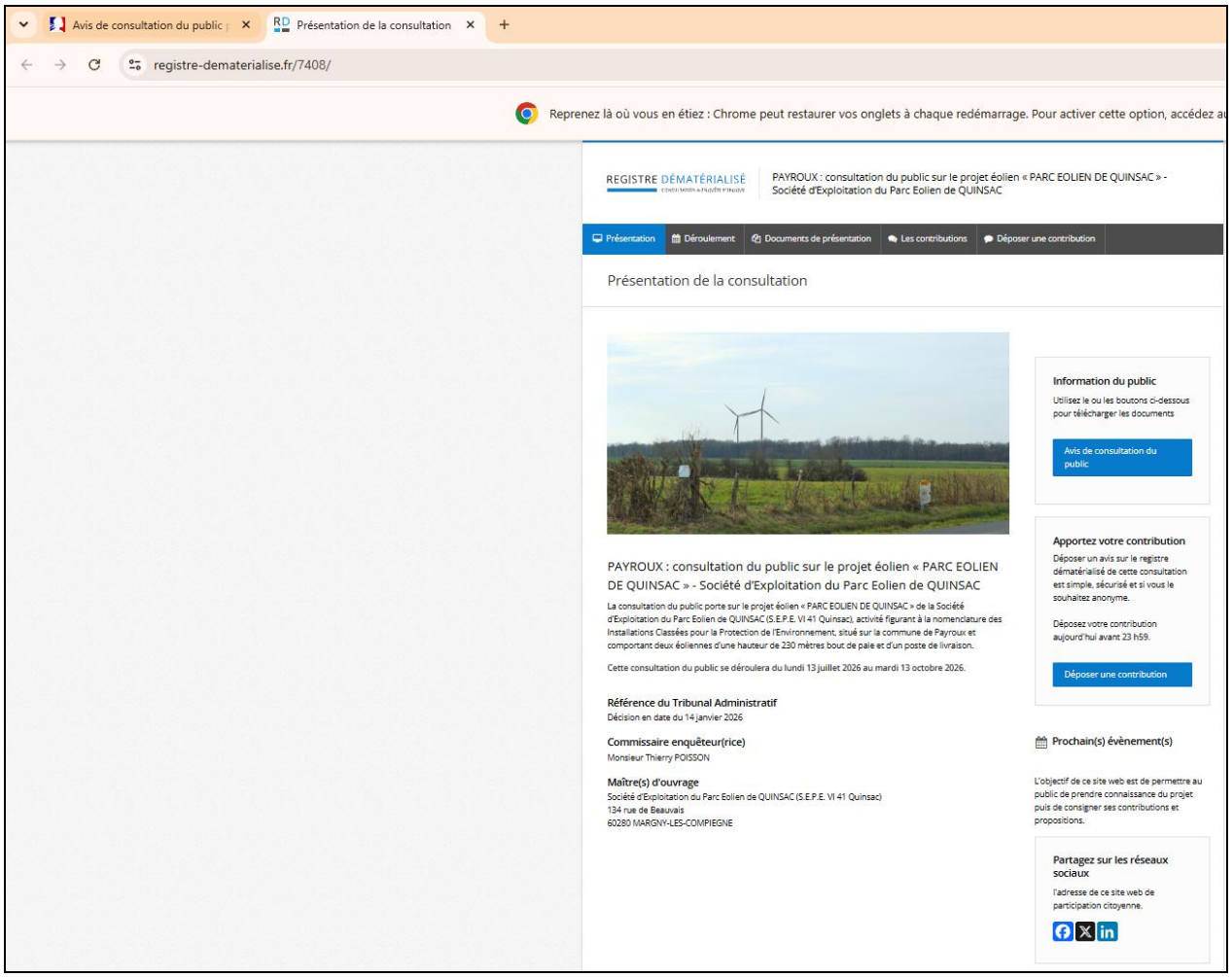

Je sélectionne l'onglet « DEROULEMENT » :

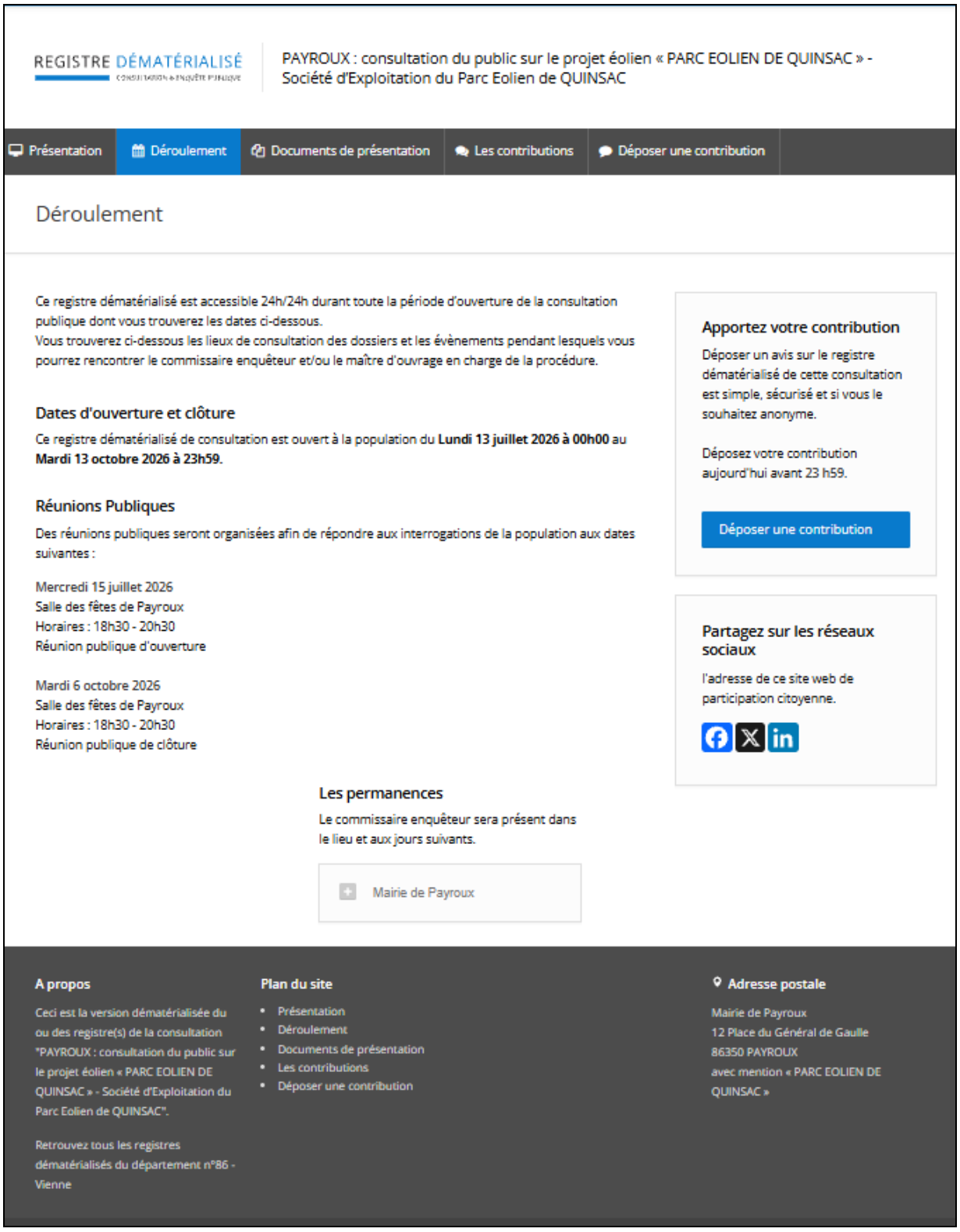

Je sélectionne l'onglet « DOCUMENTS DE PRESENTATION :

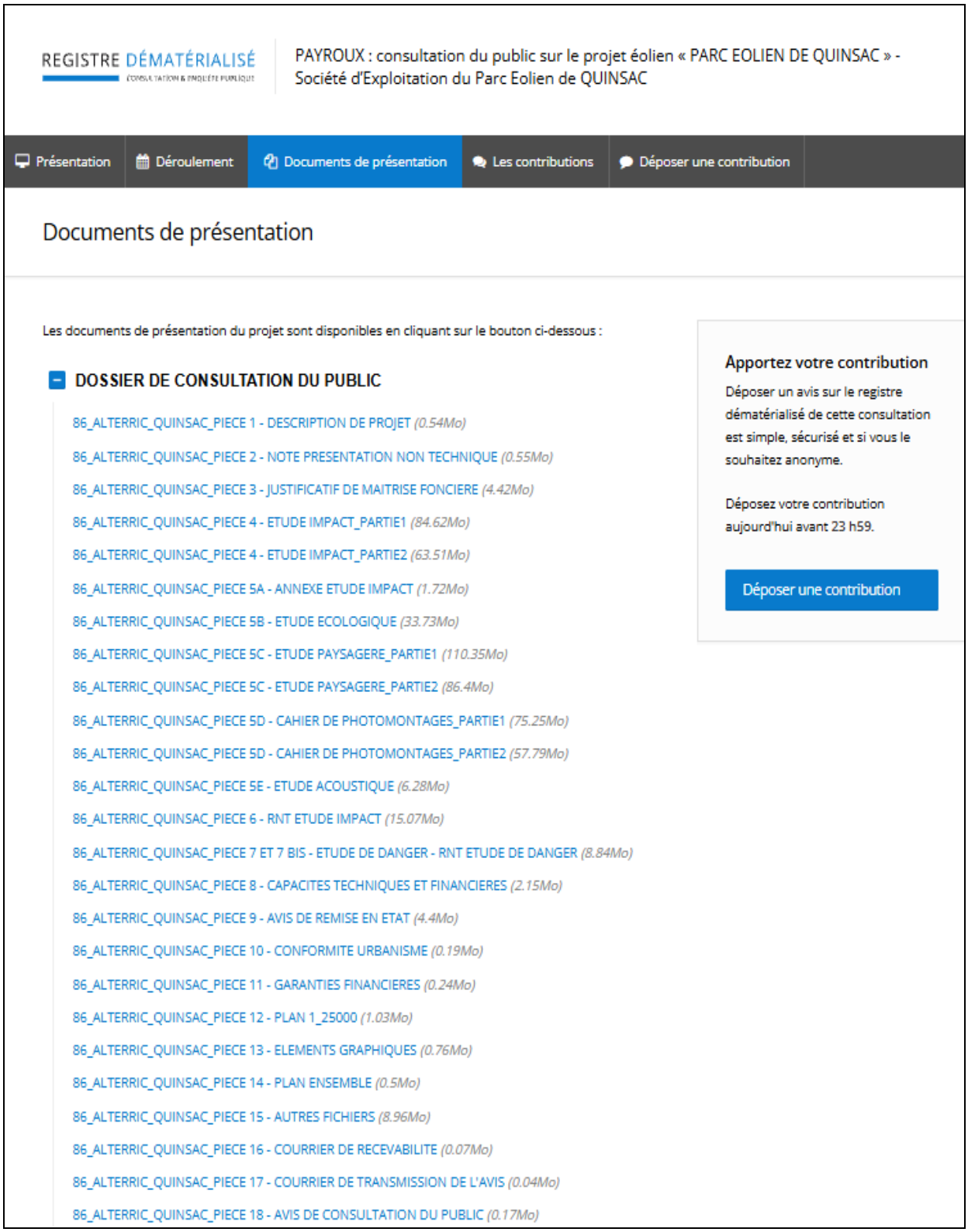

AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ET ORGANISMES CONSULTÉS

Le dossier sera complété tout au long de la procédure.

AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DU PROJET *(0.44Mo)*

Avis favorable sous conditions du 8 juillet 2026

AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE CIVILE DU PROJET *(0.3Mo)*

Avis favorable sous conditions le 15 juillet 2026

ABSENCE AVIS MRAE SUR PROJET *(0.09Mo)*

Notification d'absence d'avis Instance environnementale régionale MRAE sur Parc éolien Quinsac(86)

AVIS SUR PROJET DES COMMUNES DE LA ZONE RAPPROCHÉE

AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE D'USSON DU POITOU *(0.18Mo)*

Avis défavorable de la commune d'Usson -du-Poitou. Délibération n°2026-07-10 du 06/07/2026.

AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE DE ST MARTIN L'ARS *(0.63Mo)*

Délibération défavorable 2026-45 du 28 septembre 2026

AVIS DE LA COMMUNE DE PAYROUX SUR LE PROJET ÉOLIEN DE QUINSAC-CONSULTATION PPVE-PAYROUX-2026 *(0.56Mo)*

Délibération n°2020-052 favorable du Conseil Municipal de Payroux le 11 septembre 2020

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX CONTRIBUTIONS ET AUX AVIS

Le dossier sera complété tout au long de la procédure.

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 1 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(2.83Mo)*

Réponses étayée du porteur Alterric sur points paysagers et environnementaux du projet suite au questionnement 1 du commissaire-enquêteur du 18 juillet 2026

COMPLÉMENT PORTEUR À LA RÉPONSE 1 : ETUDE PAYSAGÈRE SITE LA FOUGERAIE *(1.04Mo)*

Etude paysagère en 2 vues pour simulation éoliennes Quinsac depuis le site de la Fougeraie

RÉPONSES PORTEUR À LA DEMANDE N°2 DU COMMISSAIRE SUR LES CONTRIBUTIONS 19 / 20 / 21 *(0.77Mo)*

Précisions sur le point de la taille des éoliennes du projet, sur les arrachages de végétation générés par leur installation potentielle et sur la conformité de l'étude d'impact environnemental du dossier de consultation

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N°3 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.25Mo)*

Réponse sue le principe évoqué dans la contribution 30 d'un chèque énergie pour les habitants dans un rayon de 2 km autour du parc projeté

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX DEMANDES N° 4 ET 5 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.34Mo)*

Réponses du porteur de projet aux demandes n° 4 et 5 du commissaire enquêteur au sujet des contributions 34 - 35 et des contributions 42 - 44 sur des mises en cause de procédures techniques des études de terrain du dossier présenté

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 6 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.22Mo)*

Réponses du porteur de projet à la demande n° 6 du commissaire enquêteur au sujet de la contribution 80 un aspect technique d'une étude de terrain du dossier présenté

COMPLÉMENT DE LA RÉPONSE 5 SUR LA RÈGLEMENTARITÉ DES ÉTUDES D'IMPACT ÉCOLOGIQUES, PAYSAGÈRES ET ACOUSTIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION *(0.09Mo)*

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Le dossier sera complété tout au long de la procédure.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE 1 DU 15 JUILLET 2026 À PAYROUX *(0.22Mo)*

Compte-rendu réalisé en concertation entre le porteur de projet et le commissaire-enquêteur

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR *(2.3Mo)*

Diaporama de la présentation liminaire du commissaire-enquêteur

DIAPORAMA SUPPORT DE LA 2ÈME RÉUNION PUBLIQUE DU 6 OCTOBRE *(5.89Mo)*

Présentation du commissaire enquêteur support de la 2ème réunion publique de la consultation PPVE le 6 octobre 2026 à Payroux

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE N°2 DU 6 OCTOBRE 2026 *(0.15Mo)*

Compte-rendu de la Réunion publique n°2 sur la consultation PPVE Parc éolien de Quinsac le 6 octobre 2026 à Payroux

Le dossier de présentation contient 44 documents, que j'ouvre, télécharge et annexe au présent acte :

DOSSIER DE CONSULTATION DU PUBLIC

- ANNEXE 2 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 1 - DESCRIPTION DE PROJET *(0.54Mo)*
- ANNEXE 3 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 2 - NOTE PRESENTATION NON TECHNIQUE *(0.55Mo)*
- ANNEXE 4 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 3 - JUSTIFICATIF DE MAITRISE FONCIERE *(4.42Mo)*
- ANNEXE 5 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 4 - ETUDE IMPACT_PARTIE1 *(84.62Mo)*
- ANNEXE 6 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 4 - ETUDE IMPACT_PARTIE2 *(63.51Mo)*
- ANNEXE 7 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5A - ANNEXE ETUDE IMPACT *(1.72Mo)*
- ANNEXE 8 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5B - ETUDE ECOLOGIQUE *(33.73Mo)*
- ANNEXE 9 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5C - ETUDE PAYSAGERE_PARTIE1 *(110.35Mo)*
- ANNEXE 10 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5C - ETUDE PAYSAGERE_PARTIE2 *(86.4Mo)*
- ANNEXE 11 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5D - CAHIER DE PHOTOMONTAGES_PARTIE1 *(75.25Mo)*
- ANNEXE 12 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5D - CAHIER DE PHOTOMONTAGES_PARTIE2 *(57.79Mo)*
- ANNEXE 13 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 5E - ETUDE ACOUSTIQUE *(6.28Mo)*
- ANNEXE 14 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 6 - RNT ETUDE IMPACT *(15.07Mo)*
- ANNEXE 15 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 7 ET 7 BIS - ETUDE DE DANGER - RNT ETUDE DE DANGER *(8.84Mo)*
- ANNEXE 16 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 8 - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES *(2.15Mo)*
- ANNEXE 17 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 9 - AVIS DE REMISE EN ETAT *(4.4Mo)*
- ANNEXE 18 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 10 - CONFORMITE URBANISME *(0.19Mo)*
- ANNEXE 19 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 11 - GARANTIES FINANCIERES *(0.24Mo)*
- ANNEXE 20 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 12 - PLAN 1_25000 *(1.03Mo)*
- ANNEXE 21 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 13 - ELEMENTS GRAPHIQUES *(0.76Mo)*
- ANNEXE 22 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 14 - PLAN ENSEMBLE *(0.5Mo)*
- ANNEXE 23 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 15 - AUTRES FICHIERS *(8.96Mo)*
- ANNEXE 24 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 16 - COURRIER DE RECEVABILITE *(0.07Mo)*
- ANNEXE 25 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 17 - COURRIER DE TRANSMISSION DE L'AVIS *(0.04Mo)*
- ANNEXE 26 : 86_ALTERRIC_QUINSAC_PIECE 18 - AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC *(0.17Mo)*

AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ET ORGANISMES CONSULTÉS

- ANNEXE 27 : AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DU PROJET *(0.44Mo)*
- ANNEXE 28 : AVIS-SUR-SECURITE-AERONAUTIQUE-CIVILE-DU-PROJET *(0.3Mo)*
- ANNEXE 29 : ABSENCE AVIS MRAE SUR PROJET *(0.09Mo)*

AVIS SUR PROJET DES COMMUNES DE LA ZONE RAPPROCHEE

- ANNEXE 30 : AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE D'USSON DU POITOU *(0.18Mo)*
- ANNEXE 31 : AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE DE ST MARTIN L'ARS *(0.63Mo)*
- ANNEXE 32 : AVIS DE LA COMMUNE DE PAYROUX SUR LE PROJET ÉOLIEN DE QUINSAC-CONSULTATION PPVE-PAYROUX-2026 *(0.56Mo)*

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX CONTRIBUTIONS ET AUX AVIS

- ANNEXE 33 : RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 1 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(2.83Mo)*
- ANNEXE 34 : COMPLÉMENT PORTEUR À LA RÉPONSE 1 : ETUDE PAYSAGÈRE SITE LA FOUGERAIE *(1.04Mo)*
- ANNEXE 35 : RÉPONSES PORTEUR À LA DEMANDE N°2 DU COMMISSAIRE SUR LES CONTRIBUTIONS 19 / 20 / 21 *(0.77Mo)*
- ANNEXE 36 : RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N°3 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.25Mo)*
- ANNEXE 37 : RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX DEMANDES N° 4 ET 5 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.34Mo)*
- ANNEXE 38 : RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 6 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR *(0.22Mo)*
- ANNEXE 39 : COMPLÉMENT DE LA RÉPONSE 5 SUR LA RÈGLEMENTARITÉ DES ÉTUDES D'IMPACT ÉCOLOGIQUES, PAYSAGÈRES ET ACOUSTIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION *(0.09Mo)*

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

- ANNEXE 40 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE 1 DU 15 JUILLET 2026 À PAYROUX *(0.22Mo)*
- ANNEXE 41 : PRÉSENTATION PUBLIQUE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR *(2.3Mo)*
- ANNEXE 42 : DIAPORAMA SUPPORT DE LA 2ÈME RÉUNION PUBLIQUE DU 6 OCTOBRE *(5.89Mo)*
- ANNEXE 43 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE N°2 DU 6 OCTOBRE 2026 *(0.15Mo)*
- ANNEXE 44 : PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PORTEUR DE PROJET *(16.18Mo)*

<u>Je sélectionne l'onglet « LES CONTRIBUTIONS »</u> :

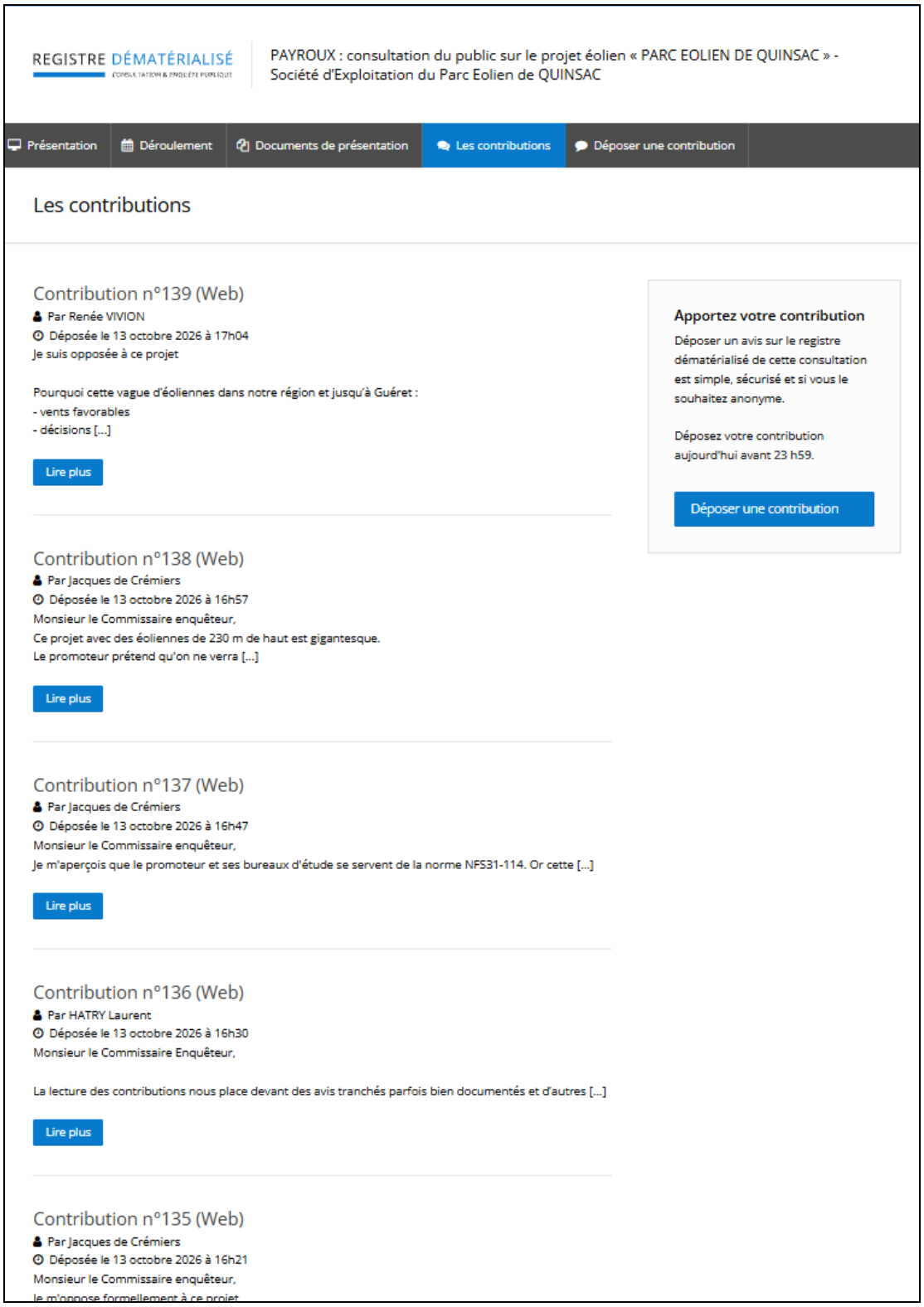

Je note à ce jour, la publication de 139 contributions du public.

<u>Je sélectionne l'onglet « DEPOSE UNE CONTRIBUTION »</u> :

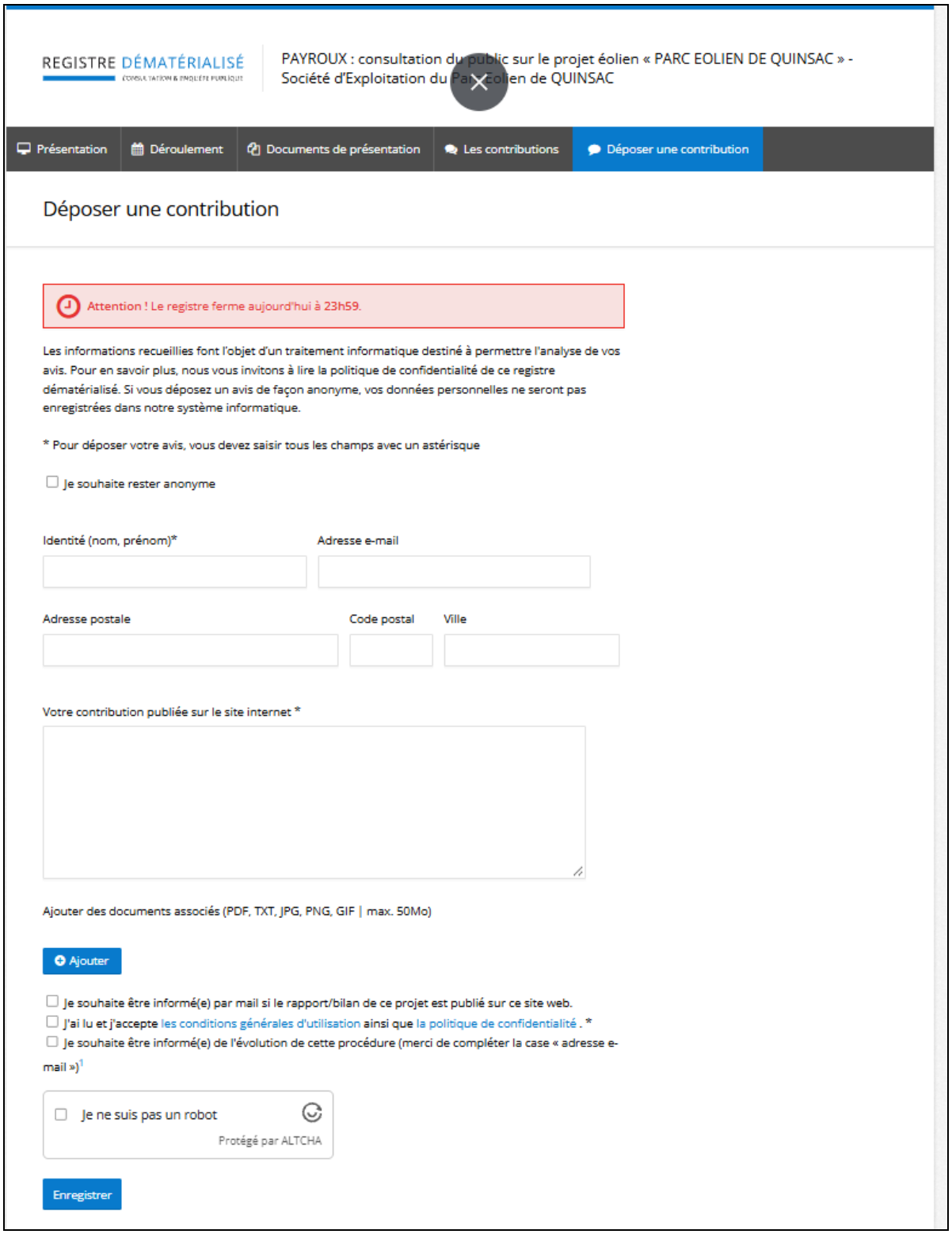

Je note que le registre ferme aujourd'hui à 23h59.

C/ ENONCIATION POSTERIEURES AUX CONSTATATIONS FACTUELLES :

J'affiche le code source des pages sur lesquelles mes constatations ont portées :

https://www.vienne.gouv.fr/ ***Annexe n° 45***

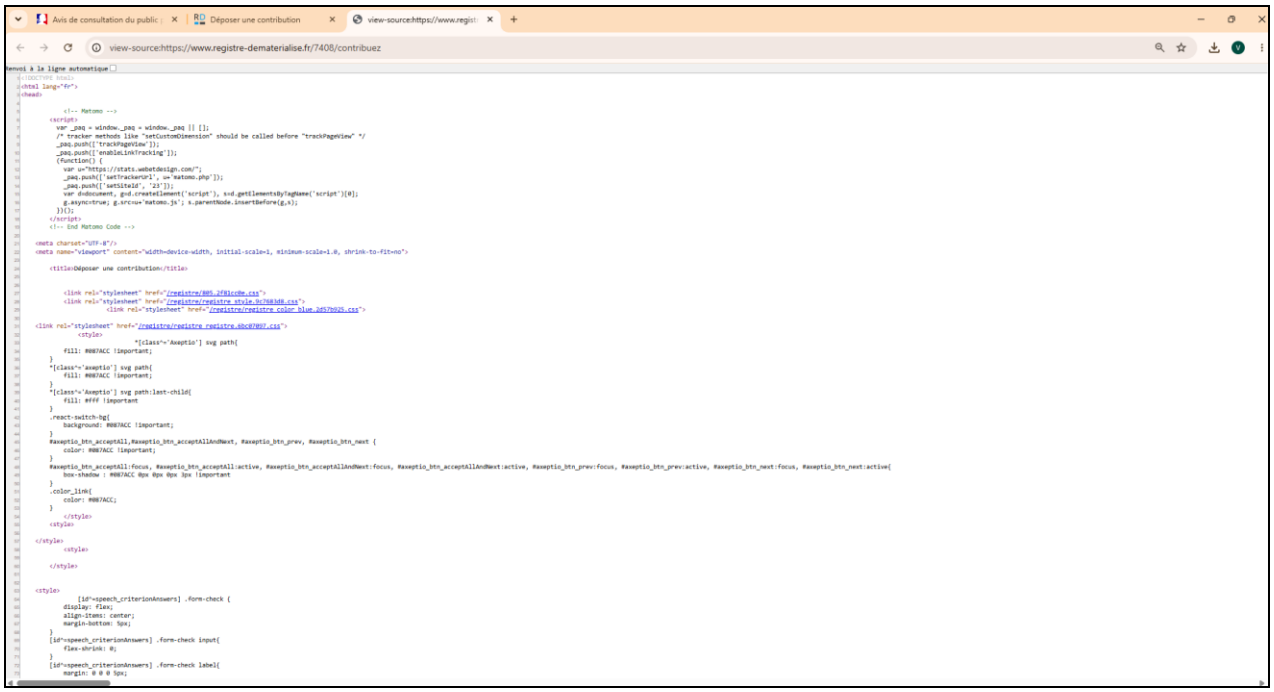

https://registre-numerique.fr/ ***Annexe n° 46***

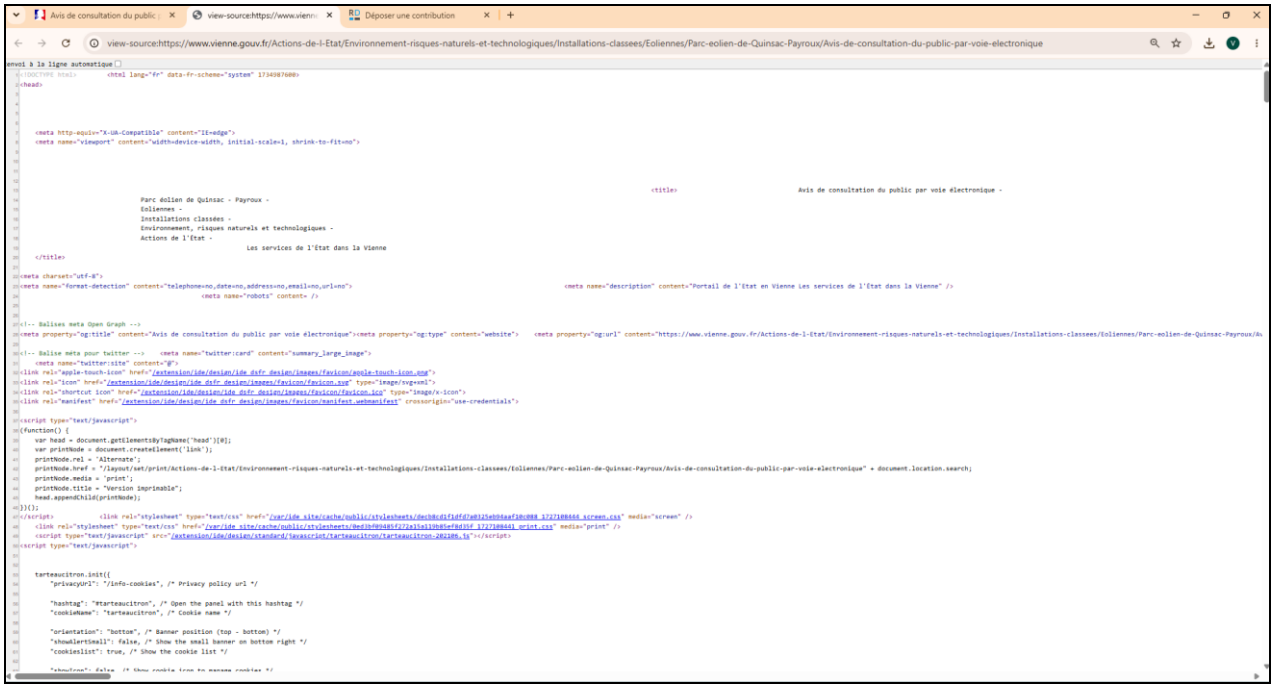

Je détermine par le site mon-ip.com, IP d'un site Web, l'adresse IP des sites cibles :

vienne.gouv.fr : 77.159.252.140

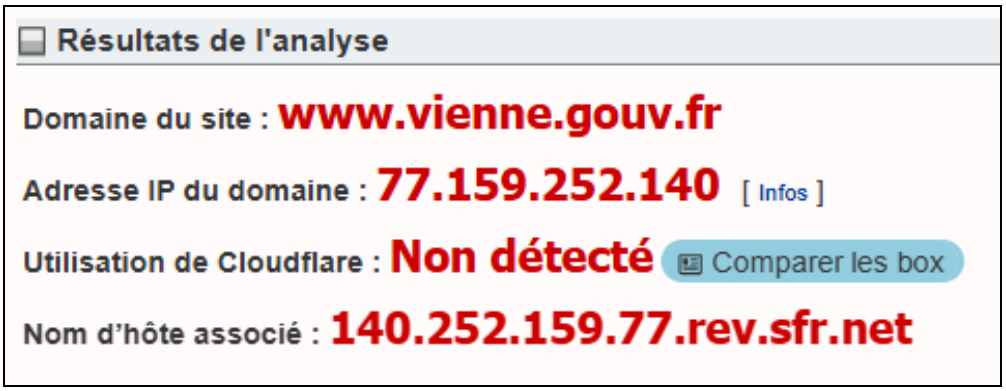

registre-numerique.fr : 217.70.184.55

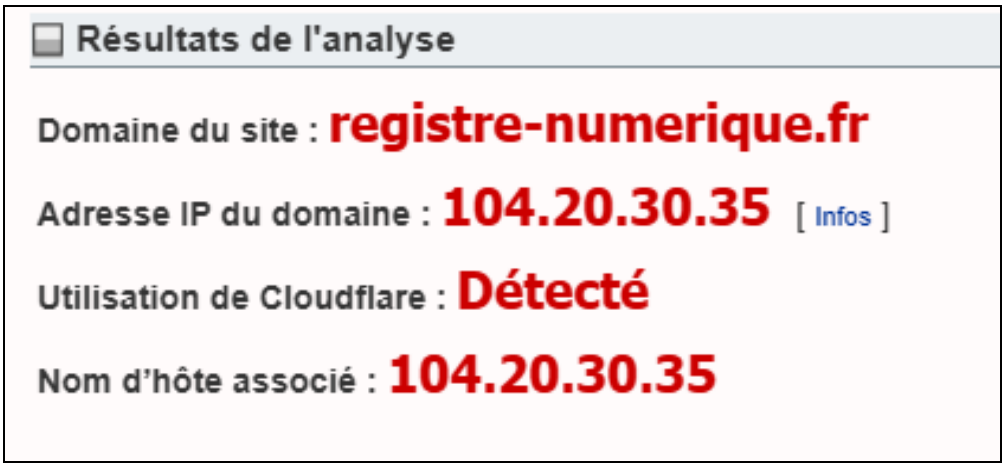

Telles sont mes constatations. Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

